

Pêches et Océans Canada

2013-2014

Rapport ministériel sur le rendement

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le Ministre des Pêches et des Océans Canada, 2014

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014
N° de cat. Fs1-77/2014F-PDF
ISSN 2368-3074



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Table des matières](#)

| |
|--|
| Table des matières |
| Avant-propos |
| Message de la Ministre |
| Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation |
| Profil de l'organisation |
| Contexte organisationnel |
| Dépenses réelles |
| Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental |
| Tendances relatives aux dépenses du Ministère |
| Budget des dépenses par crédit voté |
| Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique |
| Résultat stratégique n° 1 |
| Résultat stratégique n° 2 |
| Résultat stratégique n° 3 |
| Services internes |
| Section III : Renseignements supplémentaires |

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Table des matières

[Avant-propos](#)

[Message de la Ministre](#)

ISSN 2368-3074
[Version PDF \(1,19 Mo\)](#)

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

- [Profil de l'organisation](#)
- [Contexte organisationnel](#)
- [Dépenses réelles](#)
- [Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)
- [Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)
- [Budget des dépenses par crédit voté](#)

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

- [Analyse des programmes par résultat stratégique](#)
 - [Résultat stratégique n° 1 - Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères](#)
 - [Programme 1.1 : Gestion intégrée des pêches](#)
 - [Sous-programme 1.1.1 : Pêches commerciales](#)
 - [Sous-programme 1.1.2 : Pêches récréatives](#)
 - [Sous-programme 1.1.3 : Le programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique](#)
 - [Sous-programme 1.1.4 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques](#)
 - [Programme 1.2 : Stratégies et gouvernance autochtones](#)
 - [Sous-programme 1.2.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones](#)
 - [Sous-programme 1.2.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques](#)
 - [Sous-programme 1.2.3 : Stratégies et gouvernance](#)
 - [Programme 1.3 : Programme d'aquaculture durable](#)
 - [Sous-programme 1.3.1 : Gestion de l'aquaculture](#)
 - [Sous-programme 1.3.2 : Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique](#)
 - [Sous-programme 1.3.3 : Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture](#)
 - [Sous-programme 1.3.4 : Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture](#)
 - [Programme 1.4 : Programme de mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Sous-programme 1.4.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Sous-programme 1.4.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Programme 1.5 : Santé des animaux aquatiques](#)

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

- [Programme 1.6 : Biotechnologie et génomique](#)
- [Programme 1.7 : Engagement à l'échelle internationale](#)
- [Programme 1.8 : Navigation maritime](#)
- [Programme 1.9 : Ports pour petits bateaux](#)
- [Programme 1.10 : Délimitation du territoire](#)
- [Programme 1.11 : Programme d'adaptation au changement climatique](#)
- [Résultat stratégique n° 2 - Des écosystèmes aquatiques durables](#)
 - [Programme 2.1 : Conformité et application de la loi](#)
 - [Sous-programme 2.1.1 : Éducation et intendance partagée](#)
 - [Sous-programme 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance](#)
 - [Sous-programme 2.1.3 : Cas majeurs et enquêtes spéciales](#)
 - [Sous-programme 2.1.4 : Capacité du programme de conformité et d'application des lois](#)
 - [Sous-programme 2.1.5 : Services de renseignement](#)
 - [Programme 2.2 : Protection des pêches](#)
 - [Programme 2.3 : Gestion des espèces en péril](#)
 - [Programme 2.4 : Services d'intervention environnementale](#)
 - [Programme 2.5 : Gestion des océans](#)
 - [Sous-programme 2.5.1 : Planification intégrée des océans](#)
 - [Sous-programme 2.5.2 : Évaluations des écosystèmes](#)
 - [Programme 2.6 : Espèces aquatiques envahissantes](#)
- [Résultat stratégique n° 3 - Des eaux sécuritaires et sécurisées](#)
 - [Programme 3.1 : Services de recherche et sauvetage](#)
 - [Sous-programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage](#)
 - [Sous-programme 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire](#)
 - [Programme 3.2 : Services de communications et de trafic maritimes](#)
 - [Programme 3.3 : Sécurité maritime](#)
 - [Programme 3.4 : État de préparation opérationnelle de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.2 : Maintenance de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte](#)
 - [Programme 3.5 : État de préparation des actifs terrestres](#)
 - [Programme 3.6 : Collège de la Garde côtière canadienne](#)
 - [Programme 3.7 : Produits et services hydrographiques](#)
 - [Programme 3.8 : Prévisions océaniques](#)
- [Services internes](#)

Section III : Renseignements supplémentaires

- [Faits saillants des états financiers](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales et évaluations](#)

[Section IV : Coordonnées de l'organisation](#)

[Annexe : Définitions](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > Avant-propos

[Table des matières](#)

[Avant-propos](#)

[Message de la
Ministre](#)

[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)

[Profil de
l'organisation](#)

[Contexte
organisationnel](#)

[Dépenses réelles](#)

[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)

[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)

[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)

[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)

[Résultat stratégique
n° 1](#)

[Résultat stratégique
n° 2](#)

[Résultat stratégique
n° 3](#)

[Services internes](#)

[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Avant-propos

Le rapport ministériel sur le rendement fait partie des documents budgétaires, qui appuient les lois de crédits et précisent les montants et les fins générales auxquelles ces fonds peuvent être dépensés par le gouvernement. Les documents budgétaires comptent trois parties.

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales.

Partie II – Le budget principal des dépenses décrit les ressources financières requises au prochain exercice par chaque ministère, organisme et société d'État.

Partie III – Les plans de dépenses des ministères sont constitués de deux composantes. Le rapport sur les plans et les priorités (RPP) est un plan de dépenses établi par chaque ministère et organisme qui reçoivent des crédits parlementaires (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements détaillés, pour une période de trois ans qui commence l'exercice indiqué dans le titre du rapport, à propos des principales priorités d'une organisation donnée, en fonction de chaque résultat stratégique, programme et résultat prévu ou attendu et ressources requises. Le rapport ministériel sur le rendement (RMR) dresse le bilan du rendement réel obtenu par chaque ministère et chaque organisme au cours du plus récent exercice terminé au regard des attentes de rendement formulées dans son propre RPP. Le RMR informe les parlementaires et la population des résultats obtenus par les organisations pour les Canadiens.

Le budget supplémentaire des dépenses renferme en outre des renseignements sur les besoins relatifs aux dépenses qui n'étaient pas suffisamment définis pour être inclus dans le budget principal des dépenses ou qui ont ultérieurement été précisés afin de rendre compte de l'évolution de programmes et de services donnés.

L'information financière présentée dans le RMR provient directement des autorisations décrites dans le budget principal des dépenses et des renseignements fournis dans le RPP sur les dépenses prévues. Cette information financière correspond à celle fournie dans les Comptes publics du Canada. Ceux-ci renferment l'État consolidé de la situation financière, l'État consolidé des résultats et du déficit accumulé, l'État consolidé de la variation de la dette nette et l'État consolidé des flux de trésorerie du gouvernement du Canada, de même que des renseignements détaillés ventilés par portefeuille ministériel pour un exercice donné. Deux types d'information financière présentée dans le RMR proviennent des Comptes publics du Canada : les autorisations budgétaires disponibles pour emploi au nouvel exercice par une organisation qui reçoit des crédits parlementaires, et les autorisations utilisées lors de cet exercice. Ces dernières autorisations correspondent aux dépenses réelles décrites dans le RMR.

La *Politique sur la structure de la gestion, des ressources et des résultats* du Conseil du Trésor favorise une plus grande concordance de l'information sur le rendement présentée dans les RMR, les autres documents budgétaires et les Comptes publics du Canada. Pour

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

les organisations qui reçoivent des crédits parlementaires, la Politique définit l'architecture d'alignement des programmes comme une structure par rapport à laquelle l'information sur le rendement financier et non financier est fournie aux fins des documents budgétaires et des rapports au Parlement. Peu importe si l'organisation présente l'information dans le budget principal des dépenses, le RPP, le RMR ou les Comptes publics du Canada, la même structure est utilisée.

Dans le but de mieux appuyer les décisions sur les crédits, un certain nombre de changements ont été apportés aux RPP en 2013-2014. Le RMR présente maintenant les renseignements sur les finances, les ressources humaines et le rendement dans la section II, au niveau le plus bas de l'architecture d'alignement des programmes, le cas échéant.

Le format et la terminologie du RMR ont également été modifiés afin de le rendre plus clair et cohérent et de mettre davantage l'accent sur l'information du budget des dépenses et des Comptes publics. De plus, l'information ministérielle concernant la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) a été regroupée dans un nouveau tableau de renseignements supplémentaires qui sera affiché sur le site Web du ministère. Ce tableau comprend tous les éléments de la Stratégie qui étaient auparavant fournis dans les RPP et les sites Web ministériels, y compris les rapports sur l'écologisation des opérations gouvernementales et les évaluations environnementales stratégiques. La section III du rapport fournira un lien vers le nouveau tableau dans le site Web du ministère. Enfin, les définitions des termes utilisés sont maintenant fournies en annexe.

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > Message de la Ministre

[Table des matières](#)

[Avant-propos](#)

[Message de la
Ministre](#)

[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)

[Profil de
l'organisation](#)

[Contexte
organisationnel](#)

[Dépenses réelles](#)

[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)

[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)

[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)

[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)

[Résultat stratégique
n° 1](#)

[Résultat stratégique
n° 2](#)

[Résultat stratégique
n° 3](#)

[Services internes](#)

[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Message de la Ministre

C'est avec plaisir que je vous présente le Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014 de Pêches et Océans Canada et de la Garde côtière canadienne, un organisme de service spécial faisant partie du Ministère.

Notre Ministère a pour mandat de prendre les devants dans la gestion des ressources halieutiques, océaniques et d'eau douce du Canada et de maintenir les eaux sécuritaires pour les activités récréatives et commerciales. Pour ce faire, il travaille en vue d'atteindre trois grands résultats stratégiques :

- des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères;
- des écosystèmes aquatiques durables; et
- des eaux sécuritaires et sécurisées.

Pour 2013-2014, Pêches et Océans Canada a établi quatre priorités organisationnelles :

- renouveler les actifs et la prestation des services de la Garde côtière canadienne;
- favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion;
- harmoniser les cadres législatif et réglementaire pour favoriser la prospérité et la durabilité; et
- améliorer la gestion des pêches.

C'est un privilège d'être ministre des Pêches et des Océans du Canada et je suis fier de l'important travail que nous effectuons au nom du Canada et pour les Canadiens. Alors que nous allons de l'avant, nous demeurons dévoués à notre vision, c'est-à-dire de favoriser des écosystèmes aquatiques durables et de soutenir des eaux sécuritaires et sécurisées au Canada tout en encourageant la prospérité économique dans les secteurs maritimes et dans le domaine des pêches.



L'honorable Gail Shea, C.P., députée
Ministre des Pêches et des Océans Canada



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > Profil de l'organisation

| |
|---|
| Table des matières |
| Avant-propos |
| Message de la Ministre |
| Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation |
| Profil de l'organisation |
| Contexte organisationnel |
| Dépenses réelles |
| Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental |
| Tendances relatives aux dépenses du Ministère |
| Budget des dépenses par crédit voté |
| Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique |
| Résultat stratégique n° 1 |
| Résultat stratégique n° 2 |
| Résultat stratégique n° 3 |
| Services internes |
| Section III : Renseignements supplémentaires |

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Profil de l'organisation

Ministre de tutelle : Gail Shea

Premier dirigeant : Matthew King, Sous-ministre

Portefeuille ministériel : Pêches et Océans Canada

Instruments habilitants :

- [Loi sur les océans](#)¹;
- [Loi sur les pêches](#)²;
- [Loi sur les espèces en péril](#)³;
- [Loi sur la protection des pêches côtières](#)⁴; et
- [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#)⁵ (administrée par [Transports Canada](#)⁶).

Année d'incorporation ou de création : 1979

¹ *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

² *Loi sur les pêches*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14/>

³ *Loi sur les espèces en péril*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/>

⁴ *Loi sur la protection des pêches côtières*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-33/>

⁵ *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-10.15/>

⁶ Transports Canada, www.tc.gc.ca



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > Contexte organisationnel

[Table des matières](#)

[Avant-propos](#)

[Message de la
Ministre](#)

[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)

[Profil de
l'organisation](#)

[Contexte
organisationnel](#)

[Dépenses réelles](#)

[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)

[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)

[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)

[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)

[Résultat stratégique
n° 1](#)

[Résultat stratégique
n° 2](#)

[Résultat stratégique
n° 3](#)

[Services internes](#)

[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Contexte organisationnel

- [Raison d'être et responsabilités](#)
- [Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes](#)
- [Priorités organisationnelles](#)
- [Analyse des risques](#)

Raison d'être et responsabilités

Pêches et Océans Canada appuie la croissance économique vigoureuse de notre industrie des pêches et de notre secteur maritime. Il contribue également à une économie prospère axée sur le commerce mondial en soutenant les exportations et en favorisant un commerce maritime sécuritaire. Le ministère appuie l'innovation nécessaire à une économie fondée sur le savoir au moyen de la recherche dans des secteurs en expansion, tels que l'aquaculture et la biotechnologie. Les activités du ministère fournissent aux Canadiens et Canadiennes un environnement propre et sain ainsi que des écosystèmes aquatiques durables grâce à la protection de l'habitat, à la gestion des océans, ainsi qu'à la recherche sur les écosystèmes. L'édification d'un Canada sécuritaire et sécurisé repose sur la sécurité maritime, la navigation sécuritaire, une présence sur nos plans d'eau, et les services efficaces de recherche et de sauvetage que fournit quotidiennement la Garde côtière canadienne.

Les efforts du ministère sont régis par cinq lois essentielles :

- La [Loi sur les pêches](#)¹ confère, entre autres, des pouvoirs élargis permettant au Ministre de gérer et de contrôler les pêches commerciales, autochtones, et récréatives, ainsi que les exploitations d'aquaculture liées aux pêches. En plus de divers accords de longue date, les provinces assument les responsabilités administratives de la gestion de la plupart des pêches intérieures.
- La [Loi sur les océans](#)², autorise, entre autres, la Ministre à diriger l'élaboration et la mise en œuvre de plans pour la gestion intégrée des activités qui touchent les estuaires, les eaux côtières et marines, et la coordination des questions relatives aux océans. La *Loi* établit également la responsabilité du Ministre à l'égard de services de la Garde côtière, ainsi qu'à l'égard de services des sciences de la mer, comme les cartes marines et les publications nautiques du Service hydrographique du Canada.
- Tandis que le Ministre de l'Environnement est le principal responsable de l'administration de la [Loi sur les espèces en péril](#)³, le Ministre de Pêches et Océans Canada est le ministre compétent pour les espèces aquatiques.
- La [Loi sur la protection des pêches côtières](#)⁴ régit l'accès des navires de pêche étrangers aux ports canadiens et aux eaux de pêche canadiennes. La *Loi* donne, entre autres, le pouvoir au Ministre de délivrer des permis autorisant les navires de pêche étrangers à pénétrer dans les eaux de pêche canadiennes pour prendre part à des activités définies liées à la pêche.
- La [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#)⁵ (administrée par

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

[Transport Canada](#)⁶⁾ prévoit entre autres, dans le cadre du mandat du Ministre pour la Garde côtière, la responsabilité de recherche et de sauvetage, ainsi que celle des phares (y compris les feux, les bouées de signalisation, et les balises).

La [Garde côtière canadienne](#)⁷, un organisme de service spécial au sein du Pêches et Océans Canada, est responsable des services et des programmes qui contribuent aux trois résultats stratégiques du Ministère et, de façon importante, à la sécurité, à la protection, et à l'accessibilité des voies navigables du Canada. L'organisme contribue également à la réalisation des objectifs d'autres organisations gouvernementales par la prestation d'une flotte civile et d'une vaste infrastructure côtière.

Notre mission

Grâce à une politique scientifique saine et proactive, ainsi que l'excellence des opérations et des services, les employés de Pêches et Océans Canada collaborent à la réalisation des résultats stratégiques suivants :

- [Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères](#);
- [Des écosystèmes aquatiques durables](#); et
- [Des eaux sécuritaires et sécurisées](#).

Notre vision

Favoriser des écosystèmes aquatiques durables et appuyer des eaux sécuritaires et protégées au Canada tout en encourageant la prospérité économique dans les secteurs maritimes et dans le domaine des pêches.

Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes

- [Résultat stratégique n° 1 - Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères](#)
 - [Programme 1.1 : Gestion intégrée des pêches](#)
 - [Sous-programme 1.1.1 : Pêches commerciales](#)
 - [Sous-programme 1.1.2 : Pêches récréatives](#)
 - [Sous-programme 1.1.3 : Le programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique](#)
 - [Sous-programme 1.1.4 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques](#)
 - [Programme 1.2 : Stratégies et gouvernance autochtones](#)
 - [Sous-programme 1.2.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones](#)
 - [Sous-programme 1.2.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques](#)
 - [Sous-programme 1.2.3 : Stratégies et gouvernance](#)
 - [Programme 1.3 : Programme d'aquaculture durable](#)
 - [Sous-programme 1.3.1 : Gestion de l'aquaculture](#)
 - [Sous-programme 1.3.2 : Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique](#)
 - [Sous-programme 1.3.3 : Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture](#)
 - [Sous-programme 1.3.4 : Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture](#)
 - [Programme 1.4 : Programme de mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Sous-programme 1.4.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Sous-programme 1.4.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Programme 1.5 : Santé des animaux aquatiques](#)
 - [Programme 1.6 : Biotechnologie et génomique](#)

- [Programme 1.7 : Engagement à l'échelle internationale](#)
- [Programme 1.8 : Navigation maritime](#)
- [Programme 1.9 : Ports pour petits bateaux](#)
- [Programme 1.10 : Délimitation du territoire](#)
- [Programme 1.11 : Programme d'adaptation au changement climatique](#)

- [Résultat stratégique n° 2 - Des écosystèmes aquatiques durables](#)
 - [Programme 2.1 : Conformité et application de la loi](#)
 - [Sous-programme 2.1.1 : Éducation et intendance partagée](#)
 - [Sous-programme 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance](#)
 - [Sous-programme 2.1.3 : Cas majeurs et enquêtes spéciales](#)
 - [Sous-programme 2.1.4 : Capacité du programme de conformité et d'application des lois](#)
 - [Sous-programme 2.1.5 : Services de renseignement](#)
 - [Programme 2.2 : Protection des pêches](#)
 - [Programme 2.3 : Gestion des espèces en péril](#)
 - [Programme 2.4 : Services d'intervention environnementale](#)
 - [Programme 2.5 : Gestion des océans](#)
 - [Sous-programme 2.5.1 : Planification intégrée des océans](#)
 - [Sous-programme 2.5.2 : Évaluations des écosystèmes](#)
 - [Programme 2.6 : Espèces aquatiques envahissantes](#)

- [Résultat stratégique n° 3 - Des eaux sécuritaires et sécurisées](#)
 - [Programme 3.1 : Services de recherche et sauvetage](#)
 - [Sous-programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage](#)
 - [Sous-programme 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire](#)
 - [Programme 3.2 : Services de communications et de trafic maritimes](#)
 - [Programme 3.3 : Sécurité maritime](#)
 - [Programme 3.4 : État de préparation opérationnelle de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.2 : Maintenance de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte](#)
 - [Programme 3.5 : État de préparation des actifs terrestres](#)
 - [Programme 3.6 : Collège de la Garde côtière canadienne](#)
 - [Programme 3.7 : Produits et services hydrographiques](#)
 - [Programme 3.8 : Prévisions océaniques](#)

- [Programme: Services internes](#)

Priorités organisationnelles

Pour 2013-2014, le Ministère a établi quatre priorités organisationnelles. Des informations sur la façon dont les priorités ont été réalisées se trouvent ci-dessous dans le sommaire des progrès.

Les quatre priorités pour 2013-2014 sont les suivantes :

- Renouveler les actifs et la prestation des services de la Garde côtière canadienne;
- Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion;
- Harmoniser les cadres législatifs et réglementaires pour favoriser la durabilité à long terme et la prospérité; et
- Améliorer la gestion des pêches.

| Priorité | Type ⁸ | Résultats stratégiques |
|--|-------------------|---|
| Renouveler les actifs et la prestation des services de la Garde côtière canadienne | Continue | <ul style="list-style-type: none"> • Résultat stratégique n° 1 - Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Résultat stratégique n° 2 - Des écosystèmes aquatiques durables • Résultat stratégique n° 3 - Des eaux sécuritaires et sécurisées |

Sommaire des progrès

- On a **renouvelé les actifs** en faisant la promotion des plans de renouvellement de la Flotte pour approvisionner la Garde côtière canadienne en nouveaux navires et hélicoptères et fournir des prolongements de vie ou des radoubs à la flotte actuelle, préparé la deuxième partie du Plan de renouvellement des biens à terre pour réaliser des économies en réduisant l'infrastructure, adopté une technologie moderne et créé des partenariats. ([1.8 Navigation maritime](#); [3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte](#); [3.5 État de préparation des actifs terrestres](#))
- On a renouvelé la **prestation des services** en permettant la mise en œuvre de [la navigation électronique](#)⁹, en poursuivant l'uniformisation de la prestation de services partout au pays, en achevant le regroupement des centres des Services de communication et de trafic maritimes et en examinant les droits de services maritimes. ([1.8 Navigation maritime](#); [3.2 Services de communications et de trafic maritimes](#))
- On a élaboré un plan pour l'**Initiative de corridors de transport maritime dans le Nord**. Les premiers corridors ont été établis selon le trafic maritime rétrospectif, les données bathymétriques disponibles et les zones importantes sur le plan environnemental. Le Service hydrographique du Canada continue à fournir du soutien à l'Initiative de corridors de transport maritime dans le Nord de la Garde côtière canadienne en fournissant des cartes nautiques, des publications et des services comme mesures préventives pour éviter les incidents maritimes et la pollution éventuelle des milieux marins. ([1.8 Navigation maritime](#); [3.7 Produits et services hydrographiques](#))
- On a renforcé le **Programme d'intervention environnementale** pour atténuer les risques de pollution des milieux marins, en accélérant la mise en œuvre du Système de commandement en cas d'incident en réponse à la recommandation du [commissaire à l'environnement et au développement durable](#)¹⁰ de mettre en œuvre un examen de la capacité d'intervention environnementale et du Système de commandement en cas d'incident. ([2.4 Services d'intervention environnementale](#))
- Le renforcement de la **sûreté maritime du Canada** se poursuivra en 2014-2015. ([3.3 Sécurité maritime](#))

| Priorité | Type | Résultats stratégiques |
|--|----------|---|
| Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion | Continue | <ul style="list-style-type: none"> • Résultat stratégique n° 1 - Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Résultat stratégique n° 2 - Des écosystèmes aquatiques durables • Résultat stratégique n° 3 - Des |

Sommaire des progrès

- On a transformé le **programme de gestion des ressources humaines** en mettant en place un nouveau modèle organisationnel pour la prestation de services durables en matière de ressources humaines afin d'aborder les objectifs financiers et de mettre en œuvre un cadre de contrôle de la gestion des ressources humaines du Ministère et des processus normalisés pour les ressources humaines à l'échelle du Ministère. ([Services internes](#))
- On a renforcé la **gestion financière** à l'aide de contrôles internes et de mesures de gestion financière, et en s'appuyant sur une orientation et des conseils stratégiques en poursuivant la normalisation des processus et en renforçant le lien hiérarchique entre l'équipe du dirigeant principal des finances de la région et le Secteur du dirigeant principal des finances. ([Services internes](#))
- On a mis en œuvre les pratiques exemplaires en matière de gestion définies dans le **Cadre de responsabilisation de gestion** en conservant ou en améliorant les cotes de chaque secteur de gestion évalué. ([Services internes](#))
- On a **réalisé un examen des frais et des normes de service du Ministère** et garanti la conformité avec la [Loi sur les frais d'utilisation](#)¹¹ en participant à un groupe de travail sur l'analyse des répercussions des droits et en élaborant et en mettant à jour des normes de service aux clients externes. ([1.1 Gestion intégrée des pêches](#); [1.8 Navigation maritime](#))
- On a mis en œuvre le nouveau [Code de valeurs et d'éthique de Pêches et Océans Canada](#)¹² en donnant des séances de formation et de sensibilisation. ([Services internes](#))
- On a élaboré et mis en œuvre le **plan d'action sur le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux** pour aborder les questions liées aux valeurs et à l'éthique du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011, notamment la publication et la promotion du Guide du gestionnaire pour l'établissement d'un climat éthique. ([Services internes](#))
- **Gestion de l'information et services de la technologie** a fait preuve de leadership en mettant en place des modalités de travail progressives et novatrices, notamment en mettant en œuvre le [Milieu de travail 2.0](#)¹³, dans la mesure où cela était économique et faisable; en élargissant l'utilisation de la technologie Web en tant que nouveau mode de prestation de services en vérifiant la conformité avec la Norme sur l'accessibilité des sites Web du Conseil du Trésor; en mettant en œuvre des stratégies d'application et d'information pour améliorer la prestation des services, comme la mise à jour des sites Internet et intranet et du catalogue des bibliothèques du Ministère; et en mettant en œuvre la partie 2013-2014 du plan d'action de la Stratégie de gestion de l'information du Ministère afin de protéger les ressources d'information du Ministère. ([Services internes](#))
- On a développé des **initiatives en matière de biens immobiliers** afin d'appuyer la rentabilité et l'efficacité du Ministère tout en réduisant au minimum son empreinte écologique en élaborant une stratégie à long terme pour Ports pour petits bateaux, un plan d'infrastructure à long terme et une stratégie de portefeuille de biens immobiliers, en mettant en œuvre des projets phares, en élaborant et mettant en œuvre un système de gestion environnementale national pour les opérations et les actifs, en mettant en œuvre le projet de rationalisation du parc de véhicules motorisés, en modifiant les pratiques d'approvisionnement ministérielles afin d'atteindre les objectifs immédiats de la Stratégie fédérale de développement durable et en continuant à réduire le plus possible l'empreinte environnementale des opérations du Ministère en diminuant la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, et en continuant à mettre en œuvre le Cadre stratégique sur les bâtiments écologiques du Ministère. ([1.9 Ports pour petits bateaux](#); [Services internes](#))

| Priorité | Type | Résultats stratégiques |
|--|---------|--|
| Harmoniser les cadres législatifs et réglementaires pour favoriser la durabilité à long terme et la prospérité | Nouveau | <ul style="list-style-type: none"> Résultat stratégique n° 1 - Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères Résultat stratégique n° 2 - Des écosystèmes aquatiques durables |

Sommaire des progrès

- On a participé à [l'initiative de développement responsable des ressources](#)¹⁴ en veillant à l'harmonisation avec les critères du Bureau de gestion des grands projets, de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et des régimes réglementaires du Nord. ([1.10 Délimitation du territoire](#))
- On a ***mis en œuvre un nouveau régime pour améliorer la protection des pêches importantes sur le plan commercial, récréatif ou autochtone*** en mettant en œuvre le Programme de protection des pêches, qui tient compte des modifications apportées à la [Loi sur les pêches](#). ([2.2 Protection des pêches](#))
- On a dirigé l'***orientation du gouvernement concernant la gestion des océans*** pour faciliter le développement maritime responsable en vertu de la [Loi sur les océans](#) et par le truchement d'initiatives conçues pour favoriser la prospérité économique et la durabilité des trois océans du Canada. ([1.10 Délimitation du territoire](#); [2.5 Gestion des océans](#))
- On a ***établi les priorités relatives à l'Arctique et appuyé la Stratégie pour le Nord***¹⁵ du gouvernement en continuant à diriger la participation du Canada au groupe de travail sur la protection de l'environnement marin arctique, en renforçant le Programme d'intervention environnementale de la Garde côtière canadienne, en fournissant des cartes nautiques, des publications et des services comme mesures de prévention des incidents maritimes et de la pollution des milieux marins, et en élaborant une stratégie pour l'Arctique pour l'Initiative des corridors de transport maritime du Nord (voir [Renouveler les actifs et la prestation des services de la Garde côtière canadienne](#)). ([1.7 Engagement à l'échelle internationale](#); [1.8 Navigation maritime](#); [2.4 Services d'intervention environnementale](#); [3.7 Produits et services hydrographiques](#); [3.8 Prévisions océaniques](#))

| Priorité | Type | Résultats stratégiques |
|---------------------------------|----------|--|
| Améliorer la gestion des pêches | Continue | <ul style="list-style-type: none"> Résultat stratégique n° 1 - Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères Résultat stratégique n° 2 - Des écosystèmes aquatiques durables |

Sommaire des progrès

- On a ***mis en œuvre et élargi les mesures de gestion des pêches et les réformes opérationnelles*** en élaborant un cadre national de politique axé sur les risques relatif à la surveillance des prises, en élaborant un cadre stratégique d'allocation de poisson aux fins de financement et en modernisant les politiques de gestion des pêches. ([1.1 Gestion intégrée des pêches](#))
- On a continué à assurer ***l'alignement stratégique des services et des infrastructures des ports pour petits bateaux*** par des investissements

stratégiques et l'élaboration d'une stratégie de durabilité à long terme à l'appui de la prospérité économique des pêches. ([1.9 Ports pour petits bateaux](#))

- On a **garanti la croissance continue d'un secteur de l'aquaculture prospère sur plan économique, durable sur le plan environnemental et acceptable sur le plan social** au moyen de règlements et de programmes fiables, et on a anticipé l'incidence des décisions judiciaires sur l'industrie et l'ensemble des provinces et des territoires canadiens (par exemple, la décision de la Cour suprême de la Colombie-Britannique concernant l'aquaculture). ([1.3 Programme d'aquaculture durable](#))
- On a examiné les constatations et les recommandations du commissaire Cohen dans le **rapport final de la Commission d'enquête sur le déclin des populations de saumon rouge du fleuve Fraser**¹⁶. Cette information fait maintenant partie de l'ensemble des renseignements qui sont pris en considération par le Ministère pendant le processus normal de mise en œuvre d'un programme. ([Services internes](#))
- On a **soutenu la participation des Autochtones aux pêches** et respecté les obligations de l'État en élaborant une stratégie et un cadre stratégique concernant les pêches autochtones pour traiter des droits de pêche en vertu de [l'article 35](#)¹⁷. ([1.2 Stratégies et gouvernance autochtones](#))
- On a **amélioré l'accès au marché et le commerce pour les poissons et les produits de la mer sauvages et aquacoles du Canada** par une gestion efficace des principales relations bilatérales (p. ex., la France et l'Union européenne) et des enjeux prioritaires avec les États-Unis (p. ex., le chapitre 4 du Traité sur le saumon du Pacifique), et en participant à des initiatives commerciales pangouvernementales, comme des discussions concernant le Partenariat transpacifique et l'accès au marché en Amérique du Sud, en Chine et en Inde. ([1.7 Engagement à l'échelle internationales](#))

Analyse des risques

On a tenu compte de la situation interne et externe de Pêches et Océans Canada durant l'établissement des risques ministériels préjudiciables à la mission. En tant qu'organisation souple et en pleine évolution, le Ministère continue de relever les défis et de saisir les occasions liés à son vaste mandat.

Le programme global du Ministère, qui comprend la recherche scientifique, l'élaboration de politiques et les programmes ministériels, doit être solide et prospectif, en plus de prendre en compte les tendances nationales et internationales concernant diverses pêches et industries maritimes, et les conditions océanographiques. Les exigences en matière de sécurité et de sûreté maritimes évoluent également. L'étendue des eaux navigables s'agrandit et de nouvelles routes maritimes sont établies dans le Nord canadien. Les exigences en matière d'efficacité, de flexibilité et de réactivité requièrent la modernisation et l'amélioration continues de la flotte et des services de la Garde côtière canadienne.

En réponse à la situation changeante, le Ministère a continué de réévaluer ses façons de procéder, d'offrir des services et d'exécuter ses programmes afin de répondre aux besoins des clients et des intervenants. Cela demeurera un défi, puisque l'environnement externe et les besoins des intervenants continueront de changer. Durant l'exercice 2013-2014, l'augmentation de l'efficacité a permis de réduire les risques liés aux ressources. On a aussi planché sur les risques relatifs à notre infrastructure matérielle et réussi à atténuer leur gravité. Toutefois, une nouvelle augmentation de la complexité et du volume du trafic maritime a maintenu le risque de dangers et de crises au premier plan, malgré les mesures préventives qui ont été prises. Dans tous ces cas, les initiatives visant à gérer ces risques se poursuivront au cours des prochaines années, et les bonnes pratiques en matière de gestion des risques continueront de faciliter l'adaptation à cet environnement changeant.

La méthode d'évaluation des risques ministériels combine l'approche ascendante et l'approche descendante. On a présenté une évaluation approfondie des risques

ministériels à la haute direction aux fins d'examen, d'établissement des priorités et de prise de décisions quant aux mesures à prendre. Il en résulte des risques clairement définis et gérés de manière adéquate.

On a affecté un cadre supérieur à la reddition de comptes en cours d'exercice pour la stratégie et le plan d'action relatifs à chaque risque dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014*. Cette reddition de comptes nous donne le portrait complet de la manière dont le Ministère gère ses risques.

Vous trouverez dans le tableau ci-après un résumé des risques préjudiciables à la mission du Ministère en 2013-2014 et de l'état de la mise en œuvre des plans d'action.

| Énoncé du risque | Stratégie d'atténuation du risque | Lien à l'architecture d'alignement des programmes |
|---|--|---|
| Risque lié à l'infrastructure matérielle | | |
| <p><i>L'infrastructure matérielle comprend : les biens de la Flotte, les ports pour petits bateaux, les biens immobiliers, et les biens et équipement de technologie de l'information, ainsi que les autres biens mobiles</i></p> <p>L'infrastructure du Ministère, qui se fait vieille, et la complexité des efforts de réduction de l'empreinte du Ministère peuvent affecter la capacité du Ministère à maintenir ses actifs et la prestation de ses services.</p> | <p>Stratégie d'intervention : Gestion du risque</p> <ul style="list-style-type: none"> On a accepté la livraison de trois patrouilleurs semi-hauturiers et d'un aéroglisseur, et on a atteint les jalons prévus dans le cadre de l'Initiative de renouvellement des actifs à terre et du prolongement de la durée de vie des navires. On accuse du retard dans quatre autres initiatives de renouvellement de la flotte. Les travaux se poursuivront en 2014-2015. On a continué à mettre en œuvre l'utilisation de barrières, de limites de charge et de restrictions sur l'amarrage pour assurer la sécurité des utilisateurs aux installations portuaires dangereuses. On a préparé la version préliminaire du cadre de gestion des biens immobiliers amélioré et on a commencé la mise en œuvre de la stratégie de portefeuille de biens immobiliers, qui comporte plusieurs pratiques exemplaires, comme les plans quinquennaux de réduction du portefeuille pour toutes les régions. On a achevé les plans de continuité des activités pour tous les sites du programme de mise en valeur des salmonidés et on a élaboré la version préliminaire de stratégie par catégorie d'actifs pour le programme. Celle-ci devrait être approuvée en 2014-2015. On a poursuivi les travaux visant à transférer des biens de Pêches et Océans Canada aux Territoires du Nord-Ouest en fournissant tous les renseignements demandés à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (responsabilité de l'initiative). | <ul style="list-style-type: none"> Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères Des écosystèmes aquatiques durables Des eaux sécuritaires et sécurisées |
| Risque lié aux ressources humaines – Engagement des employés | | |
| <p>En raison du programme de transformation du Ministère et de la complexité inhérente des communications au sein d'une grande organisation diversifiée et dispersée sur le plan géographique, le Ministère se trouve devant le défi de solliciter l'engagement du personnel, à le motiver, et à l'équiper en vue du changement et cela peut avoir une incidence sur sa</p> | <p>Stratégie d'intervention : Gestion du risque</p> <ul style="list-style-type: none"> On a terminé le rapport d'étape sur le sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011. On présentera ce rapport aux employés au début de l'exercice 2014-2015. On a soutenu les employés dans la transition en leur donnant des conseils, de l'encadrement, de la formation et des idées de possibilités d'emploi. Ce travail se poursuivra en 2014-2015. | <ul style="list-style-type: none"> Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères Des écosystèmes aquatiques durables Des eaux sécuritaires et |

| | | |
|--|--|-----------------------------------|
| <p>capacité à faire avancer son programme opérationnel et stratégique.</p> | <p>On a tenu les employés au courant des travaux et des événements en cours au Ministère au moyen de bulletins hebdomadaires, de diffusions spéciales, de la mise à jour des sites intranet, de courriels de la part du sous-ministre et de discours prononcés partout au Canada par le sous-ministre et des cadres supérieurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • On a préparé une affiche sur la vision du Ministère ainsi qu'un nouveau site Web interne qui comprend le profil de tous les employés du Ministère. • On a signé une lettre d'entente avec Santé Canada concernant le programme national d'aide aux employés. Celle-ci garantit l'uniformité sur le plan du service et de l'admissibilité, et permet de réaliser des économies. On a augmenté la sensibilisation au programme au moyen de communiqués, de bulletins, de séances d'information et d'affiches. • On a donné des conseils sur les valeurs et l'éthique, organisé des séances d'information, mobilisé les gestionnaires au moyen d'ateliers et de consultations personnelles afin de maintenir et d'encourager une culture fondée sur les valeurs de la fonction publique, insisté sur la responsabilité individuelle en ce qui concerne le comportement éthique au moyen de l'évaluation des valeurs et de l'éthique dans les ententes de rendement, et favorisé les discussions avec les employés sur les valeurs et l'éthique dans le cadre de séances de sensibilisation. | <p>sécurisées</p> |
|--|--|-----------------------------------|

Risque lié à la capacité financière

| | | |
|--|--|---|
| <p>La hausse des coûts opérationnels et les attentes grandissantes des intervenants pourraient signifier que l'on ne possède pas suffisamment de ressources pour maintenir les niveaux de services appropriés pour les groupes de clients et les intervenants internes et externes</p> | <p><i>Stratégie d'intervention : Gestion du risque</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • On a renouvelé deux programmes autochtones, soit l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique et l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique, conformément au Plan d'action économique du Canada de 2014. Ce travail se poursuivra en 2014-2015. • On a reçu des fonds pour poursuivre l'Initiative Santé des océans, comme cela a été annoncé dans le Plan d'action économique de 2013. | <ul style="list-style-type: none"> • Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Des écosystèmes aquatiques durables • Des eaux sécuritaires et sécurisées |
|--|--|---|

Risque lié aux ressources humaines – Main-d'œuvre

| | | |
|--|---|---|
| <p>En raison du programme de transformation et des pressions continues du recrutement et du maintien en poste, il y a un risque que le Ministère ne puisse pas maintenir un effectif suffisant et représentatif (ou attirer de nouveaux employés hautement qualifiés) possédant les compétences appropriées pour élaborer des politiques efficaces et assurer adéquatement le soutien, l'exécution, et la gestion des programmes et des services à long terme.</p> | <p><i>Stratégie d'intervention : Gestion du risque</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • On a atteint un taux d'achèvement de 82 % pour le plan d'apprentissage des employés. On poursuivra le travail en 2014-2015 afin d'améliorer le taux pour le personnel à terre et en mer. • On a fait la promotion d'outils pour le développement de carrière au moyen de la page sur la gestion de carrière du site de la communauté de pratique interministérielle. L'examen de tous les programmes de perfectionnement professionnel et d'apprentissage se poursuit en 2014-2015. • On a fourni des renseignements sur le recrutement et le maintien de l'effectif | <ul style="list-style-type: none"> • Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Des écosystèmes aquatiques durables • Des eaux sécuritaires et sécurisées |
|--|---|---|

| | <p>au Secrétariat du Conseil du Trésor, qui s'en servira dans le cadre de la négociation des conventions collectives avec les groupes d'employés concernés.</p> <ul style="list-style-type: none"> On a mis au point une nouvelle méthode de planification de l'effectif qui combine la gestion de la relève et la gestion des talents, et dont la mise en œuvre commence en 2014-2015. | |
|---|--|---|
| Risque lié aux dangers ou aux crises | | |
| <p>La croissance de la complexité et du volume du trafic maritime, la diversité grandissante dans l'utilisation des océans, et les changements climatiques demeurent des défis pour le Ministère.</p> | <p>Stratégie d'intervention : Gestion du risque</p> <ul style="list-style-type: none"> Le plan stratégique de gestion des urgences de Pêches et Océans Canada, qui comprenait les pratiques exemplaires établies par Sécurité publique Canada, a reçu une bonne note. On a réalisé l'évaluation tous risques, dont les résultats ont été intégrés au plan stratégique de gestion des urgences du Ministère. On a respecté le calendrier pour la mise en œuvre de la plupart des mesures à prendre du plan de sécurité ministériel. On a reporté l'une des mesures (préparation de lignes directrices pour les enquêtes administratives), mais on s'en occupera en 2014-2015. On a obtenu un taux d'achèvement de 96 % pour les plans de continuité des activités du Ministère. On terminera les quatre plans au début de l'exercice 2014-2015. On a donné une séance de formation sur l'application des plans de continuité des activités afin que les secteurs disposent des outils et des connaissances nécessaires pour mettre leurs plans à l'essai. | <ul style="list-style-type: none"> Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères Des écosystèmes aquatiques durables Des eaux sécuritaires et sécurisées |

¹ *Loi sur les pêches*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14/>

² *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

³ *Loi sur les espèces en péril*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/>

⁴ *Loi sur la protection des pêches côtières*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-33/>

⁵ *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-10.15/>

⁶ Transports Canada, www.tc.gc.ca

⁷ Garde côtière canadienne, www.ccg-gcc.gc.ca

⁸ Définition des types de priorités : *Nouvelle* – établie au cours de la présente période de planification; ou *Continue* – établie au moins trois ans avant la présente période de planification.

⁹ Navigation électronique, <http://www.ccg-gcc.gc.ca/Navigation-electronique>

¹⁰ Commissaire à l'environnement et au développement durable, http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/cesd_fs_f_921.html

¹¹ *Loi sur les frais d'utilisation*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/U-3.7/>

¹² Code de valeurs et d'éthique de Pêches et Océans Canada, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/reports-rapports/virc-virc/virc-virc2012-fra.htm>

¹³ Milieu de travail 2.0, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/biens-property/mt-wp/mt-wp-fra.html>

¹⁴ L'Initiative de développement responsable des ressources est une initiative pangouvernementale. Vous trouverez de plus amples renseignements à l'adresse suivante : <http://actionplan.gc.ca/fr/initiative/developpement-responsable-des-ressources>

¹⁵ Stratégie pour le nord du Canada, www.northernstrategy.gc.ca

¹⁶ Commission d'enquête Cohen sur le déclin des populations de saumon rouge du fleuve Fraser - rapport final, <http://publications.gc.ca/site/fra/432524/publication.html>

¹⁷ L'article 35, <http://www.laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/page-16.html>



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > Dépenses réelles

| |
|--|
| Table des matières |
| Avant-propos |
| Message de la Ministre |
| Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation |
| Profil de l'organisation |
| Contexte organisationnel |
| Dépenses réelles |
| Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental |
| Tendances relatives aux dépenses du Ministère |
| Budget des dépenses par crédit voté |
| Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique |
| Résultat stratégique n° 1 |
| Résultat stratégique n° 2 |
| Résultat stratégique n° 3 |
| Services internes |
| Section III : Renseignements supplémentaires |

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Dépenses réelles

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 1 668 889 385 | 1 674 929 748 | 1 980 295 752 | 1 806 403 186 | 131 473 438 |

Ressources humaines (équivalents temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 10 517 | 10 067 | -450 |

Remarque : Dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014*, on a omis 108 équivalents temps plein au chapitre des ressources humaines prévues pour les Services internes (Soutien à la gouvernance et à la gestion). Le nombre total d'équivalents temps plein ajusté apparaît ici dans les prévisions.

Sommaire du rendement budgétaire pour les résultat stratégiques et les programmes (dollars)

| Résultats stratégiques, programmes et Services internes | Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses prévues 2014-2015 | Dépenses prévues 2015-2016 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2011-2012 |
|---|---|----------------------------|----------------------------|----------------------------|--|--|--|--|
| Résultat stratégique no. 1 : Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères | | | | | | | | |
| 1.1 Gestion intégrée des pêches | 144 397 270 | 144 397 270 | 132 448 762 | 127 841 204 | 153 222 633 | 150 657 317 | 155 809 391 | 174 132 938 |
| 1.2 Stratégies et gouvernance autochtones | 56 875 763 | 56 875 763 | 54 778 338 | 53 677 212 | 84 860 400 | 83 910 543 | 85 309 398 | 104 914 738 |
| 1.3 Programme d'aquaculture durable | 20 674 443 | 20 674 443 | 29 222 400 | 27 805 819 | 29 086 052 | 26 298 035 | 34 288 659 | 36 827 306 |
| 1.4 Programme de mise en valeur des salmonidés | 29 688 187 | 29 688 187 | 29 597 995 | 29 239 842 | 32 988 523 | 32 383 362 | 29 034 212 | 30 181 277 |
| 1.5 Santé des animaux aquatiques | 5 772 301 | 5 772 301 | 5 564 900 | 5 445 580 | 6 801 305 | 6 801 305 | 6 015 341 | 6 298 859 |
| 1.6 Biotechnologie et génomique | 3 576 752 | 3 640 252 | 2 918 827 | 2 639 551 | 3 713 029 | 3 713 029 | 3 327 949 | 3 446 084 |
| 1.7 Engagement à l'échelle internationales | 14 972 643 | 15 080 368 | 14 882 983 | 12 283 812 | 15 847 656 | 14 355 038 | 14 033 632 | 14 788 564 |

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

| | | | | | | | | |
|--|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| 1.8 Navigation maritime | 42 360 512 | 42 360 512 | 34 167 537 | 34 305 370 | 54 590 696 | 54 590 696 | 51 599 881 | 49 028 177 |
| 1.9 Ports pour petits bateaux | 97 933 771 | 97 933 771 | 94 277 242 | 92 198 854 | 100 342 250 | 98 693 883 | 111 762 240 | 163 627 785 |
| 1.10 Délimitation du territoire | 2 180 095 | 2 180 095 | 742 607 | 751 214 | 2 132 736 | 1 476 827 | 3 944 254 | 5 362 888 |
| 1.11 Programme d'adaptation au changement climatique | 3 119 554 | 3 119 554 | 2 310 465 | 2 390 465 | 3 184 203 | 2 715 681 | — | — |
| Total partiel | 421 551 291 | 421 722 516 | 400 912 057 | 388 578 923 | 486 769 484 | 475 595 717 | 495 124 957 | 588 608 616 |
| Résultat stratégique no. 2 : Des écosystèmes aquatiques durables | | | | | | | | |
| 2.1 Conformité et application de la loi | 105 381 968 | 105 381 968 | 101 372 908 | 100 473 991 | 112 755 349 | 110 733 954 | 107 321 670 | 116 320 563 |
| 2.2 Protection des pêches | 58 417 049 | 58 417 049 | 62 943 218 | 48 875 362 | 62 438 158 | 61 504 263 | 59 662 859 | 61 606 990 |
| 2.3 Gestion des espèces en péril | 23 641 311 | 23 641 311 | 22 350 000 | 14 561 049 | 24 995 228 | 23 272 786 | 22 438 827 | 26 214 362 |
| 2.4 Services d'intervention environnementale | 10 346 850 | 10 346 850 | 12 932 842 | 13 466 668 | 58 328 348 | 35 040 603 | 11 147 469 | 10 906 905 |
| 2.5 Gestion des océans | 30 062 652 | 30 062 652 | 38 351 812 | 36 095 165 | 40 922 737 | 40 442 966 | 37 284 599 | 38 685 118 |
| 2.6 Espèces aquatiques envahissantes | 10 849 691 | 15 003 491 | — | — | 15 370 349 | 15 370 349 | 12 455 824 | 11 525 150 |
| Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures (programme a pris fin le 31 mars 2012) | — | — | — | — | — | — | — | 2 068 505 |
| Total partiel | 238 699 521 | 242 853 321 | 237 950 779 | 213 472 235 | 314 810 170 | 286 364 921 | 250 311 248 | 267 327 593 |
| Résultat stratégique no. 3 : Des eaux sécuritaires et sécurisées | | | | | | | | |
| 3.1 Services de recherche et sauvetage | 34 173 775 | 34 173 775 | 30 359 815 | 30 346 315 | 36 708 017 | 36 499 413 | 38 113 431 | 39 712 535 |
| 3.2 Services de communications et de trafic maritimes | 45 502 287 | 45 502 287 | 39 400 851 | 33 256 278 | 43 983 435 | 43 983 435 | 52 570 352 | 46 952 433 |
| 3.3 Sécurité maritime | 8 337 583 | 8 337 583 | 9 240 284 | 11 372 268 | 7 160 790 | 7 160 790 | 6 614 796 | 6 399 627 |
| 3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte | 477 114 152 | 478 465 205 | 434 001 300 | 452 982 257 | 540 025 028 | 448 024 899 | 431 657 999 | 416 939 960 |
| 3.5 État de préparation des actifs terrestres | 109 646 331 | 109 646 331 | 114 469 108 | 114 488 978 | 127 754 894 | 114 196 788 | 137 714 376 | 118 379 862 |
| 3.6 Collège de la Garde côtière canadienne | 10 912 075 | 10 912 075 | 12 928 545 | 12 928 545 | 15 364 943 | 15 364 943 | 15 886 367 | 14 526 940 |
| 3.7 Produits et services hydro-graphiques | 26 590 333 | 26 590 333 | 26 671 207 | 25 336 899 | 30 869 839 | 30 826 575 | 30 368 076 | 30 904 950 |
| 3.8 Prévisions océaniques | 9 547 026 | 9 547 026 | 8 799 464 | 8 420 022 | 19 211 872 | 19 203 672 | 17 282 396 | 14 460 688 |
| Total partiel | 721 823 562 | 723 174 615 | 675 870 575 | 689 131 562 | 821 078 817 | 715 260 514 | 730 207 793 | 688 276 995 |
| Services internes total partiel | 286 815 011 | 287 179 296 | 290 577 438 | 277 255 164 | 357 637 282 | 329 182 034 | 301 461 246 | 336 669 563 |
| Total | 1 668 889 385 | 1 674 929 748 | 1 605 310 848 | 1 568 437 884 | 1 980 295 752 | 1 806 403 186 | 1 777 105 244 | 1 880 882 767 |



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

| |
|--|
| Table des matières |
| Avant-propos |
| Message de la Ministre |
| Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation |
| Profil de l'organisation |
| Contexte organisationnel |
| Dépenses réelles |
| Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental |
| Tendances relatives aux dépenses du Ministère |
| Budget des dépenses par crédit voté |
| Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique |
| Résultat stratégique n° 1 |
| Résultat stratégique n° 2 |
| Résultat stratégique n° 3 |
| Services internes |
| Section III : Renseignements supplémentaires |

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses réelles pour 2013-2014 avec [le cadre pangouvernemental](#)¹ (dollars)

| Résultat stratégique | Programme | Secteur de dépenses | Résultat du gouvernement du Canada | Dépenses réelles 2013-2014 |
|---|--|--------------------------|--|----------------------------|
| Résultat stratégique no. 1 : Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères | 1.1 Gestion intégrée des pêches | Affaires économiques | Une croissance économique forte | 150 657 317 |
| | 1.2 Stratégies et gouvernance autochtones | Affaires économiques | Une croissance économique forte | 83 910 543 |
| | 1.3 Programme d'aquaculture durable | Affaires économiques | Une croissance économique forte | 26 298 035 |
| | 1.4 Programme de mise en valeur des salmonidés | Affaires économiques | Une croissance économique forte | 32 383 362 |
| | 1.5 Santé des animaux aquatiques | Affaires économiques | Une économie axée sur l'innovation et le savoir | 6 801 305 |
| | 1.6 Biotechnologie et génomique | Affaires économiques | Une économie axée sur l'innovation et le savoir | 3 713 029 |
| | 1.7 Engagement à l'échelle internationales | Affaires internationales | Un Canada prospère grâce au commerce international | 14 355 038 |
| | 1.8 Navigation maritime | Affaires économiques | Une croissance économique forte | 54 590 696 |
| | 1.9 Ports pour petits bateaux | Affaires économiques | Une croissance économique forte | 98 693 883 |
| | 1.10 Délimitation du territoire | Affaires économiques | Une économie axée sur l'innovation et le savoir | 1 476 827 |
| | 1.11 Programme d'adaptation au changement climatique | Affaires économiques | Une économie axée sur l'innovation et le savoir | 2 715 681 |
| Résultat stratégique no. 2 : Des écosystèmes aquatiques durables | 2.1 Conformité et application de la loi | Affaires économiques | Un environnement propre et sain | 110 733 |
| | 2.2 Protection des pêches | Affaires économiques | Un environnement propre et sain | 61 504 263 |
| | 2.3 Gestion des espèces en péril | Affaires économiques | Un environnement propre et sain | 23 272 786 |

Faits saillants des états financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Dépenses fiscales et évaluations

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

| | | | | |
|---|---|----------------------|---|-------------|
| | 2.4 Services d'intervention environnementale | Affaires économiques | Un environnement propre et sain | 35 040 603 |
| | 2.5 Gestion des océans | Affaires économiques | Un environnement propre et sain | 40 442 966 |
| | 2.6 Espèces aquatiques envahissantes | Affaires économiques | Un environnement propre et sain | 15 370 349 |
| Résultat stratégique no. 3 : Des eaux sécuritaires et sécurisées | 3.1 Services de recherche et sauvetage | Affaires sociales | Un Canada sécuritaire et sécurisé | 36 499 413 |
| | 3.2 Services de communications et de trafic maritimes | Affaires sociales | Un Canada sécuritaire et sécurisé | 43 983 435 |
| | 3.3 Sécurité maritime | Affaires sociales | Un Canada sécuritaire et sécurisé | 7 160 790 |
| | 3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte | Affaires sociales | Un Canada sécuritaire et sécurisé | 448 024 899 |
| | 3.5 État de préparation des actifs terrestres | Affaires sociales | Un Canada sécuritaire et sécurisé | 114 196 788 |
| | 3.6 Collège de la Garde côtière canadienne | Affaires sociales | Un Canada sécuritaire et sécurisé | 15 364 943 |
| | 3.7 Produits et services hydrographiques | Affaires économiques | Une économie axée sur l'innovation et le savoir | 30 826 575 |
| | 3.8 Prévisions océaniques | Affaires économiques | Une économie axée sur l'innovation et le savoir | 19 203 672 |

Total des dépenses par secteur de dépenses (dollars)

| Secteur des dépenses | Total des dépenses prévues | Total des dépenses réelles |
|---------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Affaires économiques | 685 632 828 | 797 635 846 |
| Affaires sociales | 687 037 256 | 665 230 267 |
| Affaires internationales | 15 080 368 | 14 355 038 |
| Affaires gouvernementales | — | — |

¹ Cadre pangouvernemental, www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

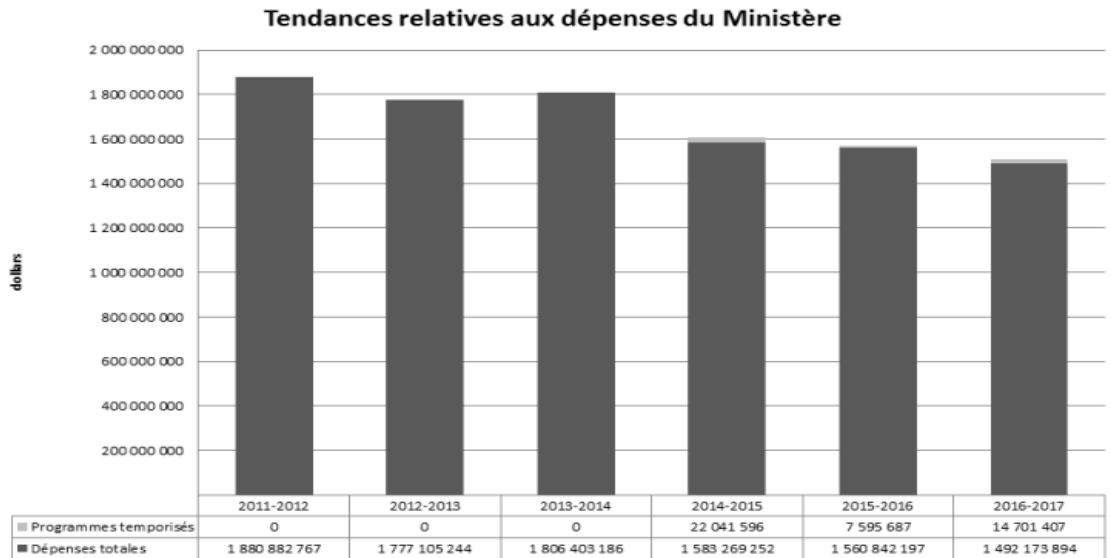
[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > Tendances relatives aux dépenses du Ministère

- [Table des matières](#)
- [Avant-propos](#)
- [Message de la Ministre](#)
- [Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)
- [Profil de l'organisation](#)
- [Contexte organisationnel](#)
- [Dépenses réelles](#)
- [Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)
- [Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)
- [Budget des dépenses par crédit voté](#)
- [Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique](#)
- [Résultat stratégique n° 1](#)
- [Résultat stratégique n° 2](#)
- [Résultat stratégique n° 3](#)
- [Services internes](#)
- [Section III : Renseignements supplémentaires](#)

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Tendances relatives aux dépenses du Ministère



[Autre format](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > Budget des dépenses par crédit voté

[Table des matières](#)

[Avant-propos](#)

[Message de la
Ministre](#)

[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)

[Profil de
l'organisation](#)

[Contexte
organisationnel](#)

[Dépenses réelles](#)

[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)

[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)

[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)

[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)

[Résultat stratégique
n° 1](#)

[Résultat stratégique
n° 2](#)

[Résultat stratégique
n° 3](#)

[Services internes](#)

[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements au sujet des crédits votés et des dépenses législatives de Pêches et Océans Canada, veuillez consulter les [Comptes publics du Canada 2014](#)¹ sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

¹ *Comptes publics du Canada 2014*, www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Résultat stratégique n° 1 – Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères

[Table des matières](#)

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

[Avant-propos](#)

Analyse des programmes par résultat stratégique

[Message de la Ministre](#)

Résultat stratégique n° 1 – Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères

[Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)

Description

[Profil de l'organisation](#)

Grâce à ses politiques, ses programmes, et ses services, et tout en favorisant l'utilisation durable et efficace des ressources hydriques du Canada, Pêches et Océans Canada contribue à accroître la capacité des secteurs maritimes et des pêches au Canada de tirer des avantages économiques et d'améliorer encore davantage leur compétitivité.

[Contexte organisationnel](#)

Quels sont les objectifs du Ministère?

[Dépenses réelles](#)

Le Ministère a pour objectif d'augmenter les avantages économiques associés aux secteurs maritimes, aux pêches, et à l'aquaculture du Canada, ainsi que d'améliorer la compétitivité de ces secteurs, dans les régions actuelles comme dans les régions émergentes telles que le Nord du Canada.

[Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)

Pourquoi ces objectifs sont-ils importants pour les Canadiens?

[Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)

Les industries maritimes, notamment les pêches et l'aquaculture, contribuent de façon importante à l'économie du Canada. Ces industries ont contribué à raison de 39 milliards de dollars au produit intérieur brut du Canada en 2008 (année des données les plus récentes) et ont fourni des emplois à plus de 329 000 personnes.

[Budget des dépenses par crédit voté](#)

Les secteurs de la pêche et des produits de la mer, par exemple la pêche commerciale, la transformation des fruits de mer, et l'aquaculture, restent les piliers économiques de diverses économies régionales. Le total des débarquements des pêches commerciales maritimes et d'eau douce ont atteint 2,2 milliard de dollars en 2012, et la production de l'aquaculture a été évaluée à 834 millions de dollars. Les revenus bruts du secteur de la transformation de produits de la mer ont été de 4,4 milliards de dollars. En 2010, le Canada s'est classé au 7^e rang des pays exportateurs de fruits de mer en termes de valeur totale des exportations, exportant vers plus de 130 pays à travers le monde.

[Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique](#)

[Résultat stratégique n° 1](#)

[Résultat stratégique n° 2](#)

[Résultat stratégique n° 3](#)

[Services internes](#)

Un transport maritime efficace et sécuritaire est essentiel au déplacement rapide des marchandises au Canada. Au Canada, un emploi sur cinq dépend du transport des marchandises, qui s'effectue en grande partie par voie maritime à l'intérieur du territoire canadien, à destination de pays étrangers ou en provenance de l'extérieur. Ces contributions sont particulièrement significatives dans les régions du Pacifique et de l'Atlantique, où elles jouent un rôle important en ce qui concerne le produit intérieur brut provincial et l'emploi. Les efforts de Pêches et Océans Canada en vue de définir le plateau continental étendu dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer permettront également de profiter des possibilités d'accès aux ressources maritimes et de tirer profit des avantages économiques qui en découlent.

[Section III : Renseignements supplémentaires](#)

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

Le Nord représente un potentiel économique considérable. On estime que les réserves de gaz et de pétrole en Arctique représentent 20 % des réserves mondiales disponibles. Bien qu'il n'ait pas encore été déterminé s'il était possible d'instaurer de nouvelles pêches dans l'Arctique, la pêche commerciale ayant actuellement cours dans le Nord canadien est dominée par la crevette et le turbot. Par ailleurs, plus de 300 stocks de poissons et 50 stocks de mammifères marins sont capturés à diverses fins, y compris pour des raisons culturelles par les collectivités autochtones du Nord canadien.

Comment le Ministère compte-t-il atteindre ces objectifs?

De concert avec les gouvernements, l'industrie, et les intervenants, Pêches et Océans Canada favorise les possibilités économiques en facilitant le commerce, en établissant des cadres réglementaires stables, en mettant en place l'infrastructure nécessaire (ports pour petits bateaux, outils de navigation), et en communiquant avec la population canadienne et le marché. Le Ministère cherche également à partager ces possibilités économiques avec les peuples autochtones du Canada.

Pêches et Océans Canada facilite le transport maritime — et par conséquent le commerce — en fournissant des services, comme le déglacement, les aides à la navigation, et la gestion des voies navigables, et des renseignements essentiels aux navigateurs qui sillonnent les eaux canadiennes. Le Ministère travaille également à des partenariats bilatéraux et multilatéraux visant à gérer les pêches et l'aquaculture de façon durable et à assurer l'accès des industries des pêches et de l'aquaculture canadiennes aux marchés nationaux et internationaux. Cela comprend, par exemple, la lutte contre les obstacles au commerce et les obstacles non tarifaires, et l'établissement de règles justes et transparentes sur les marchés internationaux, notamment en exerçant une influence sur les normes et les programmes de certification internationaux qui sont axés sur les marchés.

Pêches et Océans Canada appuie le développement de la pêche commerciale, de la pêche récréative, et de l'aquaculture au Canada. Le Ministère établit des cadres réglementaires pour la gestion des industries des pêches et de l'aquaculture canadiennes qui sont fondés sur des recherches économiques et scientifiques probantes. Le Ministère élabore et met en œuvre des politiques, des programmes, et des plans (p. ex., Plans de gestion intégrée des pêches, Plans de pêche axés sur la conservation, Plans de rétablissement des pêches, Programmes et Mesures de rétablissement, et le Programme de mise en valeur des salmonidés) afin d'appuyer le développement économique et la prévisibilité et de garantir la gestion durable des ressources pour assurer une croissance économique à long terme.

En élaborant ses politiques, ses règlements, et ses programmes, le Ministère veille à ce que le secteur de l'aquaculture soit réglementé de manière efficiente, prévisible, et coordonnée avec les autres organismes de réglementation fédéraux et provinciaux. De plus, en ce qui concerne les domaines qu'il dirige, il établit et met en œuvre des plans de gestion. En collaboration avec les provinces et l'industrie, Pêches et Océans Canada fournit un leadership pour l'élaboration de plans d'aquaculture et leur mise en œuvre au Canada afin d'appuyer l'élimination des obstacles au développement d'une industrie aquacole durable. Il mène des recherches scientifiques, réalise des évaluations et prodigue des conseils aux gestionnaires dans le but d'appuyer le développement durable de toutes ces ressources et de garantir des décisions fondées sur les meilleures connaissances disponibles. Le Ministère communique aussi de façon proactive avec la population canadienne et le marché pour s'assurer de disposer en tout temps de renseignements pertinents, factuels, et opportuns.

Pêches et Océans Canada exploite et entretient un réseau national de ports qui répondent aux besoins essentiels et changeants de l'industrie de la pêche commerciale tout en favorisant les intérêts généraux des collectivités côtières.

Par l'intermédiaire du [Service hydrographique du Canada](#)¹, le Ministère appuie les efforts du Canada visant à définir les limites de notre souveraineté étendue sur le plateau continental dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

L'extension de la zone de compétence du pays améliorera l'accès des Canadiens aux ressources hauturières. Le Service hydrographique du Canada fournit l'expertise en matière de géodésie marine² qui appuie la délimitation des frontières du Canada en haute mer ainsi que certaines exigences nationales relatives à la défense et la surveillance.

Enfin, dans le contexte des droits ancestraux existants et potentiels le Ministère facilite la participation des Premières nations à l'exploitation des possibilités économiques qui découlent des industries des pêches et de l'aquaculture, et ce, en favorisant l'accès, en menant des négociations, en renforçant la capacité, et en respectant les exigences des pêches à des fins alimentaires, sociales, et rituelles.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 421 551 291 | 421 722 516 | 486 769 484 | 475 595 717 | 53 873 201 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 2 063 | 2 028 | -35 |

Remarque : Les 41 ETP rapportés pour les Services internes (Soutien à la gouvernance et à la gestion) dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014 devraient avoir été alloués au programme 1.7 (Engagement à l'échelle internationale). Le nombre total d'ETP ajusté apparaît ici dans les prévisions.

Le résultat stratégique « Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères » s'articule autour de onze programmes et de treize sous-programmes, comme le montre l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Programme 1.1 : Gestion intégrée des pêches](#)
 - [Sous-programme 1.1.1 : Pêches commerciales](#)
 - [Sous-programme 1.1.2 : Pêches récréatives](#)
 - [Sous-programme 1.1.3 : Le programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique](#)
 - [Sous-programme 1.1.4 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques](#)
- [Programme 1.2 : Stratégies et gouvernance autochtones](#)
 - [Sous-programme 1.2.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones](#)
 - [Sous-programme 1.2.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques](#)
 - [Sous-programme 1.2.3 : Stratégies et gouvernance](#)
- [Programme 1.3 : Programme d'aquaculture durable](#)
 - [Sous-programme 1.3.1 : Gestion de l'aquaculture](#)
 - [Sous-programme 1.3.2 : Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique](#)
 - [Sous-programme 1.3.3 : Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture](#)
 - [Sous-programme 1.3.4 : Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture](#)
- [Programme 1.4 : Programme de mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Sous-programme 1.4.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Sous-programme 1.4.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés](#)
- [Programme 1.5 : Santé des animaux aquatiques](#)

- [Programme 1.6 : Biotechnologie et génomique](#)
- [Programme 1.7 : Engagement à l'échelle internationales](#)
- [Programme 1.8 : Navigation maritime](#)
- [Programme 1.9 : Ports pour petits bateaux](#)
- [Programme 1.10 : Délimitation du territoire](#)
- [Programme 1.11 : Programme d'adaptation au changement climatique](#)

¹ Service hydrographique du Canada, www.charts.gc.ca/index-fra.asp

² Le terme « géodésie » se rapporte à la mesure et à la représentation de la Terre.

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.1 – Gestion intégrée des pêches

| |
|--|
| Table des matières |
| Avant-propos |
| Message de la Ministre |
| Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation |
| Profil de l'organisation |
| Contexte organisationnel |
| Dépenses réelles |
| Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental |
| Tendances relatives aux dépenses du Ministère |
| Budget des dépenses par crédit voté |
| Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique |
| Résultat stratégique n° 1 |
| Résultat stratégique n° 2 |
| Résultat stratégique n° 3 |
| Services internes |
| Section III : Renseignements supplémentaires |

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.1 – Gestion intégrée des pêches

Description

La Gestion intégrée des pêches a pour rôle d'assurer la gestion durable des ressources halieutiques du Canada en collaboration avec les groupes autochtones, d'autres ministères fédéraux, d'autres ordres de gouvernement, l'industrie, et d'autres intervenants, par la mise en œuvre de politiques, de programmes, et de plans (comme les Plans de gestion intégrée des pêches, les Plans de conservation et de récolte, les Plans de rétablissement, les Programmes de rétablissement, et les Plans d'action) en vertu de la [Loi sur les pêches](#)¹, de la [Loi sur les espèces en péril](#)² ainsi que des règlements connexes. Ce programme est nécessaire pour promouvoir la durabilité, ainsi que la répartition et la distribution des ressources récoltables entre ceux qui dépendent de la pêche (pêcheurs autochtones, aquaculture axée sur l'ensemencement, le naissain³ et les stocks de géniteurs⁴, pêcheurs commerciaux, et pêcheurs récréatifs). Le programme repose sur des évaluations scientifiques du poisson, des invertébrés, et des mammifères marins, et est soutenu par l'élaboration de politiques et de stratégies sur les pêches.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 144 397 270 | 144 397 270 | 153 222 633 | 150 657 317 | 6 260 047 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 1 017 | 982 | -35 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|--|--|----------------------------|-----------------|
| Les principaux stocks sont gérés dans les limites de conservation établies | Pourcentage des principaux stocks de poissons dont le taux ou le niveau de capture est égal ou inférieur aux niveaux approuvés (p. ex., taux | 90 % d'ici le 31 mars 2014 | 96,8 % |

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

| | d'exploitation de référence, quota) ⁵ | | |
|---|---|--|---|
| L'industrie de la pêche commerciale est économiquement importante | Valeur au débarquement des pêches commerciales ⁶ | 1,6 milliard de dollars d'ici le 31 mars 2014 | 2,107 milliards de dollars (valeur de 2012) <i>Source: Valeur des pêches commerciales des côtes Atlantique et Pacifique - 2012</i> |
| La pêche récréative représente une utilisation précieuse des ressources halieutiques sur le plan économique | Valeur de la pêche récréative | 8,3 milliards de dollars d'ici le 31 mars 2014 | 8,3 milliards de dollars (valeur de 2010) |

Analyse du rendement et leçons retenues

On a atteint l'objectif du programme de gestion intégrée des pêches en gérant plus de 90 % des stocks de poisson dans le respect des limites de conservation en vigueur. On a pêché parmi 150 des 155 stocks à un taux égal ou inférieur aux niveaux approuvés (96,8 %), ce qui représente une augmentation de 1,3 % par rapport à 2012-2013. Les questions de la liste de contrôle et la liste des stocks resteront telles quelles pendant une période de quatre ans se terminant le 31 mars 2015. Cela permettra de comparer le rendement et la capacité d'amélioration du programme d'une année à l'autre.

En 2012, la valeur des pêches commerciales s'est élevée à 2,1 milliards de dollars, dépassant ainsi l'objectif de 1,6 milliard de dollars du programme. Il s'agit d'une augmentation de 1 % par rapport à la valeur de 2011, qui s'élevait à 2,086 milliards de dollars.

Le programme a atteint son objectif de 8,3 milliards de dollars pour les pêches récréatives. Cela comprend 5,8 milliards de dollars en investissements et en achat de biens durables pour la pêche récréative et 2,5 milliards de dollars en dépenses directes pour la pêche récréative dans le cadre de voyages de pêche, comme des forfaits, le transport, la nourriture, l'hébergement, les services de pêche et les fournitures de pêche. Près de 3,3 millions de pêcheurs à la ligne adultes ont participé à diverses activités de pêche récréative au Canada.

Sous-programme 1.1.1 – Pêches commerciales

Description

La valeur débarquée de la pêche commerciale au Canada avoisinait le 1,6 milliard de dollars en 2010⁷. En vertu de la [Loi sur les pêches](#) et de la [Loi sur les espèces en péril](#), le programme intègre notamment des principes de conservation et des facteurs socioéconomiques à la gestion des ressources halieutiques, au bénéfice des Canadiens. Le programme regroupe une expertise scientifique, dont des évaluations scientifiques (surveillance, recherches, et données) de l'état du poisson, des invertébrés, et des mammifères marins, de même que la participation de groupes autochtones, d'autres ministères et ordres de gouvernement, ainsi que d'intervenants pour mettre en œuvre les plans de pêche. Fondé sur l'expertise stratégique du Ministère, le programme prévoit l'élaboration et la révision de politiques, de procédures, et de règlements visant à favoriser un régime moderne de gouvernance des pêches responsable, prévisible, et transparent. Les pêches commerciales sont gérées au moyen de divers mécanismes, notamment les permis, les quotas, et les mesures visant à limiter le nombre de casiers, ainsi que les évasions et les prises accessoires. Les décisions de gestion se prennent en consultation avec les groupes autochtones, les provinces et les territoires, les pêcheurs commerciaux, les partenaires de cogestion désignés par la loi, et les pêcheurs récréatifs. La liste de vérification des pêches nous procure l'information servant à surveiller la façon de gérer une pêcherie en vertu des nouveaux enjeux en matière de durabilité, et le Programme de certification des captures joue un rôle important pour faciliter l'accès aux marchés dans lesquels il pourrait y avoir des activités de pêche illicite, non déclarée, et

non réglementée.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|-------------------------------|-------------------------------|---|
| 134 143 282 | 141 981 563 | 7 838 281 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel mois nombre prévue) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 993 | 961 | -32 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|---|--|-----------------------------|---------------|
| Engagement des intervenants dans les processus décisionnels qui concernent la récolte | Pourcentage des stocks principaux pour lesquels les intervenants ont la possibilité de participer au processus de planification des pêches | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | 100 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Les intervenants ont eu la possibilité de participer au processus décisionnel concernant la pêche, à la collecte d'information sur la pêche (débarquement, prises accessoires, rejets) et au processus d'évaluation des stocks. [L'Évaluation du programme Gestion intégrée des ressources halieutiques](#)⁸ a permis de révéler que la qualité de la mobilisation devrait aussi être examinée. Par conséquent, on a créé un formulaire d'évaluation de la réunion visant à mesurer la participation des intervenants au processus de consultation et leur satisfaction à l'égard du processus. Un projet pilote sera réalisé à l'aide de ce formulaire d'évaluation en 2014.

Sous-programme 1.1.2 – Pêches récréatives

Description

La pêche récréative est une activité importante au Canada à laquelle participent environ 3,3 millions de pêcheurs chaque année, injectant ainsi 8,3 milliards de dollars dans les économies locales du pays. En vertu de la [Loi sur les pêches](#) et de la [Loi sur les espèces en péril](#), l'ensemble complexe de responsabilités de législation, de gestion, et de coordination de la pêche récréative à l'échelle fédérale, provinciale, et territoriale a évolué au fil du temps. Le programme des Pêches récréatives est régi par des politiques, comme le [Cadre opérationnel de la pêche récréative au Canada](#)⁹, le Cadre stratégique des pêches de l'Atlantique, les Nouvelles orientations pour le Pacifique, et la Vision pour la pêche récréative en Colombie-Britannique. Le programme met l'accent sur le partenariat, la participation des citoyens, et la gérance communautaire ainsi que sur la promotion de la sensibilisation du public en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources halieutiques. Les gestionnaires des pêches récréatives contribuent également de façon importante à l'élaboration des Plans de gestion intégrée des pêches et veillent à ce que les intérêts des pêches récréatives soient pris en considération dans les décisions concernant la répartition des ressources. Le programme gère les [Prix nationaux de la pêche récréative](#)¹⁰, qui visent à récompenser annuellement les réalisations de cinq lauréats (au maximum) ayant contribué de façon importante aux pêches récréatives du Canada, et ce, dans le cadre d'un seul projet ou au fil du temps.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|-------------------------------|-------------------------------|---|
| 4 017 668 | 3 424 187 | -593 481 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013- 2014 |
|-----------------|----------------|---|
| 23 | 19 | -3 |

Remarque : En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués.

Mesure du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|---|---|--------------------------|--|
| Les pêcheurs participent à des processus consultatifs afin de promouvoir le partage des responsabilités concernant la gestion de la conservation et de la mise en valeur des ressources | Nombre des processus de consultation auxquels les pêcheurs prennent part en vertu du programme Pêches récréatives | 20 d'ici le 31 mars 2014 | Environ 320 processus de consultation. |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le sous-programme des pêches récréatives a dépassé son objectif de faire participer des pêcheurs à la ligne à 20 processus de consultation. On a procédé à 320 consultations en 2013-2014. La cible a été augmentée à 100 en 2014-2015, mais il se pourrait que l'adoption d'une approche pluriannuelle à l'égard des pêches réduise le nombre de consultations nécessaires chaque année.

Sous-programme 1.1.3 – Le programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique

Description

Le Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique est un programme de contribution conçu pour soutenir les efforts de l'industrie et améliorer la prospérité économique et la durabilité à long terme de l'ensemble des Zones de pêche du homard. Le financement de 50 millions de dollars du programme a été attribué aux zones de pêche du homard pour élaborer et mettre en œuvre des Plans de durabilité. Ces Plans de durabilité aideront le secteur canadien de la pêche au homard à se restructurer afin de répondre aux nouvelles préférences du marché mondial, et à mettre en œuvre des mesures de conservation solides qui maintiennent et augmentent les stocks de homard, réduisent les effets sur l'écosystème, et améliorent la surveillance des prises et la production de rapports sur les pêches. En 2008, la valeur des débarquements de homards au Canada se chiffrait à 600 millions de dollars. Le programme a pris fin le 31 mars 2014. L'expertise scientifique de Pêches et Océans Canada apporte une contribution essentielle à la mise en œuvre de ce programme.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|-------------------------------|-------------------------------|---|
| 4 979 720 | 4 507 538 | -472 182 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 2 | 1 | -1 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|--|---------------------------------------|--------------------------|---------------|
| Les intervenants des Zones de pêche au homard participent au Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique | Nombre de propositions de financement | 32 d'ici le 31 mars 2014 | 32 |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le sous-programme a atteint son objectif de 32 propositions de financement.

Sous-programme 1.1.4 – Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques

Description

Les activités de la pêche commerciale offrent au Ministère une occasion importante et unique d'obtenir des données scientifiques sur les pêches pour ce qui est de l'abondance et de la répartition des ressources halieutiques. Dans le cadre des activités scientifiques collaboratives menées avec l'industrie de la pêche dans l'Atlantique, le Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques permet de recueillir ces données et d'améliorer les activités d'évaluation des principaux stocks tout en alimentant la base de connaissances qui appuie la prise de décisions en matière de gestion des ressources. Les initiatives menées conjointement avec l'industrie de la pêche de l'Atlantique sont revues annuellement pour veiller à ce que les projets correspondent aux priorités des sciences halieutiques et aux exigences en matière de conservation.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|----------------------------|----------------------------|---|
| 1 256 600 | 744 029 | -512 571 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 0 | 1 | 1 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|--|--|-----------------------------|---------------|
| Pêches et Océans Canada collabore avec l'industrie de la pêche dans l'Atlantique afin de produire des données scientifiques sur l'abondance et la distribution des ressources halieutiques | Pourcentage utilisé du financement du programme de collaboration | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | 100 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le programme de recherche conjointe en sciences halieutiques a atteint son objectif qui consistait à utiliser tous les fonds qu'on lui avait alloués. Tous les projets de 2013-2014 sont terminés, y compris dix projets sur la morue, le homard et le crabe des neiges (région de Terre-Neuve-et-Labrador); sept projets sur le flétan, le turbot, le homard, le crabe des neiges, le phoque gris et la mactre d'Amérique (région du Québec); et trois projets sur le homard, le hareng et les espèces de l'écosystème côtier (région du Golfe).

¹ *Loi sur les pêches*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14>

² *Loi sur les espèces en péril*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3>

³ Le terme « naissain » désigne une huître ou un mollusque bivalve semblable au stade larvaire.

⁴ Le terme « stock de géniteurs » désigne un groupe d'individus sexuellement matures d'une culture d'élevage qui est tenu isolé aux fins de reproduction.

⁵ Par « principaux stocks de poissons », on entend généralement, mais pas uniquement, des stocks de poissons dont la valeur annuelle au débarquement dépasse 1 million de dollars ou dont le poids au débarquement est supérieur à 2 000 tonnes.

⁶ Exclut les pêches commerciales en eau douce, dont la gestion revient surtout aux provinces.

⁷ La valeur débarquée de la pêche commerciale au Canada avoisinait le 2,1 milliard de dollars en 2012.

⁸ *L'Évaluation du programme Gestion intégrée des ressources halieutiques*, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/ae-ve/evaluations/11-12/IFRM-fra.htm>

⁹ Cadre opérationnel de la pêche récréative au Canada, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/policies-politiques/op-pc-fra.htm>

¹⁰ Prix nationaux de la pêche récréative, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/peches-fisheries/rec/rfa-ppr/awards-prix-fra.htm>



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.2 – Stratégies et gouvernance autochtones

| |
|---|
| Table des matières |
| Avant-propos |
| Message de la Ministre |
| Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation |
| Profil de l'organisation |
| Contexte organisationnel |
| Dépenses réelles |
| Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental |
| Tendances relatives aux dépenses du Ministère |
| Budget des dépenses par crédit voté |
| Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique |
| Résultat stratégique n° 1 |
| Résultat stratégique n° 2 |
| Résultat stratégique n° 3 |
| Services internes |
| Section III : Renseignements supplémentaires |

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.2 – Stratégies et gouvernance autochtones

Description

Il s'agit d'une responsabilité ministérielle complexe comprenant des éléments de programme et de politique. Ce programme consiste à réaliser des programmes de contribution visant à appuyer la participation des groupes autochtones aux pêches, lorsque la gestion de la pêche est assumée par Pêches et Océans Canada et que les ententes de revendications territoriales n'ont pas été conclues, en particulier pour répondre à trois objectifs : à des fins alimentaires, sociales, et rituelles, à des fins de gestion partagée (établir la capacité nécessaire pour s'investir dans une pêche intégrée), et à des fins de conservation (établir une surveillance, des services de police, et des capacités de gestion des risques). Parallèlement, le programme consiste à fournir des conseils stratégiques au Ministère en ce qui concerne la gestion continue des questions liées aux droits des Autochtones, le renouvellement des programmes et des politiques autochtones, les politiques de répartition, les mandats de négociation des traités, les cadres de mise en œuvre des traités, et les consultations et participation liées aux pêches. Ce programme sert à établir et à maintenir des relations solides et stables avec les groupes autochtones, tout en favorisant des occasions économiques liées à la pêche pour les collectivités autochtones, ce qui contribue à maintenir un régime de gestion des pêches stable, répondant à des règles communes et transparentes pour tous.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 56 875 763 | 56 875 763 | 84 860 400 | 83 910 543 | 27 034 780 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévues 2013-2014 | Réelles 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-------------------|-------------------|--|
| 111 | 117 | 6 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|-------------------------------|------------------------------------|---------------|-----------------|
| Les collectivités autochtones | Pourcentage de groupes autochtones | 98 % d'ici le | 98 % |

| | | | | |
|--|--|--|---------------------------|-----|
| Faits saillants des états financiers | participent activement à la gestion des ressources aquatiques et océaniques | admissibles en vertu d'une relation ou d'une entente de cogestion | 31 mars 2014 | |
| Tableaux de renseignements supplémentaires | Les collectivités autochtones participent activement aux pêches commerciales intégrées | Nombre de Premières nations auxquelles on a délivré des permis et des quotas détenus par la communauté aux fins d'utilisation dans les pêches commerciales intégrées | 145 d'ici le 31 mars 2014 | 126 |
| Dépenses fiscales et évaluations | | | | |

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

Analyse du rendement et leçons retenues

Le programme Stratégies et gouvernance autochtones a réussi à atteindre son objectif de 98 % de collectivités autochtones participant activement à la gestion des ressources aquatiques et des océans.

Les 34 Premières Nations admissibles en vertu de l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique (IPCIA) ont reçu un permis ou un quota communautaire. En vertu de l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique (IPCIP), les 25 entreprises autochtones de pêche commerciale participantes, représentant 97 Premières Nations, ont reçu un quota ou un permis communautaire de pêche commerciale. Bien que le résultat réel ait été légèrement inférieur à l'objectif, la vaste majorité des Premières Nations admissibles ont participé à l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique ou à l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique et ce, malgré les inquiétudes initiales concernant le maintien du programme.

Sous-programme 1.2.1 – Stratégie relative aux pêches autochtones

Description

La Stratégie relative aux pêches autochtones permet l'établissement de relations avec les groupes autochtones, fournit un mécanisme à Pêches et Océans Canada pour respecter ses obligations, et favorise une gestion stable et ordonnée des pêches au profit de tous les Canadiens. La [Stratégie relative aux pêches autochtones](#)¹ permet d'encadrer l'accès à la pêche à des fins alimentaires, sociales, et rituelles, conformément à la décision de 1990 rendue par la Cour suprême du Canada dans l'affaire *R. c. Sparrow*. Par l'intermédiaire des Ententes de pêche globales et des Ententes de financement de projets (fonds de contribution), qui décrivent les modalités de la pêche à des fins alimentaires, sociales, et rituelles et qui sont négociées entre Pêches et Océans Canada et les groupes autochtones, d'autres objectifs plus généraux du programme sont atteints, notamment : fournir aux groupes autochtones l'occasion de participer à la gestion de leurs pêches, ce qui contribue à l'autosuffisance économique des collectivités autochtones, et jette les bases de l'élaboration de traités et d'ententes d'autonomie gouvernementale.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|----------------------------|----------------------------|---|
| 27 310 719 | 52 206 793 | 24 896 074 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévues 2013-2014 | Réelles 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-------------------|-------------------|--|
| 30 | 29 | -1 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|------------------|--------------------------|--------|-----------------|
|------------------|--------------------------|--------|-----------------|

| | | | |
|---|---|---------------------------|-----|
| Les communautés autochtones ont la possibilité de participer à la gestion de leurs propres pêches à des fins alimentaires, sociales, et rituelles | Nombre de collectivités autochtones ayant passé un accord en vertu de la Stratégie relative aux pêches autochtones | 135 d'ici le 31 mars 2014 | 126 |
| | Nombre de collectivités autochtones auxquelles on a délivré un permis communautaire pour la pêche à des fins alimentaires, sociales, et rituelles | 150 d'ici le 31 mars 2014 | 235 |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le sous-programme n'a pu atteindre l'un de ses objectifs en raison de la décision de certaines Premières Nations de ne pas conclure d'accord relatif à la Stratégie relative aux pêches autochtones avec le Ministère en 2013-2014.

Le sous-programme Stratégie relative aux pêches autochtones a dépassé l'objectif de 150. Les 235 collectivités/groupes autochtones se sont vu délivrer un permis communautaire à des fins alimentaires, sociales et rituelles (184 Premières Nations de la Colombie-Britannique et du Yukon admissibles en vertu de la SRAPA et 51 permis communautaires à des fins alimentaires, sociales et rituelles dans les régions du Golfe et de l'Atlantique).

Sous-programme 1.2.2 – Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques

Description

Le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques est un programme de contribution visant à aider les groupes autochtones vivant dans un même bassin versant ou un même écosystème à acquérir des compétences leur permettant de participer plus efficacement aux processus de gestion des ressources aquatiques et des océans auxquels prennent part plusieurs intervenants. Le Programme fournit un financement aux groupes autochtones admissibles pour former des organisations de gestion des ressources aquatiques et des océans capables d'engager ou d'embaucher sous contrat du personnel qualifié pour leur permettre de participer efficacement aux processus décisionnels et consultatifs. Parmi les autres objectifs, mentionnons notamment la promotion de l'établissement de structures de gestion collaborative, et l'amélioration de l'échange d'information entre les collectivités autochtones et au sein de ces dernières, ainsi qu'avec Pêches et Océans Canada et d'autres intervenants.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|----------------------------|----------------------------|---|
| 15 094 500 | 18 327 312 | 3 232 812 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévues 2013-2014 | Réelles 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-------------------|-------------------|--|
| 10 | 12 | 3 |

Remarque : En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués.

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultat réel |
|---|--|--------------------------|---------------|
| Les groupes autochtones ont la capacité de participer à la gestion des ressources | Nombre d'organisations autochtones de gestion des ressources aquatiques et océaniques basées sur les bassins | 30 d'ici le 31 mars 2014 | 38 |

| | | | |
|---|------------------------------------|--|--|
| aquatiques et océaniques au niveau d'un bassin versant ou d'un écosystème | hydrographiques et les écosystèmes | | |
|---|------------------------------------|--|--|

Analyse du rendement et leçons retenues

Une totale de 38 organisations (organisations autochtones de gestion des ressources aquatiques et océaniques fondée sur les bassins hydrographiques et les écosystèmes) du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques (PAGRAO) ont signé des ententes avec Pêches et Océans Canada dans le cadre du PAGRAO, ce qui est supérieur à l'objectif du sous-programme de 30 organisations du PAGRAO.

Sous-programme 1.2.3 – Stratégies et gouvernance

Description

Ce programme consiste à donner l'orientation nécessaire pour la gestion des programmes de contribution et à dispenser des conseils d'orientation stratégiques sur les questions liées à la pêche autochtone. Par ailleurs, il vise à fournir efficacement des conseils et du soutien au gouvernement du Canada sur les revendications territoriales et les ententes d'autonomie gouvernementale.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|----------------------------|----------------------------|---|
| 14 470 544 | 13 376 438 | -1 094 106 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévues 2013-2014 | Réelles 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-------------------|-------------------|--|
| 71 | 76 | 5 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|--|--|--------------------------|-----------------|
| Les ententes sur les traités signés comportant les dispositions sur les pêches et les océans sont conformes aux politiques et aux objectifs de Pêches et Océans Canada et servent les intérêts des groupes autochtones | Nombre de négociations de traités avec la Table sur la pêche active | 14 d'ici le 31 mars 2014 | 12 |
| | Nombre de traités mis en œuvre selon les dispositions sur les pêches et les océans | 26 d'ici le 31 mars 2014 | 24 |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le sous-programme a participé à 12 négociations de traité avec des tables sur la pêche active, juste en deçà de son objectif de 14. On a maintenu le report des négociations de traité en Colombie-Britannique.

En 2013-2014, on a mis en application 24 traités. Les deux traités restants (Sliammon et Yale) entreront en vigueur en 2016. Même si les deux dernières ententes n'entrent pas en vigueur, nous avons continué à examiner les 26 traités et avons cerné toutes les obligations prévues pour chaque entente. Cette information orientera la mise en œuvre d'activités à l'avenir.

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.3 – Programme d'aquaculture durable

| |
|--|
| Table des matières |
| Avant-propos |
| Message de la Ministre |
| Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation |
| Profil de l'organisation |
| Contexte organisationnel |
| Dépenses réelles |
| Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental |
| Tendances relatives aux dépenses du Ministère |
| Budget des dépenses par crédit voté |
| Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique |
| Résultat stratégique n° 1 |
| Résultat stratégique n° 2 |
| Résultat stratégique n° 3 |
| Services internes |
| Section III : Renseignements supplémentaires |

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.3 – Programme d'aquaculture durable

Description

Le Programme d'aquaculture durable a pour objectif de définir les conditions favorisant la prospérité d'un secteur canadien de l'aquaculture dynamique, innovateur, viable sur le plan économique, durable sur les plans environnemental et social, et concurrentiel à l'échelle internationale, afin d'en faire profiter la population canadienne et d'accroître la confiance du public envers l'aquaculture. Le mandat réglementaire du programme est tiré de la [Loi sur les pêches](#)¹, de la [Loi sur le développement de la pêche](#)², et la [Loi sur les océans](#)³. En sa qualité d'organisation fédérale responsable des questions aquacoles, Pêches et Océans Canada met en place, principalement en établissant des réglementations et des collaborations étroites avec des intervenants des secteurs public et privé, une approche intraministérielle gérée et intégrée de façon horizontale afin de créer les conditions optimales pour le secteur. Le programme est exécuté en collaboration avec d'autres ministères des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, l'industrie, le secteur privé, des organisations non gouvernementales, et d'autres intervenants. L'expertise scientifique du Ministère joue un rôle important dans le soutien de la production aquacole durable.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 20 674 443 | 20 674 443 | 29 086 052 | 26 298 035 | 5 623 592 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 162 | 185 | 23 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|--|---------------------------------------|----------------------------------|---------------|
| Une industrie aquacole canadienne qui présente un équilibre entre les intérêts | Indice de durabilité de l'aquaculture | Niveau de référence à déterminer | n/a |

Faits saillants des états financiers

réglementaires, environnementaux, et économiques

2012-2013

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

Analyse du rendement et leçons retenues

Selon la stratégie de mesure du rendement du programme d'aquaculture durable renouvelé (cadre de gestion du rendement et du risque pour 2013 à 2018), l'indice est remplacé par un nouvel indicateur qui sera mesuré chaque année pour évaluer le résultat final du PAD : « un secteur canadien de l'aquaculture durable sur le plan environnemental, économique et social ». L'indicateur est le « niveau de production aquacole au Canada ».

Sous-programme 1.3.1 – Gestion de l'aquaculture

Description

Le programme Gestion de l'aquaculture consiste à gérer les responsabilités réglementaires actuelles et à travailler avec les provinces et les territoires à assurer l'uniformité et l'allègement des règlements, notamment par la mise en œuvre du Régime de réglementation sur la libération de substances aquacoles⁴ et l'initiative fédérale provinciale et territoriale actuelle du Conseil canadiens des ministres des pêches et de l'aquaculture visant à renouveler le programme canadien d'introductions et de transferts. La gestion de l'aquaculture comporte des activités favorables à l'innovation, à la croissance durable, et au développement du secteur. Elle tient compte des occasions et des besoins du marché, et favorise la transparence au moyen de rapports sur la durabilité, ainsi que la gestion des maladies et des risques écologiques et génétiques associés au déplacement des organismes aquatiques. Par ailleurs, cette gestion de l'aquaculture consiste à faire en sorte que les responsabilités réglementaires nationales cadrent avec les responsabilités et les engagements internationaux. On vise également à établir un lien entre l'aquaculture et les autres politiques et programmes ministériels ayant une incidence sur l'aquaculture (p. ex., [Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques](#)⁵, renouvellement des pêches, protection des pêches).

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|----------------------------|----------------------------|---|
| 4 838 620 | 12 531 693 | 7 693 073 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 33 | 83 | 50 |

Remarque: L'écart entre les ressources humaines prévues et réelles est attribuable au fait que les équivalents temps plein des régions ont été omis des ressources humaines prévues. Le programme corrigera ce point dans les équivalents temps plein prévus pour 2015-2016.

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|--|--|---------------------------|-----------------|
| Augmentation de la transparence, de la coordination, et de la rationalisation des activités relatives aux règlements, aux politiques, aux projets, et à la mise en œuvre | Pourcentage des activités prévues relatives aux règlements, aux politiques, aux projets, et à la mise en œuvre qui sont transparentes, coordonnées, et rationalisées | 75% d'ici le 31 mars 2014 | 75 % |

| | | | |
|--|--|-----------------------------|-------|
| La version renouvelée du Code national sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques du Canada régira la gestion des risques sanitaires, écologiques, et génétiques associés aux déplacements des organismes aquatiques | Réaliser les étapes pour définir les rôles à l'échelle fédérale, provinciale, et territoriale dans la gestion des risques génétiques, écologiques, et sanitaires | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | 100 % |
| | Définir, dans le cadre du Code renouvelé, un processus de rationalisation de la délivrance des permis concernant les introductions et les transferts | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | 100 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le sous-programme a préparé neuf politiques et documents d'orientation, atteignant par le fait même son objectif de 75 %.

Le sous-programme a aussi réussi à prendre des mesures pour définir le rôle des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans la gestion des risques liés aux maladies, à l'environnement et à la génétique énoncés dans le code national de 2013.

Le sous-programme a réussi à définir un processus de rationalisation de la délivrance de permis pour les introductions et les transferts. La section 6.3.2 du Code de 2013 simplifie les autorisations requises pour déplacer des organismes aquatiques pour lesquels des risques ont été étudiés dans des conditions de permis distinctes, et la section 6.3.4 traite de la délivrance d'un permis unique pour des déplacements similaires multiples.

Sous-programme 1.3.2 – Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique

Description

Le Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique a été conçu pour définir la réglementation fédérale en vertu de la [Loi sur les pêches](#) ainsi qu'un programme fédéral visant à réglementer la pêche et les aspects environnementaux de l'aquaculture en Colombie-Britannique. Le nouveau régime de réglementation inclut la mise en œuvre d'un programme intégrant des questions déjà gérées par le gouvernement de la Colombie-Britannique, comme les permis, les mesures de confinement et les plans de gestion de la santé du poisson, et des questions actuellement gérées par Pêches et Océans Canada, comme les autorisations relatives à l'habitat, les conditions, les permis d'introduction et de transfert, ainsi que les permis de chasse aux phoques nuisibles. La création du Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique répond à une décision de la Cour suprême de la Colombie-Britannique prise en février 2009, selon laquelle la pisciculture est une pêche et relève exclusivement du gouvernement fédéral en vertu de la [Loi constitutionnelle de 1867](#)⁶.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|----------------------------|----------------------------|---|
| 6 514 066 | 4 290 076 | -2 223 990 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 50 | 33 | -17 |

Remarque: Les écarts entre les ressources humaines prévues et réelles découlent du fait qu'on alloue des équivalents temps plein supplémentaires à d'autres secteurs de programmes et services de Pêches et Océans

Canada en vertu de l'Architecture d'alignement des programmes (services internes et programme de conformité et d'application des lois). Ces équivalents temps plein ont tout de même contribué au succès de la mise en œuvre du Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique.

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|---|--|-----------------------------|-----------------|
| Un régime de réglementation transparent pour l'aquaculture en Colombie-Britannique | Pourcentage d'activités prévues pour l'examen des politiques relatives à l'aquaculture et l'environnement menées à terme | 25 % d'ici le 31 mars 2014 | 25 % |
| Création de plans de gestion intégrée de l'aquaculture pour les poissons et les mollusques en tenant compte du processus consultatif de la gestion de l'aquaculture mis en place pour entendre le point de vue des Premières nations et autres groupes d'intervenants | Pourcentage des mesures prises pour mettre en œuvre les plans de gestion intégrée de l'aquaculture pour les poissons et les mollusques | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | 90 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

On a procédé à l'examen des politiques aquacoles et environnementales.

Le sous-programme a mis en œuvre 90 % des mesures requises pour mettre en œuvre les plans de gestion intégrée de l'aquaculture, et est passé près de faire approuver de manière définitive l'un des deux plans. On a achevé le plan de gestion intégrée de l'aquaculture des poissons de mer en décembre 2013. On y a notamment intégré l'examen et les commentaires issus du processus du Comité consultatif sur la gestion de l'aquaculture. On est en train de mettre la dernière main au plan de gestion intégrée de l'aquaculture pour les mollusques. On y incorpore les commentaires issus de la plus récente réunion du Comité consultatif sur la gestion de l'aquaculture pour les mollusques.

Sous-programme 1.3.3 – Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture

Description

Le Secteur des sciences joue un rôle de premier plan dans le soutien de l'engagement du Ministère envers une production aquacole durable. Les efforts des chercheurs de Pêches et Océans Canada visent principalement à comprendre les interactions environnementales et biologiques entre l'aquaculture et l'environnement aquatique afin de déterminer les effets généraux de l'aquaculture sur les écosystèmes. Ces recherches apportent plus de certitude scientifique sur la façon dont la croissance prévue de l'aquaculture pourra s'intégrer d'une manière qui cadre avec la capacité d'autoépuration de l'environnement aquatique naturel ainsi que l'engagement du Canada envers le développement durable. En outre, les recherches servent de base à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de gestion intégrées et efficaces à l'échelle des zones.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|----------------------------|----------------------------|---|
| 7 010 257 | 7 228 429 | 218 172 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| | | |

| | | |
|----|----|-----|
| 68 | 54 | -14 |
|----|----|-----|

Remarque: Le Programme d'aquaculture durable a été renouvelé plus tard que prévu au cours de l'exercice, ce qui fait que certains postes équivalents temps plein n'ont pas été pourvus, en raison de l'incertitude entourant le financement ou du délai insuffisant pour doter ces postes entre la date de renouvellement du programme et la fin de l'exercice.

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|--|--|----------------------------|-----------------|
| Les décideurs ont accès à une bonne base de connaissances quant aux effets écosystémiques étendus de l'aquaculture sur les environnements aquatiques | Pourcentage des projets d'aquaculture achevés comme prévu | 90 % d'ici le 31 mars 2014 | 100 % |
| | Pourcentage de demandes officielles d'avis approuvées et réalisées dans les délais | 90 % d'ici le 31 mars 2014 | 100 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Tous les projets d'aquaculture ont été terminés à temps, et toutes les demandes officielles de conseils ont été effectuées dans les délais prescrits.

Sous-programme 1.3.4 – Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture

Description

La collaboration directe avec l'industrie aquacole canadienne et d'autres partenaires importants pour la recherche et le développement accroît la compétitivité internationale de l'industrie canadienne en créant des liens entre les chercheurs de l'industrie et ceux du Ministère. Elle facilite l'acquisition de nouvelles connaissances, le transfert de technologie et la commercialisation de la recherche par l'industrie aquacole canadienne. La recherche et le développement effectués dans le cadre de ce programme visent à optimiser la santé du poisson, la production piscicole, et le rendement environnemental de l'industrie. Le Programme affecte des fonds aux projets de recherche collaboratifs proposés et cofinancés par des producteurs aquacoles partenaires. Avec ce programme, le Ministère cherche à créer les conditions pouvant soutenir une industrie aquacole canadienne durable et compétitive à l'échelle internationale.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|----------------------------|----------------------------|---|
| 2 311 500 | 2 247 837 | -63 663 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 12 | 16 | 4 |

Remarque: Les équivalents temps plein ont été déterminés en fonction des volets de projet pour lesquels on prévoit de bons résultats et en fonction des besoins connexes en matière d'expertise; le nombre réel et exact d'équivalents temps plein associés correspond à ce qu'il a fallu pour mener à bien les projets de recherche collaboratifs ayant été approuvés dans le cadre d'un processus concurrentiel.

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|--|---|----------------------------|---------------|
| Le gouvernement et l'industrie aquacole canadienne collaborent afin d'aborder les priorités nouvelles et actuelles | Pourcentage de priorités de recherche déterminées et traitées au moyen de projets de recherche collaboratifs avec l'industrie | 90 % d'ici le 31 mars 2014 | 100 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

On s'occupe de toutes les priorités de recherche (10) dans le cadre de projets de recherche collaborative avec l'industrie.

- ¹ *Loi sur les pêches*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14>
- ² *Loi sur le développement de la pêche*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-21/index.html>
- ³ *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4>
- ⁴ Le règlement s'appelle maintenant *Règlement sur les activités liées à l'aquaculture*.
- ⁵ Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques, <http://www.inspection.gc.ca/aliments/poisson-et-produits-de-la-mer/salubrite-des-mollusques/fra/1299826806807/1299826912745>
- ⁶ *Loi constitutionnelle de 1867*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/index.html>



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.4 – Programme de mise en valeur des salmonidés

Table des matières

Avant-propos

Message de la Ministre

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Contexte organisationnel

Dépenses réelles

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

Budget des dépenses par crédit voté

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 1

Résultat stratégique n° 2

Résultat stratégique n° 3

Services internes

Section III : Renseignements supplémentaires

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.4 – Programme de mise en valeur des salmonidés

Description

Le Programme de mise en valeur des salmonidés favorise des pêches durables en améliorant les possibilités de récolte grâce à la production de poissons aux fins de récolte, à l'évaluation, et à la conservation des stocks ainsi qu'au soutien à l'intendance assurée par les partenaires. Le programme contribue directement et indirectement aux possibilités de pêche durable grâce à l'élevage et à la mise en liberté de saumons du Pacifique à partir de ses écloséries et chenaux de frai. Les efforts d'amélioration visant les principaux stocks déployés dans le cadre du Programme de mise en valeur des salmonidés contribuent directement à la capacité du Canada de répondre à ses obligations découlant du Traité sur le saumon du Pacifique et favorise l'atteinte des objectifs en matière d'accès aux marchés internationaux pour les produits du saumon du Canada. Les activités de sensibilisation, de participation communautaire, de rétablissement, et de maintien de l'habitat essentiel du saumon organisées dans le cadre du Programme de mise en valeur des salmonidés a permis de sensibiliser les collectivités et le grand public quant à la gérance du saumon. Ce programme contribue à la [gestion intégrée des pêches](#), en particulier dans les domaines comme la [pêche commerciale](#) et la [pêche récréative](#), la [protection des pêches](#), ainsi que le [Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique](#), sans compter qu'il favorise la collaboration en matière de [santé des animaux aquatiques](#), et de [biotechnologie et génomique](#). Les divers volets du Programme sont coordonnés avec l'[Agence canadienne d'inspection des aliments](#)¹ ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux de même que les administrations municipales.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 29 688 187 | 29 688 187 | 32 988 523 | 32 383 362 | 2 695 175 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 212 | 204 | -8 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|---|--|---------------------------|---------------|
| La mise en valeur des populations de saumon favorise la pêche | Pourcentage minimum de groupes de production des installations de mise en valeur dans les Plans de gestion intégrée des pêches où la pêche ou l'évaluation des stocks constituent l'objectif de mise en valeur | 50% d'ici le 31 mars 2014 | 52 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

On a atteint l'objectif d'augmentation d'au moins 50 % de la production de poissons fixé dans les plans de gestion intégrée des pêches, qui est considéré comme un indicateur de la récolte ou d'évaluation d'un stock. L'atteinte de l'objectif immédiat peut être attribuée à l'efficacité du processus de planification annuelle intégrée de la production avec les programmes régionaux de Gestion des pêches et des Sciences, et le suivi, le contrôle et l'analyse des données de production sont effectués dans le cadre de la stratégie de mesure du rendement du Programme de mise en valeur des salmonidés.

Sous-programme 1.4.1 – Opérations de mise en valeur des salmonidés**Description**

Les opérations de mise en valeur des salmonidés comprennent la production de saumon du Pacifique à partir d'installations de mise en valeur et de l'habitat restauré, ainsi que des projets qui favorisent la participation des citoyens aux activités de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques. Les installations de mise en valeur comprennent les éclosiers et les chenaux de frai qui produisent du poisson afin de procurer des occasions de récolte aux Premières nations, ainsi que dans les domaines de la pêche commerciale et sportive, en plus d'appuyer les engagements en matière d'évaluation des stocks pris par le Canada dans le cadre du Traité international sur le saumon du Pacifique. Le programme favorise la participation des citoyens dans les activités de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques, ainsi que dans les projets de rétablissement et d'amélioration de l'habitat, auxquels prennent aussi part les partenaires des autres ordres de gouvernement, de l'industrie, et des Premières Nations. Parmi les projets mis sur pied en collaboration avec des partenaires communautaires, on compte également le soutien à l'élaboration de plans intégrés relatifs aux bassins versants locaux et régionaux, et d'activités d'intendance. Les opérations de mise en valeur des salmonidés facilitent également les projets d'éducation à l'école et de sensibilisation auprès de la population.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|----------------------------|----------------------------|---|
| 28 726 187 | 31 053 530 | 2 327 343 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 212 | 204 | -8 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|--|--|----------------------------|-----------------|
| Un soutien est apporté aux stocks de saumons vulnérables | Pourcentage minimum de groupes de production des installations de mise | 25 % d'ici le 31 mars 2014 | 39 % |

| | | | |
|--|---|------------------------------|--------|
| | en valeur dans les Plans de gestion intégrée des pêches où la conservation et le rétablissement des stocks vulnérables constituent l'objectif de mise en valeur | | |
| Les Premières nations, les collectivités, et les tiers participent à des activités de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques à l'échelle locale | Nombre d'intendants communautaires (Premières nations, bénévoles, étudiants, etc.) qui participent aux activités d'intendance soutenues par les opérations de mise en valeur des salmonidés | 15 000 d'ici le 31 mars 2014 | 17 460 |

Analyse du rendement et leçons retenues

L'objectif immédiat d'au moins 25 % d'augmentation de la production de poissons du Programme de mise en valeur des salmonidés, considéré par le Plan de gestion intégrée des pêches comme visant la conservation ou le rétablissement des stocks, a été atteint pour l'exercice 2013-2014. Le taux de 39 % peut être attribué à l'efficacité du processus de planification annuelle intégrée de la production avec les programmes régionaux de Gestion des pêches et des Sciences, et le suivi, le contrôle et l'analyse des données de production sont effectués dans le cadre de la stratégie de mesure du rendement du programme de mise en valeur des salmonidés.

On a dépassé l'objectif immédiat des protecteurs communautaires participant aux opérations de mise en valeur des salmonidés soutenues par les activités d'intendance. L'atteinte de l'objectif immédiat peut être attribuée aux efforts continus et couronnés de succès du Programme de mise en valeur des salmonidés pour éduquer et mobiliser efficacement les intervenants et le public au sujet de l'intendance du saumon du Pacifique et de son habitat.

Sous-programme 1.4.2 – Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés

Description

Les programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés fournissent un financement pour appuyer l'exécution de projets communautaires liés aux saumons et à l'habitat du poisson. Pêches et Océans Canada a conclu des ententes de contribution prévoyant une collaboration à long terme avec la Fondation du saumon du pacifique et la T. Buck Suzuki Environmental Foundation. La source du financement que Pêches et Océans Canada accorde à ces fondations est entièrement compensée par les recettes tirées de la vente de timbres de conservation du saumon du Pacifique et des frais supplémentaires de conservation de la pêche commerciale exigés pour les cartes d'enregistrement du pêcheur. Grâce aux contributions de Pêches et Océans Canada qu'elle utilise comme capitaux de départ, la Fondation du saumon du Pacifique finance des projets communautaires d'envergure sur le saumon et sur l'habitat du poisson afin de conserver, de rétablir, et de mettre en valeur le saumon du Pacifique en partenariat avec les communautés, les autres gouvernements, les représentants des Premières nations, et les organismes sans but lucratif. La T. Buck Suzuki Environmental Foundation entreprend directement des projets pour les communautés de pêcheurs afin de protéger et de conserver le poisson et son habitat.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|----------------------------|----------------------------|---|
| 962 000 | 1 329 832 | 367 832 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| | Écart (nombre réel moins |
|--|--------------------------|
| | |

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|-------------------------|
| 0 | 0 | 0 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | oRésultat réel |
|---|--|----------------------------|---|
| Les Premières nations, les collectivités, et les organisations ont des ressources pour participer à des activités coopératives de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques | Pourcentage minimum des fonds reçus par Pêches et Océans Canada lors de l'exercice financier précédent grâce au timbre de conservation du saumon qui sont affectés comme paiements de contribution à la Fondation du saumon du Pacifique et à la T Buck Suzuki Fondation pour soutenir les projets de mise en valeur, d'habitat, et d'intendance du saumon | 90 % d'ici le 31 mars 2014 | En tout, 95 % du financement de 2013-2014 a été fourni. |

Analyse du rendement et leçons retenues

Malgré les difficultés administratives de 2013-2014 associées au fait de fournir quatre fois le montant de la contribution la plus importante à la Fondation du saumon du Pacifique, l'objectif de rendement a été atteint.

¹ Agence canadienne d'inspection des aliments, <http://www.inspection.gc.ca/fra/1297964599443/1297965645317>



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.5 – Santé des animaux aquatiques

Table des matières

Avant-propos

Message de la Ministre

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Contexte organisationnel

Dépenses réelles

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

Budget des dépenses par crédit voté

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 1

Résultat stratégique n° 2

Résultat stratégique n° 3

Services internes

Section III : Renseignements supplémentaires

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.5 – Santé des animaux aquatiques

Description

En collaboration avec l'[Agence canadienne d'inspection des aliments](#)¹, Pêches et Océans Canada est responsable de la mise en œuvre commune du [Programme national sur la santé des animaux aquatiques](#)². L'objectif de ce programme est de prévenir l'introduction et la propagation de maladies infectieuses graves chez les animaux aquatiques sauvages et d'élevage. La détection et la déclaration des maladies d'importance nationale et internationale chez les animaux aquatiques sauvages et d'élevage sont essentielles afin de prévenir ou de limiter les épidémies de maladies graves. Une approche intégrée de la santé des animaux aquatiques protège la santé des ressources aquatiques sauvages et d'élevage du Canada et assure une plus grande stabilité économique et un potentiel de croissance accru pour les industries et les régions qui dépendent de ces ressources. Prévenir la propagation des maladies chez les animaux aquatiques au Canada et l'introduction de maladies infectieuses graves chez ceux-ci est une démarche essentielle à la protection des ressources aquatiques du Canada et à notre marché de l'exportation des poissons et des produits de la mer. Les spécialistes du domaine scientifique de Pêches et Océans Canada donnent des conseils scientifiques, réalisent des diagnostics, et effectuent du travail de recherche. Les connaissances tirées des activités scientifiques servent de fondement à la certification de l'état de santé des animaux aquatiques, essentielle au commerce de poissons et de produits de la mer canadiens, à l'accès au marché, et à l'exercice des responsabilités fédérales en vertu de la [Loi sur la santé des animaux](#)³ et de la [Loi sur les pêches](#)⁴. Le programme favorise également la réalisation d'autres activités dans le cadre des programmes de Pêches et Océans Canada, comme le [programme de mise en valeur des salmonidés](#), la [biotechnologie et la génomique](#), ainsi que le [programme coopératif de recherche et développement en aquaculture](#).

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 5 772 301 | 5 772 301 | 6 801 305 | 6 801 305 | 1 029 004 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) |
|-----------------|----------------|--|
| | | |

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

| | | 2013-2014 |
|----|----|-----------|
| 54 | 50 | -4 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|--|---|-----------------------------|-----------------|
| Les décideurs ont accès aux résultats des tests diagnostiques pour la réglementation de la santé des animaux aquatiques | Pourcentage de critères remplis afin d'obtenir la certification du Conseil canadien des normes ISO (Organisation internationale de normalisation) 17025 pour chacun des trois laboratoires du Système de laboratoire national pour la santé des animaux aquatiques de Pêches et Océans Canada | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | 98 % |
| | Pourcentage de tests effectués sur des échantillons de poissons soumis aux laboratoires du Système de laboratoire national pour la santé des animaux aquatiques de Pêches et Océans Canada | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | 82 % |
| Les décideurs ont accès aux avis et aux connaissances scientifiques pour appuyer la réglementation sur la santé des animaux aquatiques | Pourcentage de rapports de recherche à la disposition des décideurs | 90 % d'ici le 31 mars 2014 | 75 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Dans l'ensemble, les trois laboratoires de diagnostic ont respecté 98 % de leurs 230 critères respectifs différents pour l'accréditation ISO.

Le programme n'a pas atteint son objectif de respect de l'ensemble des délais convenus pour l'exécution des analyses d'échantillons de poisson demandées parce que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) lui a soumis un grand nombre de demandes d'analyses devant être effectuées en priorité.

À mi-exercice, on s'attendait à ce que l'analyse d'une bonne partie des échantillons initiaux soit reportée au prochain exercice financier. Toutes les analyses ont été réalisées, mais seulement 82 % ont été terminées dans les délais convenus au départ.

Ces retards dans les analyses ont fait l'objet d'une discussion avec l'ACIA, et on a jugé qu'il n'y a pas eu de répercussion grave. Le nombre de demandes de programme pour des essais de diagnostic continue à augmenter, et la capacité du système de laboratoire national pour la santé des animaux aquatiques (SLNSAA) du MPO de répondre à ces demandes sera mise à rude épreuve dans un proche avenir. Les gestionnaires de programme du MPO travaillent en étroite collaboration avec l'ACIA pour améliorer la planification des échantillons dans le but de réduire les retards liés aux essais. Certains échantillons de faible priorité n'ont peut-être pas besoin d'un délai aussi court et amélioreront la capacité du MPO à atteindre l'objectif fixé.

En 2013-2014, 75 % des jalons relatifs aux rapports de projet de recherche ont été atteints. Certains des jalons qui devaient être atteints lors du dernier trimestre n'ont pu être atteints en raison de facteurs hors du contrôle du Ministère (c.-à-d. que du matériel spécialisé n'était pas disponible pour les projets).

¹ Agence canadienne d'inspection des aliments, <http://www.inspection.gc.ca/fra/1297964599443/1297965645317>

² Programme national sur la santé des animaux aquatiques, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/science/aah-saa/national-aquatic-animal-health-program-fra.html>

³ Loi sur la santé des animaux, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.3/>

⁴ Loi sur les pêches, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14>



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.6 – Biotechnologie et génomique

| |
|--|
| Table des matières |
| Avant-propos |
| Message de la Ministre |
| Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation |
| Profil de l'organisation |
| Contexte organisationnel |
| Dépenses réelles |
| Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental |
| Tendances relatives aux dépenses du Ministère |
| Budget des dépenses par crédit voté |
| Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique |
| Résultat stratégique n° 1 |
| Résultat stratégique n° 2 |
| Résultat stratégique n° 3 |
| Services internes |
| Section III : Renseignements supplémentaires |

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.6 – Biotechnologie et génomique

Description

Les connaissances et leur application dans des technologies innovatrices sont vitales afin de favoriser les progrès au niveau du développement durable des ressources aquatiques. Le Ministère doit acquérir les connaissances nécessaires pour pouvoir justifier la responsabilité du gouvernement fédéral en matière de réglementation et d'évaluation des risques associés aux produits du poisson résultant de la biotechnologie. L'adoption d'outils et de techniques de recherche de pointe dans les domaines de la génomique et de la biotechnologie permet également au Ministère d'accroître sa capacité de protéger les espèces en péril, de gérer l'ouverture et la fermeture des pêches, d'éviter la surexploitation des ressources, de poursuivre les braconniers, d'améliorer les pratiques aquacoles, de limiter les éclosions de maladies, et d'assainir les sites contaminés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 3 576 752 | 3 640 252 | 3 713 029 | 3 713 029 | 72 777 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 23 | 21 | -2 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|---|--|-----------------------------|-----------------|
| Les décideurs de Pêches et Océans Canada et d'Environnement Canada ont accès à des avis et des connaissances en matière de biotechnologie pour la réglementation des produits du poisson issus de la biotechnologie | Pourcentage de réponses à des demandes d'avis et d'information en matière de biotechnologie fournies aux décideurs dans les délais | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | 100 % (3 sur 3) |

| | | | | |
|--------------------------------------|---|---|---|------------------|
| Faits saillants des états financiers | Les décideurs de Pêches et Océans Canada ont accès à des connaissances et à des avis en matière de génomique pour la gestion des pêches et des océans | Pourcentage de projets de l'Initiative de recherche et de développement en génomique qui ont fourni des avis et des connaissances en matière de génomique aux décideurs | 100 % dans les trois ans suivant l'achèvement d'un projet d'ici le 31 mars 2014 | 83 % (10 sur 12) |
|--------------------------------------|---|---|---|------------------|

Dépenses fiscales et évaluations

Analyse du rendement et leçons retenues

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Le Ministère a atteint son premier objectif en fournissant trois importants avis scientifiques à Environnement Canada : une définition du problème pour l'évaluation des risques associés au saumon AquAdvantage; une évaluation des risques environnementaux et des risques indirects pour la santé humaine posés par le saumon AquAdvantage; et un résumé de la réponse des Sciences à l'évaluation des risques environnementaux et des risques indirects pour la santé humaine posés par le saumon AquAdvantage. Le résumé de la réponse des Sciences est disponible [en ligne](#).

Annexe :
Définitions

Le programme n'a pas atteint son deuxième objectif en raison de difficultés techniques et méthodologiques survenues pendant les travaux de recherche. Des analyses supplémentaires sont prévues pour les deux projets restants. Elles permettront de parachever les résultats des deux projets qui visaient à fournir des conseils préliminaires aux gestionnaires des ressources.



Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.7 – Engagement à l'échelle internationales

| |
|--|
| Table des matières |
| Avant-propos |
| Message de la Ministre |
| Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation |
| Profil de l'organisation |
| Contexte organisationnel |
| Dépenses réelles |
| Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental |
| Tendances relatives aux dépenses du Ministère |
| Budget des dépenses par crédit voté |
| Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique |
| Résultat stratégique n° 1 |
| Résultat stratégique n° 2 |
| Résultat stratégique n° 3 |
| Services internes |
| Section III : Renseignements supplémentaires |

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.7 – Engagement à l'échelle internationales

Description

Dans le cadre d'engagements multilatéraux et bilatéraux, ce programme favorise et protège les intérêts des Canadiens en leur assurant un accès à des ressources halieutiques faisant l'objet d'une gestion internationale, en plus d'encourager et d'influencer la gestion durable des pêches au niveau régional et des écosystèmes marins sains sur le plan mondial. En outre, il contribue à un régime commercial stable sur la scène internationale pour les poissons et les produits de la mer du Canada. Pour ce faire, on fait appel à une approche coordonnée et proactive qui reflète les positions et les intérêts nationaux, y compris les priorités internationales du gouvernement du Canada, en plus d'être ancrées dans l'expertise scientifique et les pratiques de gestion exemplaires du Ministère. Les buts du programme bénéficient également de la création de relations vastes et constructives avec des partenaires internationaux, alors que ces relations reposent sur des stratégies et des buts communs. De nombreux Canadiens profitent directement des stocks de poisson gérés à l'échelle internationale, et le secteur canadien des poissons et des produits de la mer dans son ensemble repose en majeure partie sur le commerce international. Comme le territoire canadien est bordé par trois océans, des relations et une collaboration efficaces avec les partenaires internationaux, régionaux, et nationaux sont essentielles pour relever les défis dans les domaines de la pêche et des écosystèmes, ainsi que pour promouvoir à l'échelle internationale des normes, des ententes, et des décisions de gestion qui reflètent les approches du Canada.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 14 972 643 | 15 080 368 | 15 847 656 | 14 355 038 | -725 330 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 65 | 56 | -9 |

Remarque : Les 41 équivalents temps plein rapportés pour les Services internes (Soutien à la gouvernance et à la gestion) dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014* devraient avoir été alloués au programme 1.7 (Engagement à l'échelle internationales). Cet ajustement ressort ici dans les données sur les équivalents temps

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

plein prévus ainsi que sous la rubrique Services internes.

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|---|--|-----------------------------|-----------------|
| Les décisions et les accords internationaux en matière de gestion des pêches reflètent les positions et les intérêts du Canada | Pourcentage d'attributions ou de quotas canadiens de stocks de poisson en haute mer établis par les avis scientifiques et régis par des Organisations régionales de gestion des pêches dont le Canada est membre | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | 100 % |
| Les nouveaux accords de libre-échange favorisent l'accès aux marchés internationaux des produits canadiens du poisson et de la mer | Élimination ou réduction des tarifs douaniers existants | 90 % d'ici le 31 mars 2014 | 90 % |
| Régimes internationaux de gouvernance qui permettent de garantir la gestion durable des ressources et la santé des écosystèmes marins et reflètent les intérêts canadiens | Renégotiation du chapitre 4 – Saumon rouge du fleuve Fraser de la Commission du saumon du Pacifique | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | 100 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Lors de la réunion annuelle de 2013 de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique, on a fixé les quotas et les allocations pour le Canada en se fondant sur les avis scientifiques et atteint l'objectif à 100 %.

Le programme est parvenu à éliminer ou à réduire 90 % des tarifs existants.

Le Traité sur le saumon du Pacifique modifié (chapitre 4 sur le saumon rouge et le saumon rose du fleuve Fraser) a été présenté en janvier 2014.



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.8 – Navigation maritime

Table des matières

Avant-propos

Message de la Ministre

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Contexte organisationnel

Dépenses réelles

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

Budget des dépenses par crédit voté

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 1

Résultat stratégique n° 2

Résultat stratégique n° 3

Services internes

Section III : Renseignements supplémentaires

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.8 – Navigation maritime

Description

Le Programme de la Garde côtière canadienne procure aux secteurs du transport maritime commercial national et international, aux pêcheurs, et aux utilisateurs d'embarcations de plaisance des renseignements et des services qui facilitent le déplacement économique et efficace du commerce maritime pour ainsi favoriser la prospérité économique. Les services du Programme consistent, entre autres, à fournir de l'information relative aux relevés et aux prévisions sur certains chenaux commerciaux afin de déterminer la profondeur d'eau disponible, les restrictions, ou dangers pour la navigation; à procurer des services de dragage, des structures maritimes contribuant à l'entretien des chenaux de navigation dans certaines voies navigables; des systèmes d'aide à la navigation, y compris des aides maritimes à courte portée comme les bouées, des aides à la navigation fixes, et le système mondial de localisation différentiel, ainsi que de l'information à l'intention des navigateurs; de l'aide aux navires emprisonnés dans la glace; l'ouverture de passage dans les glaces de rive; le déglacement des ports; des conseils sur la navigation dans les glaces et des renseignements sur les glaces, et un service d'escorte aux navires pour traverser les eaux couvertes de glace; et gérer les risques lors d'inondations sur le fleuve Saint-Laurent en assurant la surveillance, la prévention et la destruction des embâcles. Les services du Programme contribuent également à la souveraineté de l'Arctique en transportant des marchandises et des biens destinés aux communautés nordiques, en plus d'assurer une présence maritime visible du gouvernement fédéral dans le Nord canadien. La navigation maritime favorise la prospérité économique en assurant un accès économique, efficient et sécuritaire aux réseaux canadiens de transport maritime.

Ce programme est guidé par diverses organisations internationales telles que l'Association internationale de signalisation maritime, dont la Garde côtière canadienne est un membre actif.

Il est offert en coordination avec le [programme sur l'état de préparation opérationnelle de la flotte](#) et le programme sur l'[état de préparation des biens à terre](#) de la Garde côtière, le [Service hydrographique du Canada](#)¹, [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#)², et [Environnement Canada](#)³. L'autorité juridique de ce programme repose dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#)⁴, la [Loi sur les océans](#)⁵, et la [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#)⁶.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des | Dépenses prévues | Autorisations totales pouvant être | Dépenses réelles (autorisations) | Écart (dépenses réelles moins) |
|----------------------|------------------|------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| | | | | |

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

| dépenses 2013-2014 | 2013-2014 | utilisées 2013-2014 | utilisées) 2013-2014 | dépenses prévues) 2013-2014 |
|--------------------|------------|---------------------|----------------------|-----------------------------|
| 42 360 512 | 42 360 512 | 54 590 696 | 54 590 696 | 12 230 184 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 226 | 220 | -6 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|--|---|--|--------------------|
| L'industrie de la navigation commerciale et les marins peuvent compter sur le soutien à la navigation maritime pour faciliter l'accès aux principales voies maritimes et les déplacements dans ces voies | La moyenne quinquennale du tonnage annuel intérieur et international total traité | Maintenir ou améliorer la moyenne quinquennale de 452 000 tonnes ⁷ (la période de cinq ans la plus récente – 2006 à 2010) d'ici le 31 mars 2014 | 452 000 000 tonnes |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le programme est parvenu à maintenir la moyenne quinquennale indiquée dans *Le transport maritime au Canada* de Statistique Canada.

¹ Service hydrographique du Canada, <http://www.charts.gc.ca/index-fra.asp>

² Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/index-fra.html>

³ Environnement Canada, <http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=FD9B0E51-1>

⁴ *Loi constitutionnelle de 1867*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/index.html>

⁵ *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

⁶ *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-10.15/>

⁷ La cible devrait lire 452 000 000 tonnes.



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.9 – Ports pour petits bateaux

Table des matières

Avant-propos

Message de la Ministre

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Contexte organisationnel

Dépenses réelles

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

Budget des dépenses par crédit voté

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 1

Résultat stratégique n° 2

Résultat stratégique n° 3

Services internes

Section III : Renseignements supplémentaires

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.9 – Ports pour petits bateaux

Description

Le programme Ports pour petits bateaux consiste à exploiter et à entretenir un réseau national de ports qui répondent aux besoins essentiels et évolutifs de l'industrie de la pêche commerciale tout en favorisant les intérêts généraux des communautés côtières. L'investissement dans l'infrastructure des ports pour petits bateaux est essentiel pour soutenir les avantages économiques associés aux secteurs maritimes et aux pêches du Canada et pour contribuer à la sécurité publique. Ports pour petits bateaux oriente ses ressources afin de maintenir ouverts et en bon état les ports essentiels à l'industrie de la pêche commerciale. Près de 80 % de tous les débarquements de poissons au Canada, évalués à environ 1,6 milliards de dollars, ont lieu dans des ports pour petits bateaux de Pêches et Océans Canada. Le programme est exécuté conjointement avec les [Administrations portuaires](#)¹ qui sont des organisations locales à but non lucratif représentant les intérêts des pêcheurs commerciaux et de la collectivité en général, qui gèrent les ports en fonction d'un accord de location conclu avec Pêches et Océans Canada. La propriété des ports à faible activité et des ports de plaisance est transférée aux collectivités locales par dessaisissement afin que le programme puisse concentrer ses ressources sur les ports de pêche commerciale essentiels. Le programme des Ports pour petits bateaux est financé par des crédits annuels, en plus de s'appuyer sur deux programmes de paiements de transfert, soit le Programme de dessaisissement des ports pour petits bateaux-volet subvention et le Programme de contributions par catégories de ports pour petits bateaux. Le programme est géré sous l'autorité de la [Loi sur les ports de pêche et de plaisance](#)² et de son règlement, et de la [Loi sur les immeubles fédéraux et les biens réels fédéraux](#)³.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 97 933 771 | 97 933 771 | 100 342 250 | 98 693 883 | 760 112 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| | | |

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisationAnnexe :
Définitions**Résultats du rendement**

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|--|--|---|------------------------|
| Un réseau de ports sécuritaires et accessibles qui contribuent à l'industrie de la pêche commerciale | Pourcentage d'installations des ports de pêche essentiels dont l'état est bon ou meilleur | 80 % d'ici le 31 mars 2014 | 85 % |
| Les activités de Ports pour petits bateaux créent un avantage économique | Produit intérieur brut généré par les activités de Ports pour petits bateaux | 80 millions de dollars (point de référence des services votés pour 2011-2012) d'ici le 31 mars 2014 | 76 millions de dollars |
| Les Administrations portuaires exploitent et gèrent les ports de pêche essentiels | Pourcentage des ports de pêche essentiels qui sont exploités et gérés par les Administrations portuaires | 95 % d'ici le 31 mars 2015 | 93,5 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le programme Ports pour petits bateaux est actuellement responsable de 742 ports de pêche essentiels, et, en date d'avril 2014, 85 % des installations de ces sites sont dans un état passable, bon ou très bon, ce qui est supérieur à l'objectif de 80 %.

Le produit intérieur brut (PIB) généré par le programme de Ports pour petits bateaux (PPB) est estimé à 76 M\$ pour 2013-2014, ce qui représente environ 83 % des dépenses totales de PPB (91 M\$) (c'est-à-dire que chaque dollar dépensé par le programme de PPB génère un PIB d'environ 0,8 \$. De plus, on estime qu'environ 900 équivalents temps plein, principalement en lien avec des activités de services professionnels, de transport et de construction, ont été générés au cours de cette même période.

Le nombre de ports de pêche essentiels exploités et gérés par les administrations portuaires est passé de 92 % en 2012-2013 à 93,5 % en 2013-2014.

¹ Administrations portuaires, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/sch-ppb/abouttha-aproposap-fra.htm>

² Loi sur les ports de pêche et de plaisance, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-24/index.html>

³ Loi sur les immeubles fédéraux et les biens réels fédéraux, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-8.4/>



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.10 – Délimitation du territoire

Table des matières

Avant-propos

Message de la Ministre

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Contexte organisationnel

Dépenses réelles

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

Budget des dépenses par crédit voté

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 1

Résultat stratégique n° 2

Résultat stratégique n° 3

Services internes

Section III : Renseignements supplémentaires

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.10 – Délimitation du territoire

Description

La définition et la description des frontières maritimes du Canada dépendent des données hydrographiques et d'une expertise en géodésie¹ marine. En 2003, le Canada a ratifié la Convention des [Nations Unies](#)² sur le droit de la mer, et il a jusqu'en 2013 pour présenter la preuve que des limites extérieures du plateau continental du Canada ont été fixées au-delà de la zone économique exclusive actuelle de 200 milles. Pêches et Océans Canada est responsable de fournir les données hydrographiques et l'expertise en géodésie marine nécessaires pour préparer, soumettre, et défendre la présentation de la preuve par le Canada à la Commission des limites du plateau continental (la Commission). Le Ministère collabore étroitement avec le [ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada](#)³ et [Ressources naturelles Canada](#)⁴ à cet égard. En plus de contribuer directement à la présentation du Canada à la Commission, le programme définit la position géographique de toutes les frontières maritimes du Canada situées en mer ouverte et fournit la preuve de nature géodésique nécessaire à la résolution de différends frontaliers (p. ex., la mer de Beaufort et l'île Hans) et de poursuites résultant de la violation du droit maritime international (p. ex., la pêche étrangère). En faisant reconnaître ces limites et ces frontières à l'échelle internationale, le Canada réussit à affirmer son droit de souveraineté sur les ressources et à assurer la sécurité de ses frontières maritimes.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 2 180 095 | 2 180 095 | 2 132 736 | 1 476 827 | -703 268 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 18 | 14 | -4 |

Remarque : L'écart est attribuable aux départs d'employés et aux retards dans la dotation liés au volet géodésique du programme, ainsi qu'à la fourniture de services de soutien hautement prioritaires aux autres ministères.

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|---|---|-----------------------------|-----------------|
| Les frontières maritimes du Canada sont bien définies selon les normes internationales; cette information est soutenue par des experts en géodésie et rendue accessible pour conseiller les décideurs et les organismes de réglementation | L'analyse technique s'est achevée à temps pour la présentation du Canada à la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies en décembre 2013 | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | 100 % |
| | Pourcentage des conseils et des rapports d'experts acceptés pour la définition ou la défense de la description géographique des limites extracôtières du Canada | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | 100 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le 6 décembre 2013, le programme a atteint un jalon important lorsque le Canada a déposé une demande à la Commission sur les limites du plateau continental concernant son plateau continental dans l'Atlantique. Le même jour, le Canada a déposé, à l'intention de la Commission, des renseignements préliminaires sur son plateau continental dans l'océan Arctique en indiquant qu'il déposerait éventuellement une demande pour cette zone. Le Ministère continue de collaborer étroitement avec Affaires étrangères Canada et Ressources naturelles Canada pour conserver la demande relative à la zone dans l'Atlantique jusqu'à ce que la Commission soit prête à l'examiner, ainsi que pour obtenir des données supplémentaires et préparer la soumission relative à la zone dans l'océan Arctique.

Le programme a répondu à 27 demandes (23 sur les limites et les frontières et 4 sur des questions juridiques) et a fourni des rapports probants, des analyses, des témoignages d'experts et des services de consultation à 20 organisations (14 organisations fédérales et 6 de l'industrie) et à l'entière satisfaction des clients.

¹ Le terme « géodésie » se rapporte à la mesure et à la représentation de la Terre.

² Nations Unies, <http://www.un.org/fr/>

³ Ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, <http://www.international.gc.ca/international/index.aspx?lang=fra&view=d>

⁴ Ressources naturelles Canada, <http://www.rncan.gc.ca/accueil>



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.11 – Programme d'adaptation au changement climatique

Table des matières

Avant-propos

Message de la Ministre

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Contexte organisationnel

Dépenses réelles

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

Budget des dépenses par crédit voté

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 1

Résultat stratégique n° 2

Résultat stratégique n° 3

Services internes

Section III : Renseignements supplémentaires

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.11 – Programme d'adaptation au changement climatique

Description

En tant que ministère fédéral qui contribue à la croissance et à la viabilité de nombreux secteurs maritimes, et avec des milliards de dollars investis dans l'infrastructure connexe, Pêches et Océans Canada se positionne et adapte ses décisions et ses activités afin de tenir compte des vulnérabilités, des risques, des répercussions, et des possibilités d'action associés au changement climatique. Les évaluations des risques réalisées dans le cadre du programme, de même que l'acquisition de connaissances scientifiques et l'élaboration d'outils d'adaptation appliqués, permettent au Programme d'adaptation au changement climatique d'intégrer les facteurs liés aux changements climatiques et des stratégies de gestion adaptative à la prise de décisions sur les domaines de responsabilité relevant du mandat du Ministère. Qu'il s'agisse de la gestion des ressources halieutiques, des Ports pour petits bateaux ou de la navigation maritime, le Ministère et les Canadiens doivent tenir compte, dans leur prise de décisions, des changements climatiques pour que le Canada puisse continuer de tirer des avantages socioéconomiques de ses océans et de ses eaux intérieures. Ce programme s'inscrit dans le cadre d'un programme horizontal¹ auquel prennent part, en plus de Pêches et Océans Canada, [Environnement Canada](#)², [Transports Canada](#)³, [Affaires autochtones et Développement du Nord Canada](#)⁴, [Parcs Canada](#)⁵, et l'[Agence de la santé publique du Canada](#)⁶.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 3 119 554 | 3 119 554 | 3 184 203 | 2 715 681 | -403 873 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 7 | 15 | 8 |

Remarque : On a embauché des employés supplémentaires nommés pour une période déterminée pour mener à bien les projets.

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|--|---|---|--|
| Pêches et Océans Canada possède les connaissances et les outils nécessaires pour répondre aux répercussions et aux possibilités qui sont liées aux changements climatiques | Nombre global de mesures d'adaptation adoptées par le Pêche et Océans Canada qui prouvent que l'on a pris en compte les répercussions des changements climatiques sur les océans et les voies navigables intérieures ainsi que les possibilités qui en découlent | >7 (valeur de référence pour 2012-2013) d'ici le 31 mars 2014 | On est en train d'élaborer 13 outils/mesures d'adaptation qui seront utilisés par les gestionnaires de programme du MPO quand viendra le temps de prendre en considération les possibilités et les répercussions du changement climatique. |
| | Pourcentage de programmes pertinents d'Architecture d'alignement des programmes de Pêches et Océans Canada pour lesquels on a constaté des risques et mis au point des mesures d'adaptation à l'usage des gestionnaires de programme de Pêches et Océans Canada, en tenant compte des possibilités et des répercussions liées aux changements climatiques | 100 % d'ici le 31 mars 2016 | 100 % |
| | Apport de fonds obtenus auprès de sources externes (contributions financières ou non financières) pour chaque dollar de programme investi dans des projets de recherche et l'élaboration d'outils appliqués d'adaptation | de 20 % à 25 % d'ici le 31 mars 2014 | 25 % (en argent) 55 % (en nature) |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le Ministère a dépassé son objectif d'élaborer sept outils/mesures d'adaptation qui seront utilisés par les gestionnaires de programme de Pêches et Océans Canada qui prendront en considération les possibilités et les répercussions du changement climatique.

On a cerné les risques associés au climat pour 100 % des programmes pertinents de l'Architecture d'alignement des programmes. On est en train de créer des outils d'adaptation qui seront utilisés par les gestionnaires de programme dans 30 % des secteurs de programme pertinents selon l'Architecture d'alignement des programmes du Ministère. On est en train d'acquérir des connaissances pour réagir aux répercussions et aux possibilités présentées par un changement climatique dans 50 % des secteurs de programme pertinents selon l'Architecture d'alignement des programmes du Ministère.

La mise à profit des ressources et des connaissances par le truchement de l'approche de collaboration à l'égard de la recherche et du développement d'outils d'adaptation au changement climatique améliore la transmission des connaissances et de la technologie partout au Canada, évite le double emploi des efforts et renforce la capacité

¹ Pour obtenir plus de renseignements sur l'engagement continu du Canada en matière d'adaptation aux changements climatiques, veuillez consulter le site web d'[Environnement Canada](#). Pour en savoir plus sur les contributions de Pêches et Océans Canada au chapitre de l'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique, visitez le site web des [Services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique](#)⁷.

² Environnement Canada, <http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=FD9B0E51-1>

³ Transports Canada, <http://www.tc.gc.ca/fra/menu.htm>

⁴ Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100010002/1100100010021>

⁵ Parcs Canada, <http://www.pc.gc.ca/fra/index.aspx>

⁶ Agence de la santé publique du Canada, <http://www.phac-aspc.gc.ca/index-fra.php>

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Résultat stratégique n° 2 – Des écosystèmes aquatiques durables

[Table des matières](#)

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

[Avant-propos](#)

Analyse des programmes par résultat stratégique

[Message de la Ministre](#)

Résultat stratégique n° 2 – Des écosystèmes aquatiques durables

[Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)

Description

Les programmes et politiques de Pêches et Océans Canada contribuent à la conservation, à la protection, et à la durabilité des écosystèmes aquatiques du Canada grâce à la gestion des risques qui touchent les espèces, les océans, et l'habitat du poisson.

[Profil de l'organisation](#)

Quels sont les objectifs du Ministère?

[Contexte organisationnel](#)

L'un des principaux objectifs de Pêches et Océans Canada consiste à protéger les écosystèmes aquatiques sains et productifs du Canada qui fournissent des ressources durables à la population canadienne.

[Dépenses réelles](#)

Pourquoi ces objectifs sont-ils importants pour les Canadiens?

[Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)

Le Canada est riche en ressources naturelles aquatiques qui contribuent au bien-être social, environnemental, et économique des Canadiens. En maintenant des écosystèmes productifs, Pêches et Océans Canada continue d'appuyer les pêches commerciales, récréatives, et autochtones, ce qui contribue au maintien de la prospérité économique des générations actuelles et à venir.

[Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)

[Budget des dépenses par crédit voté](#)

Comment le Ministère compte-t-il atteindre ces objectifs?

Pêches et Océans Canada réalise ces objectifs en établissant des cadres, des règlements, et des politiques pour assurer l'intendance partagée des systèmes d'eau douce et la gestion des trois océans du Canada ainsi que du plus long littoral au monde. Le Ministère désigne des régions précises de l'océan comme zones de protection marine afin de protéger les ressources importantes sur le plan écologique et biologique. Avec l'appui des gouvernements, des intervenants, de la communauté internationale, et des groupes autochtones, le Canada a adopté une approche intégrée de la gestion de l'espace océanique et des activités liées aux océans.

[Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique](#)

[Résultat stratégique n° 1](#)

[Résultat stratégique n° 2](#)

Le Ministère collabore avec ses partenaires pour surveiller la situation des espèces aquatiques en péril en vue d'empêcher d'autres déclin de leurs populations et pour fixer des objectifs de conservation et de rétablissement en fonction des meilleures données scientifiques disponibles.

[Résultat stratégique n° 3](#)

[Services internes](#)

[Section III : Renseignements supplémentaires](#)

En collaboration avec les provinces, les territoires, et d'autres partenaires, Pêches et Océans Canada s'efforce d'empêcher les espèces aquatiques envahissantes de pénétrer les voies navigables canadiennes, où elles sont susceptibles de nuire aux écosystèmes naturels des lacs, des rivières, et des océans, en plus de constituer une menace importante pour l'industrie des pêches.

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

Pêches et Océans Canada entreprend des recherches, participe à des évaluations environnementales, et effectue des examens réglementaires dans le cadre de grands projets d'exploitation des ressources, comme les mines et les barrages hydroélectriques. Le Ministère offre des conseils afin d'aider les promoteurs à se conformer aux lois et aux règlements en vigueur dont l'objectif est d'éviter des dommages graves aux pêches commerciales, récréatives, et autochtones ainsi que de respecter les exigences en matière de pêches à des fins alimentaires, sociales, et rituelles. Une approche de collaboration rationalisée et axée sur la science permet d'obtenir une rétroaction opportune et prévisible du gouvernement fédéral.

Pêches et Océans Canada effectue des recherches afin de mieux comprendre les moyens de prévenir, d'atténuer, ou d'adapter une vaste gamme d'incidences sur les écosystèmes aquatiques du Canada, comme les répercussions des changements climatiques. Ces recherches permettent d'orienter la planification d'activités, comme la marine marchande, le développement énergétique, et les projets d'exploitation minière dans le Nord canadien.

Les agents des pêches surveillent et imposent la conformité aux lois et aux règlements fédéraux mis en place dans le but de protéger les écosystèmes aquatiques canadiens et les pêches qui en dépendent. La Garde côtière intervient quant à elle lorsque des incidents de pollution marine sont signalés dans les eaux canadiennes. Pêches et Océans Canada déploie tous les efforts possibles afin de réduire au minimum les répercussions négatives des incidents de pollution marine sur les écosystèmes du Canada et veille à ce que les mesures qui s'imposent soient prises.

Les mesures et les décisions du Ministère sont fondées non seulement sur des données, des recherches, et des analyses scientifiques fiables, mais également sur divers intérêts exprimés par des citoyens et des intervenants canadiens provenant d'horizons variés, dans le but de générer des avantages à long terme pour la population canadienne.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 238 699 521 | 242 853 321 | 314 810 170 | 286 364 921 | 43 511 600 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 1 818 | 1 614 | -204 |

Le résultat stratégique « Des écosystèmes aquatiques durables » s'articule autour de six programmes et de sept sous-programmes, comme le montre l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Programme 2.1 : Conformité et application de la loi](#)
 - [Sous-programme 2.1.1 : Éducation et intendance partagée](#)
 - [Sous-programme 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance](#)
 - [Sous-programme 2.1.3 : Cas majeurs et enquêtes spéciales](#)
 - [Sous-programme 2.1.4 : Capacité du programme de conformité et d'application des lois](#)
 - [Sous-programme 2.1.5 : Services de renseignement](#)
- [Programme 2.2 : Protection des pêches](#)
- [Programme 2.3 : Gestion des espèces en péril](#)
- [Programme 2.4 : Services d'intervention environnementale](#)

- [Programme 2.5 : Gestion des océans](#)
 - [Sous-programme 2.5.1 : Planification intégrée des océans](#)
 - [Sous-programme 2.5.2 : Évaluations des écosystèmes](#)
- [Programme 2.6 : Espèces aquatiques envahissantes](#)

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.1 – Conformité et application de la loi

| |
|--|
| Table des matières |
| Avant-propos |
| Message de la Ministre |
| Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation |
| Profil de l'organisation |
| Contexte organisationnel |
| Dépenses réelles |
| Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental |
| Tendances relatives aux dépenses du Ministère |
| Budget des dépenses par crédit voté |
| Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique |
| Résultat stratégique n° 1 |
| Résultat stratégique n° 2 |
| Résultat stratégique n° 3 |
| Services internes |
| Section III : Renseignements supplémentaires |

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 2.1 – Conformité et application de la loi

Description

Le programme favorise et entretient la conformité à la loi, aux règlements, et aux mesures de gestion mises en œuvre pour assurer la conservation et l'utilisation durable des ressources aquatiques du Canada, ainsi que la protection des espèces en péril, de l'habitat du poisson, et des océans. Le programme est exécuté au moyen d'une approche équilibrée de gestion de la réglementation et d'application de la loi, y compris ce qui suit : promotion de la conformité par l'éducation et une gérance partagée; suivi, contrôle, et activités de surveillance; enfin, gestion des cas importants ou des enquêtes spéciales concernant des questions complexes de conformité. En outre, ce programme fonctionne en étroite collaboration avec le Secteur de la gestion des écosystèmes et des pêches, la [Gendarmerie Royale du Canada](#)¹ et les partenaires de l'industrie pour garantir des pêches paisibles et ordonnées. Le programme apporte une contribution importante, avec la Garde côtière canadienne, à la protection de la souveraineté canadienne et aide le [ministère de la Défense nationale](#)² à cerner les menaces possibles à la sécurité maritime grâce à des activités intenses de surveillance maritime. Il joue un rôle de premier plan avec Gestion des écosystèmes et des pêches, [Environnement Canada](#)³, et l'[Agence canadienne d'inspection des aliments](#)⁴ lorsqu'il s'agit d'administrer le [Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques](#)⁵ pour contribuer à assurer à la population une protection contre les produits de pêche contaminés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 105 381 968 | 105 381 968 | 112 755 349 | 110 733 954 | 5 351 986 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 740 | 699 | -40 |

Remarque : En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués.

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|---|--|----------------------------|---------------|
| Les particuliers et les organisations, canadiens et étrangers, agissent en conformité avec les lois, les règlements, et les autres cadres de gestion régissant les voies navigables, les pêches, les océans, et l'habitat au Canada | Pourcentage du taux de conformité de divers secteurs de la communauté réglementée (p. ex., pêches commerciales, pêches récréatives, projets de développement ayant une incidence sur l'habitat du poisson) | 90 % d'ici le 31 mars 2014 | 95,2 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le programme a dépassé de 5,2 % son objectif de taux de conformité national de 90 % pour la communauté réglementée. Les événements qui ont donné lieu à des enquêtes (c.-à-d. à la consignation des incidents), mais qui n'ont pas entraîné d'avertissement, de contravention ou d'accusation ont été exclus.

Sous-programme 2.1.1 – Éducation et intendance partagée

Description

Le programme Éducation et intendance partagée consiste en la suite des activités essentielles pour encourager la conformité par des stratégies telles que l'information, les campagnes promotionnelles, et la mobilisation des partenaires et des intervenants. Les activités d'information sensibilisent et améliorent la compréhension, ce qui permet au public et aux utilisateurs des ressources d'être plus informés et d'améliorer leur capacité à se conformer aux exigences réglementaires. Les campagnes promotionnelles cultivent une éthique de conservation chez les parties intéressées et le public en les incitant à atteindre des taux de conformité volontaire plus élevés. La participation des Premières nations, des clients, et d'autres groupes d'intérêt à la prise de décisions concernant la gestion de la conformité et aux fonctions de conformité augmente le sentiment d'appartenance et un sens de responsabilité d'intendance dans les régimes de gestion des ressources aquatiques. Le Programme évoluera à partir des intervenants en milieu scolaire et d'autres activités visant le grand public uniquement pour promouvoir davantage la participation des groupes ciblés d'utilisateurs de la ressource et de la chaîne d'approvisionnement de fruits de mer. Ensemble, les programmes d'éducation et d'intendance partagée favorisent la conformité et génèrent du soutien pour l'avenir.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|----------------------------|----------------------------|---|
| 8 424 644 | 6 594 416 | -1 830 228 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 60 | 59 | -1 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|---|--|----------------------------|---------------|
| Les utilisateurs des pêches et des océans canadiens ont accès à des renseignements pertinents et sont informés de la réglementation liée à la protection du poisson et de son | Pourcentage d'heures consacrées à des activités de sensibilisation par les agents des pêches | 10 % d'ici le 31 mars 2014 | 12 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le programme a atteint son objectif en consacrant 12,3 % des heures des agents des pêches au soutien de la promotion de la conformité au sein de la communauté réglementée en 2013-2014.

Sous-programme 2.1.2 – Suivi, contrôle et surveillance

Description

Le programme de Suivi, de contrôle et de surveillance comprend un certain nombre d'activités traditionnelles de conformité et d'application de la loi ayant pour but de détecter et de prévenir les activités illégales. La surveillance de la pêche et des autres activités constitue une fonction de surveillance visant à déterminer si les participants se conforment à la loi, aux règlements, et aux mesures de gestion en vigueur. La surveillance aérienne, terrestre, et marine est appuyée par l'utilisation de technologies modernes telles que les systèmes de surveillance des navires et la surveillance vidéo, ainsi qu'une surveillance radar et satellite pour détecter les activités illégales. Les services tiers fournis par le biais des programmes de garde-pêches, d'observateurs en mer, et de vérification à quai, ainsi que les partenariats et les opérations conjointes avec la police et d'autres organismes d'application de la loi, contribuent fortement à ce programme. La population en général collabore en déclarant les infractions dans le cadre des programmes Observer, Noter, et Signaler. Pour empêcher les activités illégales, on mène des mesures d'application de la loi qui comportent des avertissements, des saisies, des arrestations, des directives, des détournements, des ordres, des contraventions, des frais, et des poursuites.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|-------------------------------|-------------------------------|---|
| 51 054 561 | 55 145 919 | 4 091 358 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 363 | 309 | -54 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|---|---|------------------------------|-----------------|
| Les utilisateurs des pêches et des océans canadiens connaissent leurs obligations et s'engagent à les respecter | Pourcentage d'infractions à haut risque qui sont traitées | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | 100 % |
| | Taux de réussite des poursuites | = 90 % d'ici le 31 mars 2014 | 89 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Toutes les infractions à risque élevé ont été traitées activement et des amendes, des constats d'infraction ou des avertissements ont été donnés.

Le sous-programme a obtenu un résultat légèrement inférieur à son objectif avec un taux de poursuite réussie de 89 %. Ce taux a augmenté de 2 % par rapport à l'exercice précédent (de 87 % en 2012-2013 à 89 % en 2013-2014).

Sous-programme 2.1.3 – Cas majeurs et enquêtes spéciales

Description

Les efforts déployés dans le cadre du programme des Cas majeurs et des enquêtes spéciales visent principalement à résoudre les problèmes de conformité complexes et à risque élevé qui posent une menace importante pour la durabilité des ressources aquatiques du Canada et qu'on ne peut contrer par l'éducation ou au moyen des activités régulières de suivi, contrôle, et surveillance. On recourt à des techniques d'enquêtes spéciales, notamment les activités opérationnelles secrètes, la surveillance technique, les mandats de perquisition, et les technologies d'investigation numérique pour résoudre les difficultés uniques qui se présentent dans la lutte contre les activités illégales de pêche et autres. La collecte et l'analyse officielles de renseignements, la coopération interinstitutions et le réseautage, ainsi que l'harmonisation et l'intégration des systèmes de données avec des outils analytiques visuels, permettent de déterminer plus précisément les cibles d'application de la loi et de monter les dossiers des cas majeurs pour faire aboutir les poursuites. Ce programme répond aux engagements nationaux et internationaux visant à mettre un terme à la pêche illégale, non réglementée, et non déclarée, ainsi qu'à protéger l'habitat et les espèces en péril, ce qui permet de contribuer à la durabilité des écosystèmes aquatiques, de soutenir les activités économiques légitimes, et de protéger les consommateurs contre les produits de la mer illégalement pêchés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|-------------------------------|-------------------------------|---|
| 13 109 802 | 11 142 479 | -1 967 323 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 79 | 74 | -5 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|---|---|----------------------------|---------------|
| Tous ceux qui ne se conforment pas à la législation, aux règlements, et aux autres cadres de gestion régissant les voies navigables, les pêches, les océans, et les habitats canadiens sont tenus responsables de leurs actes | Pourcentage de cas majeurs ayant abouti à des condamnations | 90 % d'ici le 31 mars 2016 | 97 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le sous-programme a dépassé son objectif de poursuite réussie de 90 % pour les cas majeurs. Parmi les 33 cas majeurs de poursuites devant un tribunal qui se sont terminées entre le 1er avril 2013 et le 31 mars 2014, 32 (97 %) ont entraîné une ou plusieurs déclarations de culpabilité pour des infractions aux termes du cadre législatif de Pêches et Océans Canada.

Sous-programme 2.1.4 – Capacité du programme de Conformité et d'application des lois

Description

La capacité du programme inclut le perfectionnement et le soutien d'une main-d'œuvre qualifiée, équipée, bien informée, en sécurité, et efficace. Le fondement de ce programme de conformité et d'application de la loi est le recrutement des agents des pêches par l'intermédiaire du [Programme de progression de carrière des agents des pêches](#)⁶. La formation continue, y compris une formation très spécialisée en matière d'application de la loi et de renseignement, est un autre élément clé qui requiert un investissement régulier. Un solide cadre juridique et politique, ainsi que des systèmes de collecte et d'analyse des renseignements, sont également des composantes importantes de la structure de soutien. Les normes, les vérifications, et les Codes de conduite permettent de garantir que la mise en application des lois et des règlements est exécutée de manière juste, prévisible, impartiale, et uniforme et qu'elle respecte la [Charte canadienne des droits et libertés](#)⁷. L'acquisition et la gestion de l'équipement, des véhicules, et des navires sont nécessaires pour que la main-d'œuvre soit bien équipée et efficace. Enfin, on a recours à la planification stratégique et à des évaluations intégrées des risques pour définir les priorités opérationnelles et vérifier que l'équilibre entre les outils et les approches utilisés permet d'atteindre les objectifs du programme.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|-------------------------------|-------------------------------|---|
| 32 792 961 | 37 742 775 | 4 949 814 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 238 | 257 | 19 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|--|--|----------------------------|---------------|
| Le Canada a la capacité de gérer et d'appliquer efficacement les lois, les règlements, et les autres cadres de gestion qui régissent les voies navigables, les pêches, les océans, et les habitats du pays de manière juste, prévisible, et uniforme | Pourcentage des agents des pêches cadets qui ont obtenu leur diplôme dans le cadre du Programme de développement de carrière des agents des pêches et qui ont été déployés comme prévu | 90 % d'ici le 31 mars 2014 | 95 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Au total, 19 des 20 (95 %) candidats ont réussi le Programme de progression de carrière des agents des pêches en 2013-2014. Le candidat restant s'est retiré volontairement du processus.

Sous-programme 2.1.5 – Services de renseignement

Description

L'objectif premier des Services de renseignement est de recueillir et d'analyser de l'information provenant de toutes sources⁸ en vue de produire des renseignements qui guideront les décideurs dans la prise de décisions judicieuses et éclairées. En substance, les renseignements fournissent des conseils concernant les aspects de l'environnement opérationnel sur lesquels les décideurs devraient mettre l'accent. À mesure que le programme Conservation et Protection évoluera vers un organisme « axé sur le

renseignement », la collecte de renseignements précis et utilisables ainsi que la capacité de fixer les priorités et d'élaborer des plans de suivi aideront à contrôler, à réduire, et, plus important encore, à atténuer à l'avance les menaces et les risques, ce qui est essentiel au succès du programme et à la responsabilisation ministérielle. L'établissement d'un modèle de renseignement à titre de pratique opérationnelle essentielle au sein du programme Conservation et Protection permettra d'analyser la gestion des pêches et les pratiques de surveillance de la conformité, afin d'aller au-delà des interventions en cas d'urgence et de cibler stratégiquement les ressources sur les domaines comportant les risques les plus élevés et d'assurer ainsi une efficacité maximale du programme.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|-------------------------------|-------------------------------|---|
| — | 108 365 | 108 365 |

Remarque: Les Services de renseignement sont un nouveau sous-programme et, à ce titre, n'ont pas encore reçu de financement.

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 0 | 0 | 0 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|--|---|-------------------------|---------------|
| Le personnel du programme Conformité et application de la loi aura un accès direct aux évaluations professionnelles du renseignement pour veiller à une prise de décisions éclairée, à l'établissement de priorités, et à l'élaboration de stratégies efficaces en matière de prévention et d'atténuation des risques et des menaces | Nombre d'évaluations du renseignement (par pêche) produites | 6 d'ici le 31 mars 2014 | 6 |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le sous-programme a atteint son objectif consistant à entreprendre six évaluations actives du renseignement pendant l'exercice.

¹ Gendarmerie Royale du Canada, <http://www.rcmp-grc.gc.ca/index-fra.htm>

² Ministère de la Défense nationale, <http://www.forces.gc.ca/fr/index.page>

³ Environnement Canada, <http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=FD9B0E51-1>

⁴ Agence canadienne d'inspection des aliments, <http://www.inspection.gc.ca/fra/1297964599443/1297965645317>

⁵ Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques, <http://www.inspection.gc.ca/aliments/poisson-et-produits-de-la-mer/salubrite-des-mollusques/fra/1299826806807/1299826912745>

⁶ Programme de progression de carrière des agents des pêches, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/enf-loi/training-formation-fra.htm>

⁷ Charte canadienne des droits et libertés, <http://www.laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/page-15.html>

⁸ Le terme « information de toutes sources » renvoie à l'ensemble de l'information provenant des sources ouvertes, ou l'OSINT (Internet, documents publics, médias, etc.), des sources secrètes, ou l'HUMINT (sources humaines confidentielles, agents), des renseignements par imagerie, ou l'IMINT (p. ex. information géospatiale), et des renseignements d'origine électromagnétique, ou le SIGINT (p. ex., l'information provenant du [Centre de la sécurité des télécommunications](#)⁹).

⁹ Centre de la sécurité des télécommunications, <http://www.cse-cst.gc.ca/index-fra.html>



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.2 – Protection des pêches[Table des matières](#)[Avant-propos](#)[Message de la
Ministre](#)[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)[Profil de
l'organisation](#)[Contexte
organisationnel](#)[Dépenses réelles](#)[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)[Résultat stratégique
n° 1](#)[Résultat stratégique
n° 2](#)[Résultat stratégique
n° 3](#)[Services internes](#)[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 2.2 – Protection des pêches

Description

Compte tenu de ses responsabilités en vertu de la [Loi sur les pêches](#)¹, de la [Loi sur les espèces en péril](#)², et de la [Loi canadienne sur l'évaluation environnementale](#)³, le Programme de protection des pêches de Pêches et Océans Canada est un outil de réglementation fédéral qui régit les projets de développement exécutés dans l'eau ou près de l'eau et qui appuient les pêches commerciales, récréatives et autochtones à l'échelle du pays. Les activités du programme contribuent à la gestion des menaces à la durabilité et à la productivité continue des pêches commerciales, récréatives, et autochtones. Dans le contexte des initiatives pangouvernementales en matière de développement durable et de rationalisation de la réglementation, ce programme aide les Canadiens à éviter, à atténuer, ou à gérer les dommages sérieux aux pêches commerciales, récréatives, ou autochtones. Les responsables du programme se servent de connaissances et de savoirs scientifiques pour élaborer des règlements et des politiques, pour fournir des conseils et de l'orientation officiels, pour collaborer avec des particuliers, des organisations, et d'autres ordres de gouvernement, et pour gérer la conformité en appui à ses objectifs de protection des pêches.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 58 417 049 | 58 417 049 | 62 438 158 | 61 504 263 | 3 087 214 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 542 | 339 | -203 |

Remarque: Le nombre d'équivalents temps plein prévu pour le Programme de protection des pêches a été soumis avant la modernisation du programme. En adoptant un approche fondée sur des normes, laquelle fournit d'entrée de jeu aux promoteurs des projets des renseignements sur les moyens d'éviter de nuire au poisson, on a substantiellement réduit le besoin d'assigner des employés à la prestation de conseils sur mesure à un grand nombre de projets.

Résultats du rendement

| | Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|--|--|---|-----------------------------|---------------|
| Faits saillants des états financiers | Des progrès concernant la transformation de la gestion de l'habitat du poisson visant à assurer la durabilité et la productivité à long terme des pêches commerciales, récréatives, et autochtones | Un nouveau cadre stratégique national de protection des pêches est en place | 100 % d'ici le 31 mars 2015 | 100 % |
| Tableaux de renseignements supplémentaires | | | | |
| Dépenses fiscales et évaluations | | | | |

- Section IV :
- Coordonnées de l'organisation
- Annexe :
- Définitions

Analyse du rendement et leçons retenues

Les nouveaux documents nationaux de politique sur la protection des pêches dans lesquels se trouve le cadre ont été publiés en novembre 2013.

- ¹ *Loi sur les pêches*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14/>
- ² *Loi sur les espèces en péril*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/>
- ³ *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-15.2/>



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.3 – Gestion des espèces en péril

Table des matières

Avant-propos

Message de la Ministre

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Contexte organisationnel

Dépenses réelles

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

Budget des dépenses par crédit voté

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 1

Résultat stratégique n° 2

Résultat stratégique n° 3

Services internes

Section III : Renseignements supplémentaires

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 2.3 – Gestion des espèces en péril

Description

La [Loi sur les espèces en péril](#)¹ constitue le fondement législatif de la stratégie de protection des espèces sauvages en péril du gouvernement du Canada. Elle établit un processus pour la réalisation des évaluations scientifiques sur l'état des populations de chaque espèce sauvage et un mécanisme pour l'inscription des espèces sauvages disparues du pays², en voie de disparition, menacées, ou préoccupantes. En outre, la *Loi sur les espèces en péril* comporte des dispositions sur la protection, le rétablissement, et la gestion des espèces sauvages inscrites, de leur résidence, et de leur habitat essentiel. En tant qu'un des deux ministres compétents en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, le ministre des Pêches et des Océans a la responsabilité et la mission de protéger et de rétablir les espèces aquatiques au Canada (hormis celles qui se trouvent sur les territoires domaniaux sous la responsabilité de [Parcs Canada](#)³). La gestion du programme repose sur les principes de la *Loi sur les espèces en péril*, comme l'intendance et l'engagement, la consultation et la coopération, ainsi que la conformité et l'exécution. Le programme tire parti de recherches scientifiques solides. Il mobilise des connaissances socioéconomiques, mais aussi des connaissances liées aux intervenants et à la collectivité pour appuyer les activités du cycle de conservation des espèces en péril, y compris : l'évaluation et l'inscription d'espèces; le rétablissement et la protection d'espèces en péril grâce à des programmes de rétablissement, des plans d'action, et de gestion; la détermination et la protection de l'habitat essentiel de ces espèces; la mise en œuvre de mesures de rétablissement; et la production de rapports sur les progrès réalisés sur le plan de la survie ou du rétablissement des espèces. Le Programme des espèces en péril aide à améliorer l'intégrité écologique des écosystèmes aquatiques afin qu'ils demeurent productifs et en bonne santé pour les générations de Canadiens à venir.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 23 641 311 | 23 641 311 | 24 995 228 | 23 272 786 | -368 525 |

Ressources humaines équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| | | |

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

123

158

35

Remarque: Le nombre d'équivalents temps plein prévu en 2013-14 pour le Programme des espèces en péril a été soumis avant la date de renouvellement des fonds temporaires du programme visant à appuyer la mise en œuvre.

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|---|---|----------------------------|-----------------|
| Les autorités publiques disposent de l'information nécessaire pour protéger les espèces aquatiques en péril inscrites et leur habitat essentiel | Pourcentage d'espèces menacées ou en péril inscrites dont l'habitat essentiel a été cerné et protégé sur le plan juridique | 85 % d'ici le 31 mars 2016 | 54 % |
| Prévention de la disparition ou de l'extinction des espèces aquatiques en péril et soutien de leur rétablissement | Pourcentage des espèces aquatiques en péril inscrites pour lesquelles le statut de risque s'est amélioré ou n'a pas changé depuis l'examen du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada ⁴ | 85 % d'ici le 31 mars 2018 | 94,5 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Pêches et Océans Canada a publié des programmes de rétablissement proposés pour 63 espèces; un habitat essentiel a été déterminé pour 33 de ces espèces. Le Ministère prévoit désigner l'habitat essentiel d'au moins dix espèces pendant le prochain exercice financier. Ce processus est simplifié, et le Programme devrait atteindre l'objectif d'ici 2016.

Le Ministère a protégé avec succès les espèces aquatiques en péril en 2013-2014. En tout, 94,5 % des espèces aquatiques inscrites se sont améliorées ou sont demeurées au même niveau de risque selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. D'après la base de données du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, 6 des 111 espèces aquatiques inscrites ont été évaluées et considérées comme faisant face à un niveau de risque plus élevé. Remarque : Cela ne signifie pas que la situation de l'espèce a changé en vertu de la [Loi sur les espèces en péril](#).

¹ *Loi sur les espèces en péril*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/>

² Le terme « disparues du pays » signifie les espèces disparues du Canada mais présentes ailleurs dans le monde.

³ Parcs Canada, <http://www.pc.gc.ca/fra/index.aspx>

⁴ Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, <http://www.cosewic.gc.ca>



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.4 – Services d'intervention environnementale

Table des matières

Avant-propos

Message de la Ministre

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Contexte organisationnel

Dépenses réelles

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

Budget des dépenses par crédit voté

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 1

Résultat stratégique n° 2

Résultat stratégique n° 3

Services internes

Section III : Renseignements supplémentaires

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 2.4 – Services d'intervention environnementale

Description

La Garde côtière canadienne est l'organisme fédéral responsable de garantir une intervention appropriée lors de tous les déversements provenant de navires ou de sources mystérieuses¹ dans les eaux canadiennes, en plus d'apporter son appui aux pays faisant l'objet d'ententes internationales. Le programme des services d'intervention environnementale a pour objectif de minimiser les répercussions des incidents de pollution marine sur l'environnement, l'économie, et la sécurité publique. Par l'entremise du programme des services d'intervention environnementale, la Garde côtière canadienne établit un niveau approprié et uniforme à l'échelle nationale en ce qui concerne la préparation et les services d'intervention en eaux canadiennes; surveille et enquête sur tous les signalements de pollution marine au Canada conjointement avec les autres ministères fédéraux; et entretient des communications avec les partenaires du programme, dont [Transports Canada](#)² et [Environnement Canada](#)³, afin d'assurer une approche uniforme pour l'intervention en cas d'incidents de pollution marine. Le programme [État de préparation opérationnelle de la flotte](#) de la Garde côtière apporte une contribution essentielle à la mise en œuvre de ce programme, qui est offert en collaboration avec d'autres ministères fédéraux en ce qui concerne l'information sur la surveillance et les conseils scientifiques. Les ententes sur la capacité d'intervention entre les propriétaires de navires et les organismes d'intervention commerciaux constituent un facteur essentiel pour appuyer le [Régime canadien de préparation et d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures](#)⁴. Le fondement juridique et l'autorité du programme des services d'intervention environnementale sont présentés dans la [Loi sur les océans](#)⁵, la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#)⁶, la [Loi constitutionnelle de 1867](#)⁷, et, en vertu d'une entente avec Transports Canada, dans la [Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques de 2001](#)⁸.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 10 346 850 | 10 346 850 | 58 328 348 | 35 040 603 | 24 693 753 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 76 | 79 | 3 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|--|---|-----------------------------|---------------|
| Atténuation des répercussions des incidents de pollution marine sur l'environnement, l'économie, et la sécurité publique | Pourcentage de cas signalés dans lesquels l'intervention était appropriée au polluant, à la menace, et à l'impact | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | 100 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le Programme d'intervention environnementale a atteint son objectif en répondant à 100 % des cas signalés en prenant des mesures appropriées allant de ne procéder à aucun nettoyage à des activités d'atténuation de la menace (aucune n'a été jugée nécessaire), en passant par la surveillance du nettoyage ou des activités d'atténuation de la menace du pollueur en tant qu'agent de surveillance fédéral et la gestion du nettoyage ou des activités d'atténuation de la menace en tant que commandant sur place.

¹ Par « déversements mystérieux » ou « incident de pollution d'origine inconnue », on entend le déversement d'un polluant provenant d'une source inconnue dans les eaux canadiennes.

² Transports Canada, <http://www.tc.gc.ca/fra/menu.htm>

³ Environnement Canada, <http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=FD9B0E51-1>

⁴ Régime canadien de préparation et d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures, <http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/epe-sie-regime-menu-1780.htm>

⁵ *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

⁶ *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-10.15/>

⁷ *Loi constitutionnelle de 1867*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/index.html>

⁸ *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques de 2001*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-12/>



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.5 – Gestion des océans[Table des matières](#)[Avant-propos](#)[Message de la
Ministre](#)[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)[Profil de
l'organisation](#)[Contexte
organisationnel](#)[Dépenses réelles](#)[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)[Résultat stratégique
n° 1](#)[Résultat stratégique
n° 2](#)[Résultat stratégique
n° 3](#)[Services internes](#)[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 2.5 – Gestion des océans

Description

La [Loi sur les océans](#)¹ et la [Stratégie canadienne pour les océans](#)² qui en découle confirment le mandat et le rôle de Pêches et Océans Canada à titre d'autorité fédérale responsable des océans, en plus de fournir un cadre pour la gestion moderne des écosystèmes estuariens³, côtiers, et marins. La gestion des océans repose sur une approche intégrée des décisions et des mesures ayant trait aux océans, en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, les autres ordres de gouvernement, les groupes autochtones, les utilisateurs, et d'autres intervenants qui ne font pas partie du gouvernement. Fondée sur la science, la Gestion des océans vise à relever plusieurs défis qui touchent les océans canadiens, tels que la santé des océans, la perte d'habitat marin, la réduction de la biodiversité, et les demandes croissantes d'accès aux ressources océaniques. La mise en œuvre de décisions et de mesures intégrées mènera à la protection, à la conservation, et à l'utilisation durable de l'espace et des ressources océaniques du Canada.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 30 062 652 | 30 062 652 | 40 922 737 | 40 442 966 | 10 380 314 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 266 | 262 | -4 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|--|---|-----------------|--|
| Intégration des décisions et des mesures concernant les océans et prise en compte de la santé des océans du Canada | Pourcentage des Zones économiques exclusives avec des Zones de protection marine et d'autres mesures de conservation en place | 3 % d'ici 2020* | Le pourcentage estimatif de l'aire marine visée par un objectif de conservation est de 1,19 %. |

* Cet objectif représente les mesures de conservation du mandat de Pêches et Océans Canada. L'objectif de 3 % de Pêches et Océans Canada fait partie de celui de 10 % établi à l'échelle nationale.

Analyse du rendement et leçons retenues

Le programme continue à promouvoir la désignation des zones d'intérêt existantes en tant que zones de protection marine (ZPM), quand les ZPM constituent l'outil approprié pour atteindre les objectifs de conservation; dans les cas où, comme cela est déterminé à l'aide d'une approche axée sur les risques, une ZPM, aux termes de la *Loi sur les océans*, n'est pas considérée comme étant l'outil approprié, d'autres outils sont envisagés, par exemple la fermeture de pêches.

Le programme continue à travailler avec des partenaires en planifiant un réseau de ZPM afin d'élaborer des concepts de réseau qui indiqueront les zones d'intérêt futures qui pourraient être désignées ZPM en vertu de la *Loi sur les océans* et pour élaborer des critères pour d'« autres mesures de conservation efficaces axées sur une zone » relevant de l'autorité de Pêches et Océans Canada et qui pourraient être utilisés à des fins d'établissement de rapports. L'objectif de 3 % inclut des mesures prises uniquement en vertu du pouvoir de Pêches et Océans Canada (p. ex., ZPM établies en vertu de la *Loi sur les océans*, fermetures de pêches, habitat essentiel des espèces en péril).

Sous-programme 2.5.1 - Planification intégrée des océans

Description

La planification intégrée des océans repose sur une approche collaborative qui procure aux organismes de réglementation et aux utilisateurs des océans un mécanisme transparent, inclusif, et structuré pour travailler à la gestion des problèmes actuels et nouveaux. Il fournit aux autorités responsables les outils dont elles ont besoin pour faciliter l'échange des connaissances, pour simplifier et unifier les mesures, et pour planifier, gérer, et prendre de concert des décisions sur l'accès aux espaces et aux ressources océaniques. L'accès à des données scientifiques exactes et de bonnes connaissances socio-économiques offre une base solide et de la crédibilité pour éclairer les décisions de gestion des océans et coordonner les activités connexes qui intègrent des facteurs sociaux, économiques, et environnementaux à prendre en compte. De plus, les organismes de réglementation doivent être au courant de leurs responsabilités juridiques concernant la protection et la conservation des océans pour mettre en application les mesures de gestion des océans, et les utilisateurs doivent être au courant des règlements pour qu'ils puissent les respecter. Les organismes de réglementation et les utilisateurs s'affairent également à élaborer des mesures de gestion axées sur les écosystèmes précieux et vulnérables pouvant subir des pressions ou être à risque. Cette gestion peut inclure des mesures de gestion spatiales, comme les aires marines protégées, des mesures de conservation ou des fermetures de pêches, ainsi que d'autres mesures de gestion, comme l'application de codes de pratique et de lignes directrices et de règlements sur la qualité du milieu marin. Les mesures mises en place sont surveillées pour qu'on puisse en évaluer l'efficacité à conserver et à protéger le milieu marin.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|-------------------------------|-------------------------------|---|
| 9 216 568 | 11 981 633 | 2 765 065 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| | | |

Remarque : En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués.

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|---|--|-----------------------------|-------------------------|
| Les organismes de réglementation et les utilisateurs travaillent de concert afin d'aborder les enjeux actuels ou nouveaux ayant trait à la gestion des océans du Canada | Pourcentage des réunions pour lesquelles le quorum est atteint (participation d'intervenants et d'organismes de réglementation) | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | 99,5 % |
| Les organismes de réglementation et les utilisateurs ont accès à de solides données scientifiques en matière d'écosystèmes et connaissances socioéconomiques | Pourcentage de produits de connaissance et d'outils terminés qui ont été publiés sur un site de Pêches et Océans Canada | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | 96,7 % |
| Les organismes de réglementation et les utilisateurs des océans sont conscients de leurs rôles et de leur responsabilité juridique en ce qui concerne la protection et la conservation des océans du Canada | Pourcentage de rapports annuels des intervenants à l'échelle nationale et régionale avec des engagements ou des résultats en matière de protection et d'utilisation durable des écosystèmes marins | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | Données non disponibles |

Analyse du rendement et leçons retenues

Les objectifs pour les deux premiers indicateurs ont été abaissés à mi-exercice dans la stratégie de mesure du rendement du programme en réponse aux leçons apprises dans le cadre du dernier examen annuel.

Il a été déterminé que le troisième indicateur de rendement ne reflète pas précisément le rendement du programme, car ce dernier a évolué et le sous-programme auquel fait référence l'indicateur n'existe plus. Puisque l'indicateur n'est plus jugé pertinent, les données n'ont pas été recueillies.

Sous-programme 2.5.2 – Évaluations des écosystèmes

Description

Les multiples utilisations des océans, lesquelles sont parfois contradictoires, requièrent que l'on adopte une approche écosystémique scientifique pour contribuer à la gestion intégrée des environnements et des ressources aquatiques. Cette approche interdisciplinaire assure une compréhension plus approfondie des variables des océans et de leurs interactions, qu'il s'agisse de choses vivantes ou non vivantes, pour montrer au bout du compte comment l'activité humaine influe sur les écosystèmes aquatiques. Le Ministère effectue des recherches scientifiques et la surveillance des attributs et des caractéristiques des écosystèmes à l'aide d'appareils spatiaux⁴, aériens⁵, ou autonomes⁶, ainsi que de plateformes installées à bord de navires. Les connaissances qui en découlent appuient la réalisation des évaluations des écosystèmes, la production des rapports qui y sont associés, ainsi que l'élaboration d'outils de conservation et de gestion écosystémique comme des outils d'évaluation des risques, des indicateurs d'écosystèmes, des mesures d'adaptation au changement climatique, et des évaluations de l'impact cumulatif, que les décideurs utiliseront pour la gestion intégrée des environnements aquatiques des océans et des voies navigables intérieures du Canada.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues | Dépenses réelles | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) |
|------------------|------------------|---|
|------------------|------------------|---|

| | | |
|------------------|------------------|------------------|
| 2013-2014 | 2013-2014 | 2013-2014 |
| 20 846 084 | 28 461 334 | 7 615 250 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 189 | 180 | -9 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|---|---|----------------------------|---------------|
| Les organismes de réglementation et les utilisateurs des océans ont accès à une solide base de connaissances sur l'état des écosystèmes aquatiques marins | Pourcentage de demandes d'avis scientifiques en appui à la gestion des océans qui ont été approuvées et auxquelles on a répondu dans les délais | 90 % d'ici le 31 mars 2014 | 130 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

On a terminé à 80 % (8 sur 10) les demandes initiales d'avis (2 ont été annulées). Cinq demandes d'avis supplémentaires ont été ajoutées au calendrier initial.

¹ *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

² Stratégie canadienne pour les océans, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/publications/cos-soc/index-fra.asp>

³ Un « écosystème estuarien » signifie un écosystème d'un cours d'eau où la marée rencontre un courant fluvial.

⁴ Le terme « spaciaux » se rapporte à la topographie d'une région ou d'un espace donné.

⁵ Le terme « aériens » se rapporte aux relevés réalisées à partir d'un avion.

⁶ Le terme « véhicules autonomes » se rapporte aux véhicules télécommandés utilisés pour sonder les fonds marins.



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.6 – Espèces aquatiques envahissantes

| |
|--|
| Table des matières |
| Avant-propos |
| Message de la Ministre |
| Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation |
| Profil de l'organisation |
| Contexte organisationnel |
| Dépenses réelles |
| Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental |
| Tendances relatives aux dépenses du Ministère |
| Budget des dépenses par crédit voté |
| Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique |
| Résultat stratégique n° 1 |
| Résultat stratégique n° 2 |
| Résultat stratégique n° 3 |
| Services internes |
| Section III : Renseignements supplémentaires |

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 2.6 – Espèces aquatiques envahissantes

Description

Les espèces aquatiques envahissantes constituent une menace majeure pour la biodiversité aquatique, la santé des écosystèmes, ainsi que les industries des pêches et de l'aquaculture qui dépendent d'écosystèmes sains et productifs. Afin de s'attaquer à ce problème, on a élaboré un [Plan d'action canadien de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes](#)¹. L'objectif de ce plan d'action consiste à prévenir de nouvelles invasions, à détecter tôt les nouveaux envahisseurs, à réagir rapidement aux nouveaux envahisseurs, et, en cas de besoin, à gérer les envahisseurs qui sont établis et qui se propagent. Les connaissances acquises grâce aux activités scientifiques, comme la recherche sur les voies d'invasion, les méthodes permettant de détecter les nouvelles invasions, les évaluations des risques, ainsi que les mesures de contrôle, appuient les règlements et les accords canadiens et internationaux, ainsi que l'élaboration de cadres de gestion qui favoriseront la mise en œuvre du Plan d'action. Les efforts déployés par le Ministère pour lutter contre les espèces aquatiques envahissantes ont été renforcés par la mise sur pied du Programme sur la carpe asiatique, qui a été annoncée en 2012. Ce programme vise à protéger les eaux canadiennes, et notamment le bassin hydrographique des Grands Lacs, contre la carpe asiatique, et ce, par des activités centrées sur la prévention, l'alerte et l'intervention rapide, ainsi que sur la gestion et le contrôle.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 10 849 691 | 15 003 491 | 15 370 349 | 15 370 349 | 366 858 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 72 | 77 | 5 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|------------------|--------------------------|--------|-----------------|
|------------------|--------------------------|--------|-----------------|

| | | | | |
|---|---|---|-----------------------------|---|
| Faits saillants des états financiers | Les décideurs et les autorités législatives possèdent les données scientifiques et les outils nécessaires pour gérer les espèces aquatiques envahissantes à l'échelle nationale et internationale | Pourcentage de demandes de conseils scientifiques sur les espèces aquatiques envahissantes qui ont été approuvées et traitées | 90 % d'ici le 31 mars 2014 | 200 % |
| Tableaux de renseignements supplémentaires | | | | |
| Dépenses fiscales et évaluations | L'abondance des lamproies marines dans les Grands Lacs se situe à l'intérieur des cibles de chaque lac | Nombre de Grands Lacs où l'abondance de lamproies marines se situe à l'intérieur des cibles | 5 d'ici le 31 mars 2014 | Les cibles d'abondance de la lamproie marine ont été atteintes dans trois des cinq Grands Lacs. |
| Section IV : Coordonnées de l'organisation | | | | |
| Annexe : Définitions | Les gestionnaires de programme ont les outils nécessaires pour prévenir ou gérer la propagation de la carpe asiatique dans les Grands Lacs | Pourcentage d'outils demandés (p. ex., rapports scientifiques, publications, documents de sensibilisation) fournis aux gestionnaires dans les délais exigés | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | Les objectifs en matière de mise au point d'outils ont été atteints facilement – 80 %. |

Analyse du rendement et leçons retenues

On a reçu une demande de conseils sur les espèces aquatiques envahissantes, suivie d'une deuxième demande qui n'était pas incluse dans la première et qui a été ajoutée au calendrier initial des demandes de conseils.

Les estimations de 2013 de l'abondance de la lamproie marine sont indiquées pour chaque lac, avec les cibles entre parenthèses : Supérieur 54 000 (39 000); Michigan 58 000 (59 000); Huron 126 000 (76 000); Érié 17 000 (4 000); Ontario 29 000 (31 000). Le lac Supérieur a été considéré comme ayant atteint la cible compte tenu du chevauchement des intervalles de confiance de 95 %. Même si la cible a été largement dépassée, on estime qu'il y a eu une réduction de 55 % de l'abondance de la lamproie marine dans le lac Huron entre 2012 et 2013. Les mesures de contrôle plus agressives mises en œuvre depuis 2006 semblent avoir un impact positif sur l'élimination des populations de lamproies marines dans chacun des Grands Lacs. Les populations de touladis sont entièrement rétablies dans le lac Supérieur et semblent en rétablissement dans le lac Huron, avec des ratios de production naturelle des stocks à la hausse et la survie accrue des poissons plus gros et plus âgés. Une grande partie de cette amélioration est directement attribuable aux efforts accrus de contrôle des lamproies marines.

Le Programme sur la carpe asiatique a fourni l'avis scientifique demandé à l'appui de la planification de la détection et de l'intervention par le Canada dans les Grands Lacs. L'avis scientifique a été amélioré par une étroite coordination et collaboration avec le gouvernement de l'Ontario et des organismes partenaires des États-Unis. Des relevés et des activités de surveillance ont permis de confirmer la présence de carpes à grosse tête et de carpes argentées dans les eaux canadiennes. Le programme a permis de trouver deux carpes de roseau (et peut-être une troisième) dans un affluent du lac Érié. Une intervention complète de surveillance intensive et une évaluation en laboratoire n'ont pas permis de trouver d'autres spécimens, mais indiquent que ces poissons prélevés étaient stériles, ce qui confirme que la carpe de roseau ne s'est pas établie dans cette partie des eaux canadiennes. Une recherche sur les déplacements dans les canaux a été réalisée comme prévu, et l'étude sur les outils de contrôle dans le mésocosme à grande échelle a été entreprise comme prévu. L'élaboration de l'outil d'évaluation des risques de la carpe de roseau a débuté. Des ententes ont été conclues avec des partenaires dans le but d'élaborer et de livrer du matériel de sensibilisation.

Le développement de produits de recherche, d'outils d'évaluation des risques et de matériel de sensibilisation a pris plus de temps que prévu, ce qui a occasionné des retards dans la dotation et la finalisation d'ententes de partenariats. Des ententes de partenariats réussies sont maintenant en place et les progrès continueront en ce qui concerne la dotation.

¹ Le Plan d'action canadien de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes a été publié en septembre 2004, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/science/enviro/ais-eae/plan/plan-fra.htm>

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Résultat stratégique n° 3 – Des eaux sécuritaires et sécurisées

[Table des matières](#)

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

[Avant-propos](#)

Analyse des programmes par résultat stratégique

[Message de la
Ministre](#)

Résultat stratégique n° 3 – Des eaux sécuritaires et sécurisées

[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)

Description

Pêches et Océans Canada contribue au maintien et à l'amélioration de la sécurité et de la sûreté maritimes en mettant en place des infrastructures, de l'information, des produits, et des services maritimes visant à assurer une navigation sécuritaire de même que la protection des vies et des biens.

[Profil de
l'organisation](#)

Quels sont les objectifs du Ministère?

[Contexte
organisationnel](#)

L'objectif premier de Pêches et Océans Canada consiste à maintenir et à améliorer la sécurité et la sûreté maritimes en garantissant une navigation sécuritaire dans les eaux canadiennes. Ce faisant, le Ministère cherche également à établir un équilibre entre la demande d'une navigation sécuritaire et ses responsabilités à l'égard d'une intendance environnementale responsable et d'une contribution à la souveraineté du Canada dans le Nord.

[Dépenses réelles](#)

[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)

Pourquoi ces objectifs sont-ils importants pour les Canadiens?

[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)

Les services de sécurité de Pêches et Océans Canada aident à réduire le risque d'incident en mer tout en fournissant un niveau de prévisibilité pour la gestion du trafic maritime au Canada. Des milliards de dollars de marchandises nationales et internationales sont transportés de façon efficace et efficiente dans les eaux canadiennes grâce aux services de sécurité fiables et prévisibles.

[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)

[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)

Le potentiel de croissance économique dans l'Arctique est énorme, et le Nord revêt une importance stratégique et affective pour le Canada et la population canadienne. Comme il est souvent le seul représentant du gouvernement fédéral dans de nombreuses régions de l'Arctique, le Ministère est fréquemment appelé à appuyer d'autres ministères et organismes en fournissant des services de protection du milieu marin, en facilitant le commerce, ou en soutenant des activités de sûreté et d'application de la loi.

[Résultat stratégique
n° 1](#)

Comment le Ministère compte-t-il atteindre ces objectifs?

[Résultat stratégique
n° 2](#)

Pour garantir que les marins puissent naviguer en toute sécurité sur les voies navigables du Canada, le Ministère offre des produits et services nautiques qui répondent aux normes nationales et internationales. En outre, le Ministère entreprend des activités de modélisation des conditions océaniques, y compris les marées et les courants, permettant la diffusion de prévisions qui aident la prise de décisions en matière de navigation et qui protègent le littoral de dangers naturels. Les renseignements hydrographiques et océanographiques ont aussi des applications autres que la navigation; ceux-ci sont liés aux services et au développement maritime, par exemple le

[Résultat stratégique
n° 3](#)

[Services internes](#)

[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

développement du littoral, la recherche et le sauvetage, et l'exploitation de sources d'énergie en haute mer.

Par l'intermédiaire de la Garde côtière canadienne, et en appui aux programmes et aux priorités du gouvernement du Canada, Pêches et Océans Canada fournit des navires, des aéroglisseurs, des hélicoptères, des petits bateaux, et des équipages expérimentés prêts à intervenir 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 lors d'incidents maritimes et sur l'eau. Le renouvellement de la flotte de la Garde côtière canadienne fait partie intégrante du maintien de la présence maritime du Canada et ses services. L'investissement récent du gouvernement fédéral dans cette initiative offrira des avantages économiques directs aux industries de la construction navale et de la réparation au Canada.

La Garde côtière canadienne a pour responsabilité de diriger la composante maritime du système fédéral de Recherche et de sauvetage, notamment en fournissant des services de recherche et de sauvetage en mer aux Centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage du Ministère de la Défense nationale. La Garde côtière canadienne auxiliaire, un organisme bénévole dont les membres appuient les efforts de recherche et de sauvetage, épaula le Ministère dans cette région.

De la même façon, de concert avec des centres situés stratégiquement partout du Canada, la Garde côtière canadienne fournit de l'information et de l'aide opportunes aux navires, assure les communications de sécurité et de détresse et la coordination connexe, et contrôle les navires afin d'empêcher la pénétration de navires présentant un danger en eaux canadiennes. Elle maintient en outre un portefeuille important de biens à terre qui appuie ses systèmes de navigation maritime partout dans les eaux canadiennes.

Le Ministère contribue également à la sûreté maritime en tirant parti des navires, de l'expertise maritime, et des systèmes de la Garde côtière pour surveiller le trafic maritime. Par exemple, il fournit des navires et des équipages en vue d'appuyer le programme conjoint de l'Équipe des enquêtes sur la sûreté maritime de la Garde côtière canadienne et de la Gendarmerie royale du Canada dans les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent. De la même façon, le personnel de Pêches et Océans Canada des centres des opérations de la sûreté maritime du Canada accède aux systèmes d'information et utilise son expertise pour cibler et évaluer les menaces potentielles dans les eaux canadiennes.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 721 823 562 | 723 174 615 | 821 078 817 | 715 260 514 | -7 914 101 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 4 811 | 4 684 | -127 |

Le résultat stratégique « Des eaux sécuritaires et sécurisées » s'articule autour de huit programmes et de cinq sous-programmes, comme le montre l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Programme 3.1 : Services de recherche et sauvetage](#)
 - [Sous-programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage](#)
 - [Sous-programme 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire](#)

- Programme 3.2 : Services de communications et de trafic maritimes
- [Programme 3.3 : Sécurité maritime](#)
- [Programme 3.4 : État de préparation opérationnelle de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.2 : Maintenance de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte](#)
- [Programme 3.5 : État de préparation des actifs terrestres](#)
- [Programme 3.6 : Collège de la Garde côtière canadienne](#)
- [Programme 3.7 : Produits et services hydrographiques](#)
- [Programme 3.8 : Prévisions océaniques](#)

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.1 – Services de recherche et sauvetage

| |
|--|
| Table des matières |
| Avant-propos |
| Message de la Ministre |
| Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation |
| Profil de l'organisation |
| Contexte organisationnel |
| Dépenses réelles |
| Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental |
| Tendances relatives aux dépenses du Ministère |
| Budget des dépenses par crédit voté |
| Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique |
| Résultat stratégique n° 1 |
| Résultat stratégique n° 2 |
| Résultat stratégique n° 3 |
| Services internes |
| Section III : Renseignements supplémentaires |

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.1 – Services de recherche et sauvetage

Description

Les responsables du programme de recherche et sauvetage en mer de la Garde côtière canadienne dirigent, offrent, et entretiennent l'état de préparation de 5,3 millions de kilomètres carrés du réseau fédéral de recherche et sauvetage en mer, et ce, avec l'aide de nombreux intervenants et partenaires, dont la [Garde côtière canadienne auxiliaire](#) et le [Ministère de la Défense nationale](#)¹. Grâce à la communication, à la coordination, et à la réalisation des interventions de recherche et sauvetage, ainsi qu'à la sensibilisation des gens aux opérations, le programme augmente la probabilité de sauvetage des personnes qui se retrouvent dans des situations périlleuses sur l'eau. Les programmes [État de préparation opérationnelle de la flotte](#) et [Services de communications et de trafic maritimes](#) de la Garde côtière apportent une contribution essentielle à la réalisation de ce programme. Le fondement juridique ou l'autorité du programme Services de recherche et sauvetage est présenté dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#)², la [Loi sur les océans](#)³, et la [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#)⁴.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 34 173 775 | 34 173 775 | 36 708 017 | 36 499 413 | 2 325 638 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 104 | 129 | 25 |

Remarque : Les équivalents temps plein prévus ne comprennent pas le contingent annuel d'étudiants du Service d'embarcations de sauvetage côtier.

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|---|---|------------------------------|---------------|
| Les pertes de vie ou les blessures chez les marins en détresse sont réduites au | Pourcentage de vies sauvées par rapport au nombre total de vies en péril signalées en milieu maritime | ≥ 90 % d'ici le 31 mars 2014 | 99 % |

| | | | |
|---------|--|--|--|
| minimum | | | |
|---------|--|--|--|

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

Analyse du rendement et leçons retenues

Le système de recherche et sauvetage fonctionne efficacement partout au Canada. Notre objectif idéal est de sauver 100 % des vies en péril, et en 2013-2014, nous avons presque atteint cet objectif.

Sous-programme 3.1.1 – Coordination et intervention en recherche et sauvetage

Description

Le programme Coordination et intervention en recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne fournit des services de coordination et d'intervention dans le but d'augmenter les chances de survie des personnes qui risquent de perdre la vie ou de subir des blessures dans l'environnement marin en leur donnant accès à de l'aide : en coordonnant et en assurant les interventions de recherche et de sauvetage en mer, en favorisant la sécurité des personnes en mer, en aidant le [Ministère de la Défense nationale](#) à intervenir à la suite d'incidents aéronautiques et humanitaires, en offrant une capacité d'intervention en recherche et sauvetage, et en gérant des partenariats essentiels à la coordination efficace des activités. Grâce à la communication, à la coordination, et à la réalisation des interventions de recherche et de sauvetage ainsi qu'à la sensibilisation aux opérations, le Programme de recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne augmente la probabilité de sauvetage des personnes qui se retrouvent dans des situations périlleuses sur l'eau. Les programmes [État de préparation opérationnelle de la flotte](#) et [Services de communications et de trafic maritimes](#) de la Garde côtière apportent une contribution essentielle à la réalisation de ce programme. Le fondement juridique ou l'autorité du programme Coordination et intervention en recherche et sauvetage est présenté dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#), la [Loi sur les océans](#), et la [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#).

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|----------------------------|----------------------------|---|
| 29 152 775 | 31 478 413 | 2 325 638 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 104 | 129 | 25 |

Remarque : Les équivalents temps plein prévus ne comprennent pas le contingent annuel d'étudiants du Service d'embarcations de sauvetage côtier.

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|---|---|-----------------------------|---------------|
| Les personnes en situation de détresse maritime reçoivent de l'aide | La moyenne triennale (la période de trois ans la plus récente est de 2008-2010) du nombre d'incidents de recherche et sauvetage en mer coordonnés par la Garde côtière canadienne (M1, M2, et M3 uniquement. Pas M4, qui correspond aux fausses alertes) ⁵ | 6 000 d'ici le 31 mars 2014 | 4 881 |

Analyse du rendement et leçons retenues

Dans le présent cas, notre cible représente une moyenne historique d'incidents sur trois ans coordonnés par la GCC. Même si ce total a diminué et n'atteint pas la cible de 6 000, cela ne signifie pas que nous n'avons pas réussi; dans les faits, cette réduction est positive et pourrait entraîner de nombreuses améliorations du Programme de recherche et de sauvetage (activités de prévention, utilisation accrue de l'équipement de sécurité, etc.). Il s'agit d'une réduction du nombre de personnes en détresse en mer. Cette cible ne donne pas une image juste de la mesure dans laquelle nos efforts de coordination ont été une réussite et constitue plutôt un indicateur de la charge de travail pour les responsables de la coordination.

Sous-programme 3.1.2 – Garde côtière canadienne auxiliaire

Description

La Garde côtière canadienne auxiliaire est répartie en organisations bénévoles sans but lucratif, constituées sous le régime fédéral. Le Ministre des Pêches et des Océans entretient une entente de contribution officielle avec chacune des [sociétés de la Garde côtière canadienne auxiliaire](#)⁶ en ce qui concerne les coûts connexes. Les sociétés sont des entités juridiques distinctes du gouvernement du Canada et travaillent dans le cadre d'un partenariat étroit avec la Garde côtière canadienne. La majorité des membres de la Garde côtière canadienne auxiliaire sont des pêcheurs commerciaux et des navigateurs de plaisance qui offrent leur temps et prêtent leurs navires afin de contribuer au programme [Services de recherche et sauvetage](#) de la Garde côtière canadienne. Les autres sont des bénévoles des collectivités locales qui arment des navires communautaires réservés aux interventions 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. La Garde côtière canadienne auxiliaire compte près de 4 000 membres et a accès à environ 1 100 navires. La connaissance locale, l'expérience en mer, les talents de navigateur, et le professionnalisme de ses membres en font l'un des plus grands atouts maritimes du Canada. Ce programme est régi par une entente de contribution et réalisé en coordination avec les programmes Services de recherche et sauvetage et [Services de communication et de trafic maritimes](#) de la Garde côtière. L'autorité particulière de ce programme de contribution repose sur une directive du Cabinet. Le fondement juridique plus large du programme de contribution de la Garde côtière canadienne auxiliaire est décrit dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#).

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|-------------------------------|-------------------------------|---|
| 5 021 000 | 5 021 000 | 0 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 0 | 0 | 0 |

Remarque: Il n'y a pas des employés du Ministère dans le cadre de la Garde côtière canadienne auxiliaire (voir la Description ci-dessus).

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|--|---|----------------------------|---------------|
| Les membres de la Garde côtière canadienne auxiliaire sont disponibles pour intervenir en cas d'incidents de recherche et sauvetage en mer | Pourcentage des interventions de recherche et sauvetage en mer effectuées par la Garde côtière canadienne auxiliaire par rapport au nombre total d'incidents de recherche et sauvetage en mer | 20 % d'ici le 31 mars 2014 | 26 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le sous-programme a dépassé son objectif de 20 %. L'effort d'intervention de la Garde côtière auxiliaire canadienne est un élément important de la recherche et du sauvetage en mer et offre un excellent rapport qualité-prix dans notre programme de contribution avec la Garde côtière auxiliaire canadienne. La croissance de leur organisation bénévole a un effet bénéfique sur les opérations de recherche et de sauvetage en mer menées partout au Canada.

¹ Ministère de la Défense nationale, <http://www.forces.gc.ca/fr/index.page>

² *Loi constitutionnelle de 1867*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/index.html>

³ *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

⁴ *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-10.15/>

⁵ La Garde côtière canadienne utilise les descriptions suivantes quand elle fait référence à des incidents de recherche et de sauvetage en mer : M1 pour les incidents de détresse; M2 pour les incidents de détresse potentiels; M3 pour les incidents résolus au cours de la phase d'incertitude; et M4 pour les fausses alertes et les canulars.

⁶ Sociétés de la Garde côtière canadienne auxiliaire, <http://ccga-gcac.ca/>

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.2 – Services de communications et de trafic maritimes

| |
|--|
| Table des matières |
| Avant-propos |
| Message de la Ministre |
| Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation |
| Profil de l'organisation |
| Contexte organisationnel |
| Dépenses réelles |
| Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental |
| Tendances relatives aux dépenses du Ministère |
| Budget des dépenses par crédit voté |
| Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique |
| Résultat stratégique n° 1 |
| Résultat stratégique n° 2 |
| Résultat stratégique n° 3 |
| Services internes |
| Section III : Renseignements supplémentaires |

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.2 – Services de communications et de trafic maritimes

Description

Le programme des Services de communications et de trafic maritimes est offert par la Garde côtière canadienne. La sécurité des marins et la protection du milieu marin dans les eaux canadiennes dépendent toutes deux de la diffusion efficace et opportune de l'information. Le programme des Services de communications et de trafic maritimes veille à ce qu'un système de communication fiable soit disponible jour et nuit afin de contribuer à protéger la vie en mer, en plus de protéger le milieu marin, d'assurer la navigation sécuritaire et efficace dans les voies navigables canadiennes, ainsi que la sensibilisation au domaine maritime. Les services consistent, entre autres, à assurer la communication de détresse et la communication radio générale en mer, la diffusion de renseignements sur la sécurité maritime, le contrôle des navires entrant en eaux canadiennes, la réglementation du trafic maritime dans certaines étendues d'eau canadiennes, la prestation de renseignements maritimes à d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral, ainsi que de services d'appels téléphoniques en mer en fonction du recouvrement des coûts. Les programmes [État de préparation des biens terrestres](#) et [Collège de la Garde côtière canadienne](#) apportent une contribution essentielle à la mise en œuvre de ce programme. Le fondement juridique ou l'autorité du programme Services de communications et de trafic maritimes est présenté dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#)¹, la [Loi sur les océans](#)², la [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#)³, et, en vertu d'une entente avec [Transports Canada](#)⁴, dans la [Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques de 2001](#)⁵.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 45 502 287 | 45 502 287 | 43 983 435 | 43 983 435 | -1 518 852 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 399 | 384 | -15 |

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|--|--|-----------------------------|---------------|
| Les navires reçoivent le soutien des Services de communications et de trafic maritimes dont ils ont besoin pour traverser les eaux canadiennes en toute sécurité | Pourcentage du nombre total de collisions, de heurts violents, et d'échouements par rapport au nombre total de mouvements de navires dans les zones de services de trafic maritime | < 1 % d'ici le 31 mars 2014 | 0,03% |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le pourcentage obtenu est de beaucoup inférieur à la cible fixée, ce qui montre l'efficacité des Services de communication et de trafic maritimes dans la prévention des accidents en mer.

¹ *Loi constitutionnelle de 1867*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/index.html>

² *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

³ *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-10.15/>

⁴ Transports Canada, <http://www.tc.gc.ca/fra/menu.htm>

⁵ *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques de 2001*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-12/>

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.3 – Sécurité maritime[Table des matières](#)[Avant-propos](#)[Message de la
Ministre](#)[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)[Profil de
l'organisation](#)[Contexte
organisationnel](#)[Dépenses réelles](#)[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)[Résultat stratégique
n° 1](#)[Résultat stratégique
n° 2](#)[Résultat stratégique
n° 3](#)[Services internes](#)[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.3 – Sécurité maritime

Description

Le programme Sécurité maritime est dirigé par la Garde côtière canadienne. Les responsables de ce programme collaborent avec les ministères et organismes fédéraux qui assument certaines responsabilités en matière de sécurité maritime, dont la [Gendarmerie royale du Canada](#)¹, les [Forces canadiennes](#)², l'[Agence des services frontaliers du Canada](#)³, [Sécurité publique Canada](#)⁴, et [Transports Canada](#)⁵ en facilitant la prestation de l'expertise dans le domaine maritime, d'un soutien aux navires, et d'information. Le programme Sécurité maritime offre à ces organismes des renseignements pertinents de la Garde côtière pour les aider à réaliser leur mandat de sécurité, en mer et à l'échelle nationale. Les programmes [État de préparation opérationnelle de la flotte](#), [Services de communications et de trafic maritimes](#), et [État de préparation des actifs terrestres](#) apportent une contribution essentielle à la réalisation de ce programme. Celui-ci est d'ailleurs offert en collaboration avec le programme [Conformité et application de la loi](#) du Ministère. Le fondement juridique ou l'autorité du programme Sécurité maritime est présenté principalement dans la [Loi sur les océans](#)⁶.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 8 337 583 | 8 337 583 | 7 160 790 | 7 160 790 | -1 176 793 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 51 | 44 | -7 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|--|---|-----------------------------|-----------------|
| Les organismes fédéraux d'application de la loi et de renseignement disposent de l'information et du soutien | Pourcentage des demandes d'information qui sont traitées en moins de 30 minutes | 100 % d'ici le 31 mars 2014 | 100 % |
| | Pourcentage des rapports prévus | | |

Faits saillants des états financiers

nécessaires pour accroître leur connaissance des déplacements des navires et répondre aux activités maritimes

livrés à temps

95 % d'ici le 31 mars 2014

98,30 %

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

Analyse du rendement et leçons retenues

Toutes les demandes d'information ont été traitées en moins de 30 minutes.

Le personnel responsable de la sûreté maritime a dépassé la cible prévue et a fourni plus de 98 % des rapports prévus à temps, ce qui démontre l'efficacité et l'efficacit  de son travail.

- ¹ Gendarmerie royale du Canada, <http://www.rcmp-grc.gc.ca/index-fra.htm>
- ² Forces canadiennes, <http://www.forces.gc.ca/fr/index.page>
- ³ Agence des services frontaliers du Canada, <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/menu-fra.html>
- ⁴ S curit  publique Canada, <http://www.securitepublique.gc.ca/index-fra.aspx>
- ⁵ Transports Canada, <http://www.tc.gc.ca/fra/menu.htm>
- ⁶ *Loi sur les oc ans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.4 – État de préparation opérationnelle de la flotte

Table des matières

Avant-propos

Message de la Ministre

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Contexte organisationnel

Dépenses réelles

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

Budget des dépenses par crédit voté

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 1

Résultat stratégique n° 2

Résultat stratégique n° 3

Services internes

Section III : Renseignements supplémentaires

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.4 – État de préparation opérationnelle de la flotte

Description

Le programme de l'État de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière canadienne consiste à offrir des navires, des aéroglisseurs, des hélicoptères, et des petites embarcations sécuritaires, fiables, disponibles, et fonctionnels ayant à leur bord des équipages compétents et professionnels prêts à répondre aux besoins sur l'eau et aux besoins liés au domaine maritime. Ce programme comprend la gestion et les opérations de la flotte, ainsi que la maintenance et les acquisitions de cette dernière. Dans le cadre du programme État de préparation opérationnelle de la flotte, la Garde côtière canadienne s'assure que la flotte civile du gouvernement du Canada répond aux besoins actuels et futurs des Canadiens et du gouvernement du Canada. Le programme État de préparation opérationnelle de la flotte appuie les programmes de la Garde côtière, les activités des sciences et de gestion des pêches et de l'aquaculture de Pêches et Océans Canada, ainsi que les activités de plusieurs autres ministères nécessitant un soutien sur l'eau dans le cadre de leur mandat. Le [Collège de la Garde côtière canadienne](#) contribue grandement à l'exécution de ce programme. Le fondement juridique et l'autorité de ce programme ainsi que la capacité sont présentés dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#)¹ et la [Loi sur les océans](#)².

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 477 114 152 | 478 465 205 | 540 025 028 | 448 024 899 | -30 440 306 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 2 702 | 2 712 | 10 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|--|--|----------------------------|-----------------|
| Une flotte fonctionnelle qui répond aux besoins et aux | Pourcentage de missions des clients achevées par rapport au nombre | 90 % d'ici le 31 mars 2014 | 94,3 % |

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

| | | | |
|-------------------------------------|--|---------------------------|--|
| exigences du gouvernement du Canada | prévu et approuvé par le client | | |
| | Pourcentage de jours opérationnels perdus en raison de pannes | 3 % d'ici le 31 mars 2014 | 2,3 % |
| | Pourcentage de la vie opérationnelle restante de la flotte de gros navires, de petits navires, et d'hélicoptères | 50% d'ici le 31 mars 2014 | Gros navires 23 % Petits navires 31 % Hélicoptères -1 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le sous-programme a complété 94,3 % des missions prévues approuvées par les clients et n'a perdu que 2,3 % des jours opérationnels en raison de pannes.

Un plan d'approvisionnement et un plan de prolongement de vie des navires ont été mis en place pour renouveler les navires de la Garde côtière canadienne et les hélicoptères.

Sous-programme 3.4.1 – Capacité opérationnelle de la flotte

Description

Le programme de la Capacité opérationnelle de la flotte de la Garde côtière canadienne concerne les opérations de la flotte, la gestion de la flotte, ainsi que la fourniture du personnel de la flotte. Ce programme fait en sorte que des professionnels certifiés exploitent avec sécurité, efficacité, et efficience les navires, les aéroglisseurs, les hélicoptères, et les petites bateaux qui sont prêts à intervenir afin de répondre aux besoins du gouvernement du Canada sur l'eau et dans le domaine maritime. Le [Collège de la Garde côtière canadienne](#) contribue grandement à l'exécution de ce programme. Les activités du programme Capacité opérationnelle de la flotte sont régies par plusieurs conventions internationales et règlements nationaux concernant le domaine maritime. Par exemple, le Système de gestion de la sûreté et la sécurité de la flotte de la Garde côtière reprend le Code international de gestion des navires (que le Canada a ratifié en tant que pays membre de l'Organisation maritime internationale des [Nations unies](#)³), le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires, ainsi que le Code international du travail (applicable aux marins). Le Système de gestion de la sûreté et la sécurité de la flotte est aussi grandement influencé par la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, par les constatations contenues dans les rapports d'enquête maritime du [Bureau de la sécurité des transports du Canada](#)⁴, par les enquêtes internes sur la sécurité, par les règlements sur la santé et la sécurité au travail, ainsi que par les règlements de la [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#)⁵ régissant la certification des marins, l'inspection des navires, les exigences en matière d'équipement maritime, ainsi que les aspects touchant la réglementation des opérations. Le fondement juridique et l'autorité de ce programme ainsi que la capacité sont présentés dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#) et la [Loi sur les océans](#).

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|----------------------------|----------------------------|---|
| 224 348 225 | 278 188 832 | 53 840 607 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) |
|-----------------|----------------|--|
| | | |

| | | |
|-------|-------|------------------|
| | | 2013-2014 |
| 2 529 | 2 565 | 36 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateur de rendement | Cible | Résultat réel |
|---|---|----------------------------|---------------|
| Une flotte fonctionnelle est capable de répondre aux exigences et aux besoins opérationnels actuels du gouvernement du Canada | Nombre de jours opérationnels assurés par rapport à ceux prévus | 95 % d'ici le 31 mars 2014 | 96,4 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le sous-programme a dépassé sa cible et 96,4 % jours opérationnels prévus ont été exécutés.

Sous-programme 3.4.2 – Maintenance de la flotte

Description

Le programme Maintenance de la flotte de la Garde côtière canadienne comprend la gestion et la fourniture des services de maintenance pendant la durée de vie opérationnelle des navires, des aéroglisseurs, des hélicoptères, et des petits bateaux, afin qu'ils soient disponibles pour offrir les services de la flotte en toute fiabilité. Ce sous-programme permet de garantir la disponibilité et la fiabilité de ces navires en planifiant les investissements et en offrant des services d'ingénierie, d'entretien, et d'aliénation tout au long du cycle de vie. Le [Collège de la Garde côtière canadienne](#) contribue grandement à l'exécution de ce programme. Au besoin, cette activité est réalisée en coordination avec [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#)⁶. Les activités associées à la maintenance et à la remise en état de la flotte sont régies par plusieurs accords commerciaux nationaux et internationaux, des instruments juridiques comme la [Loi sur la gestion des finances publiques](#)⁷ et le Règlement sur les marchés de l'État, ainsi que des politiques, des directives, et des lignes directrices émanant du Conseil du Trésor, du [Secrétariat du Conseil du Trésor](#)⁸, d'[Industrie Canada](#)⁹, et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. L'autorité de base en matière d'acquisition des compétences au niveau de la flotte repose dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#) et la [Loi sur les océans](#).

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|----------------------------|----------------------------|---|
| 138 901 971 | 107 544 026 | -31 357 945 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 88 | 89 | 1 |

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|--|--|----------------------------|-----------------|
| Une flotte fiable est capable de répondre aux exigences et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada | L'évaluation de l'état de la flotte de grands navires demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la | 64,4 d'ici le 31 mars 2014 | 57,50 |

| | | | |
|--|--|----------------------------|-------|
| | disponibilité, et de la possibilité d'entretien | | |
| | L'évaluation de l'état de la flotte de petits navires demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la disponibilité, et de la possibilité d'entretien | 65,8 d'ici le 31 mars 2014 | 67,00 |

Analyse du rendement et leçons retenues

La note pour les grands navires est inférieure à l'objectif de l'indicateur de rendement principalement en raison de l'âge de la flotte et du besoin de prolonger la vie des navires. Cependant, la note s'est améliorée par rapport à 41,5 en 2012-2013, notamment grâce à l'ajout des nouveaux patrouilleurs semi-hauturiers. Les objectifs de rendement et le processus de notation des navires seront surveillés et validés au cours des prochains cycles de production de rapports.

La note pour les petits navires est légèrement supérieure à l'objectif parce que la plupart des petits navires ont moins de 15 ans et parce que ceux-ci sont répartis uniformément selon leur âge par rapport à leur durée de vie utile prévue. Les objectifs de rendement et le processus de notation des navires seront surveillés et validés au cours des prochains cycles de production de rapports.

Sous-programme 3.4.3 – Acquisitions de la flotte

Description

Le programme d'Acquisitions de la flotte de la Garde côtière canadienne consiste à planifier, à gérer, à vérifier, et à accepter les étapes de conception et de construction de nouveaux navires, gros et petits, d'aéroglosses, d'hélicoptères, et de petites embarcations, et ce, conformément aux exigences opérationnelles de la Garde côtière canadienne et comme on le mentionne dans le Plan de renouvellement de la flotte et dans le Plan d'investissement intégré. Ce programme apporte un soutien à la gestion des projets afin d'assurer l'efficacité et l'efficience des divers aspects des projets, comme l'intégration, la portée, le temps, les coûts, la qualité, les ressources humaines, les communications, les risques, et les approvisionnements. Conformément aux exigences, la mise en œuvre du programme d'Acquisitions de la flotte est coordonnée par [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#). Les activités associées à l'acquisition de la flotte sont régies par plusieurs accords commerciaux nationaux et internationaux, des instruments juridiques comme la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et le Règlement sur les marchés de l'État, ainsi que des politiques, des directives, et des lignes directrices émanant du Conseil du Trésor, d'[Industrie Canada](#), et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. L'autorité de base en matière d'acquisition des compétences au niveau de la flotte repose dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#) et la [Loi sur les océans](#).

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Dépenses prévues 2013-2014 | Dépenses réelles 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|----------------------------|----------------------------|---|
| 115 215 009 | 62 292 041 | -52 922 968 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 85 | 58 | -27 |

Remarque : Les équivalents temps plein ont été déterminés en fonction de la structure organisationnelle

approuvée de la Garde côtière canadienne. En raison des diverses initiatives menées dans l'ensemble du Ministère, de nombreux équivalents temps plein proposés n'ont pas été utilisés.

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|--|---|----------------------------|-----------------|
| Une flotte moderne qui répond aux exigences et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada | Pourcentage des étapes essentielles réalisées par rapport à celles prévues | 80 % d'ici le 31 mars 2014 | 0 % |
| | Pourcentage des nouveaux gros navires, petits navires, et hélicoptères livrés par rapport à ceux prévus | 80 % d'ici le 31 mars 2014 | 100 % |
| | Pourcentage de navires dont le remplacement est prévu (durée de vie opérationnelle prévue restante de 10 ans ou moins pour les grands navires et de 5 ans ou moins pour les petits navires) et assortis d'un plan d'approvisionnement financé | 90 % d'ici le 31 mars 2014 | 94 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Le contrat relatif aux hélicoptères légers a été reporté à 2014-2015. Les échéanciers du projet des grands navires ont été revus de manière à tenir compte de la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale.

Le sous-programme a fourni trois navires de patrouille semi-hauturiers et un véhicule à coussin d'air, comme prévu.

Des plans d'approvisionnement financés sont en place pour le remplacement de navires de patrouille semi-hauturiers (5), des navires hauturiers de recherche scientifique (4), un brise-glace polaire (1), des navires polyvalents à moyen rayon d'action (jusqu'à 5), des patrouilleurs hauturiers (jusqu'à 5), des petits navires (18-21), un véhicule à coussin d'air (1) et des hélicoptères (jusqu'à 24).

¹ *Loi constitutionnelle de 1867*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/index.html>

² *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

³ Nations unies, <http://www.un.org/fr/>

⁴ Bureau de la sécurité des transports du Canada, <http://www.tsb.gc.ca/fra/index.asp>

⁵ *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-10.15/>

⁶ Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/index-fra.html>

⁷ *Loi sur la gestion des finances publiques*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/f-11/>

⁸ Secrétariat du Conseil du Trésor, <http://www.tbs-sct.gc.ca/tbs-sct/index-fra.asp>

⁹ Industrie Canada, <http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/accueil>



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.5 – État de préparation des actifs terrestres

| |
|--|
| Table des matières |
| Avant-propos |
| Message de la Ministre |
| Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation |
| Profil de l'organisation |
| Contexte organisationnel |
| Dépenses réelles |
| Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental |
| Tendances relatives aux dépenses du Ministère |
| Budget des dépenses par crédit voté |
| Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique |
| Résultat stratégique n° 1 |
| Résultat stratégique n° 2 |
| Résultat stratégique n° 3 |
| Services internes |
| Section III : Renseignements supplémentaires |

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.5 – État de préparation des actifs terrestres

Description

Le programme État de préparation des actifs terrestres de la Garde côtière canadienne met à la disposition de celle-ci des biens autres que la flotte fiables afin de soutenir l'exécution de ses programmes. Ces biens comprennent les aides à la navigation fixes et flottantes telles que les aides visuelles (phares et bouées), les aides sonores (cornes de brume), les aides radar (réflecteurs et balises), ainsi que les aides maritimes de longue portée telles que le système de localisation différentiel, les systèmes électroniques de communication et de navigation, et plus de 300 tours radio. Le programme État de préparation des actifs terrestres permet de veiller à la disponibilité et à la fiabilité de ces biens en planifiant les investissements et en offrant des services d'ingénierie, d'entretien, et d'aliénation tout au long du cycle de vie. Le [Collège de la Garde côtière canadienne](#) contribue grandement à l'exécution de ce programme. Au besoin, cette activité est réalisée en coordination avec [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#)¹. Les activités associées à la gestion des actifs terrestres de la Garde côtière canadienne et de leur cycle de vie sont régies par différents instruments juridiques, comme la [Loi sur la gestion des finances publiques](#)² et les Règlements sur les marchés de l'État, ainsi que par des politiques, des directives, et des lignes directrices du Conseil du Trésor, du [Secrétariat du Conseil du Trésor](#)³, d'[Industrie Canada](#)⁴, et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Le fondement juridique ou l'autorité de ce programme sont présentés dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#)⁵ et la [Loi sur les océans](#)⁶.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 109 646 331 | 109 646 331 | 127 754 894 | 114 196 788 | 4 550 457 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 892 | 808 | -84 |

Résultats du rendement

| | | | | |
|--|--|--|--------------------------|-------------------------|
| Faits saillants des états financiers | Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
| Tableaux de renseignements supplémentaires | Des actifs basés à terre fiables prêts à répondre aux priorités et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada | L'évaluation de l'état des biens du programme des Services de communications et de trafic maritimes demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la disponibilité, et de la possibilité d'entretien | 2 d'ici le 31 mars, 2015 | Données non disponibles |
| Dépenses fiscales et évaluations | | L'évaluation de l'état des biens du Programme des aides à la navigation demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la disponibilité, et de la possibilité d'entretien | 2 d'ici le 31 mars, 2015 | Données non disponibles |

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

Analyse du rendement et leçons retenues

Les objectifs ont été fixés durant l'exercice 2013-2014. Les données pour cet indicateur seront disponibles dans le *Rapport ministériel sur le rendement 2014-2015*.

- ¹ Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/index-fra.html>
- ² *Loi sur la gestion des finances publiques*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/f-11/>
- ³ Secrétariat du Conseil du Trésor, <http://www.tbs-sct.gc.ca/tbs-sct/index-fra.asp>
- ⁴ Industrie Canada, <http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/accueil>
- ⁵ *Loi constitutionnelle de 1867*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/index.html>
- ⁶ *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.6 – Collège de la Garde côtière canadienne[Table des matières](#)[Avant-propos](#)[Message de la
Ministre](#)[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)[Profil de
l'organisation](#)[Contexte
organisationnel](#)[Dépenses réelles](#)[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)[Résultat stratégique
n° 1](#)[Résultat stratégique
n° 2](#)[Résultat stratégique
n° 3](#)[Services internes](#)[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.6 – Collège de la Garde côtière canadienne

Description

En tant qu'institution de formation de la Garde côtière canadienne, institution nationale bilingue, et décernant des diplômes, le Collège de la Garde côtière canadienne dispense aux professionnels de la marine l'enseignement nécessaire à l'exécution de programmes venant appuyer la mission et le mandat de la Garde côtière dans les domaines de la sécurité et de la sûreté maritimes et de la protection de l'environnement. Les programmes [État de préparation opérationnelle de la flotte](#), [État de préparation des actifs terrestres](#), [Services de communications et de trafic maritimes](#), [Services de recherche et sauvetage](#), et [Services d'intervention environnementale](#) de la Garde côtière apportent une contribution intégrée à la mise en œuvre de ce programme. Le fondement juridique ou l'autorité de ce programme est présenté dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#)¹ et la [Loi sur les océans](#)².

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 10 912 075 | 10 912 075 | 15 364 943 | 15 364 943 | 4 452 868 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 299 | 254 | -45 |

Remarque : La Garde côtière canadienne a reçu 45 élèves-officiers de moins en 2013-2014.

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|--|---|----------------------------|-----------------|
| Le personnel formé aux opérations est prêt à répondre aux exigences et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada | Pourcentage de diplômés du Programme de formation des officiers par rapport au nombre de stagiaires admis | 70 % d'ici le 31 mars 2014 | 76 % |
| | Pourcentage de diplômés du Programme de formation des officiers des Services de communications et | 90 % d'ici le 31 mars 2014 | 89 % |

Faits saillants des états financiers

de trafic maritimes par rapport au nombre de stagiaires admis

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

Analyse du rendement et leçons retenues

En tout, 32 sur 42 (76 %) élèves-officiers du Programme de formation des officiers (PFO) ont obtenu leur diplôme du Collège de la Garde côtière canadienne. Cette graduation a eu lieu en juin 2013 et a été le point culminant du PFO de quatre ans du groupe admis en 2009. Il est important pour le succès de la Garde côtière canadienne que les diplômés soient prêts pour les tâches et responsabilités associées à une carrière dans la GCC. Comme le rôle du collège est de préparer les élèves-officiers à relever ces défis, il est raisonnable qu'un pourcentage des élèves-officiers ne réussissent pas le programme.

Le département de formation sur les Services de communication et de trafic maritimes (SCTM) du Collège de la Garde côtière canadienne a donné une formation pour les débutants à deux groupes composés de 9 participants chacun. Dans chaque groupe, 8 participants sur 9 ont réussi la partie de la formation donnée par le Collège. Même si le processus de sélection nationale incluant l'évaluation des aptitudes est très fiable, rigoureux et qu'il permet de prédire la réussite des participants au cours dans les délais de formation alloués, il arrive qu'un participant ne réussisse pas la partie du cours donnée par le Collège pour des raisons relatives aux études ou autres.

¹ *Loi constitutionnelle de 1867*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/index.html>

² *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.7 – Produits et services hydrographiques

Table des matières

Avant-propos

Message de la Ministre

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Contexte organisationnel

Dépenses réelles

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

Budget des dépenses par crédit voté

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 1

Résultat stratégique n° 2

Résultat stratégique n° 3

Services internes

Section III : Renseignements supplémentaires

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.7 – Produits et services hydrographiques

Description

Pour pouvoir utiliser les voies navigables canadiennes en toute sécurité, il faut connaître les limites physiques à la navigation. Le [Service hydrographique du Canada](#)¹ contribue à la sécurité sur les voies navigables canadiennes en procédant à des levés hydrographiques, principalement à bord de navires de la Garde côtière canadienne, dans le but de mesurer, de décrire, et de cartographier les caractéristiques physiques des océans et des eaux continentales navigables du Canada. À titre d'autorité au Canada en matière d'hydrographie, le Service hydrographique du Canada utilise ces données afin de concevoir en temps opportun des produits de navigation à jour et précis pour venir en aide au transport maritime en eaux internationales et intérieures conformément aux exigences de la [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#)², la [Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques de 2001](#)³, et la Convention sur la sauvegarde de la vie humaine en mer de l'Organisation maritime internationale. En plus de favoriser la sûreté et la sécurité des eaux, les données hydrographiques peuvent être utilisées dans une gamme d'activités de recherche et développement dans les secteurs de l'ingénierie, de la recherche océanique, et des énergies renouvelables et non renouvelables.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 26 590 333 | 26 590 333 | 30 869 839 | 30 826 575 | 4 236 242 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 264 | 240 | -25 |

Remarque : En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués.

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|------------------|--------------------------|--------|-----------------|
|------------------|--------------------------|--------|-----------------|

| | | | | |
|--|---|---|----------------------------|------|
| Faits saillants des états financiers | Les utilisateurs des voies navigables du Canada disposent des produits et des services nécessaires pour une navigation sécuritaire sur les voies navigables du Canada | Pourcentage de la production prévue de cartes accomplie dans les zones prioritaires nationales | 75 % d'ici le 31 mars 2014 | 85 % |
| Tableaux de renseignements supplémentaires | | Pourcentage des niveaux de service du Service hydrographique du Canada publicisés qui sont assurés ou presque assurés | 75 % d'ici le 31 mars 2014 | 78 % |
| Dépenses fiscales et évaluations | | | | |

- Section IV :
- Coordonnées de l'organisation
- Annexe :
- Définitions

Analyse du rendement et leçons retenues

Le programme a dépassé son objectif consistant à produire 75 % des cartes dans les secteurs prioritaires à l'échelle nationale. En 2013-2014, 169 (85 %) des 200 produits (cartes papier et cartes électroniques de navigation) du plan de production révisé au milieu de l'exercice ont été lancés avant la fin de l'exercice. Les plans de production initial doivent être élaborés avec plus de précision, doivent être communiqués et devraient tenir compte des niveaux des données historiques traitées.

Le programme a atteint son objectif de 75 %. En tout, 14 des 18 (78 %) mesures du niveau de service ont été atteintes ou dépassées.



¹ Service hydrographique du Canada, <http://www.charts.gc.ca/index-fra.asp>
² *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-10.15/>
³ *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques de 2001*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-12/>



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.8 – Prévisions océaniques

| |
|--|
| Table des matières |
| Avant-propos |
| Message de la Ministre |
| Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation |
| Profil de l'organisation |
| Contexte organisationnel |
| Dépenses réelles |
| Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental |
| Tendances relatives aux dépenses du Ministère |
| Budget des dépenses par crédit voté |
| Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique |
| Résultat stratégique n° 1 |
| Résultat stratégique n° 2 |
| Résultat stratégique n° 3 |
| Services internes |
| Section III : Renseignements supplémentaires |

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.8 – Prévisions océaniques

Description

En tant que nation maritime entourée de trois océans et dotée d'un vaste réseau d'eaux continentales, il est très important pour le Canada de comprendre les processus océaniques afin de pouvoir prédire les conditions des océans et l'état de la mer, ainsi que leur influence sur notre environnement, nos écosystèmes, et nos collectivités côtières. Pour ce faire, le Canada effectue la recherche et la surveillance à long terme des principaux paramètres des océans (notamment la température, le niveau de la mer, les nutriments, les marées, le degré de salinité) en faisant appel à des véhicules spatiaux ou aériens autonomes, ainsi qu'à des observations réalisées à bord de navires, et gère ces données pour en assurer l'intégrité et l'accessibilité. Ce programme constitue le fondement des renseignements maritimes, y compris les produits et services de prédiction océanique qui servent à appuyer l'état de préparation en cas d'urgence (comme les alertes au tsunami, les ondes de tempête), l'adaptation aux changements climatiques, les opérations de recherche et de sauvetage, l'atténuation des répercussions des déversements d'hydrocarbures, et les opérations en haute mer, comme les pêches et l'exploitation énergétique. Les clients du programme sont des utilisateurs internes comme la Garde côtière canadienne, d'autres ministères et organismes fédéraux (comme [Environnement Canada](#)¹, le [Ministère de la Défense nationale](#)², [Transports Canada](#)³, [Sécurité publique Canada](#)⁴), diverses industries maritimes (p. ex., les domaines comme la navigation commerciale, l'exploitation énergétique en mer, l'industrie de la pêche), la communauté scientifique marine canadienne et internationale, ainsi que les Canadiens.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 9 547 026 | 9 547 026 | 19 211 872 | 19 203 672 | 9 656 646 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 100 | 113 | 13 |

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

Résultats du rendement

| Résultat attendu | Indicateurs de rendement | Cibles | Résultats réels |
|--|--|----------------------------|-------------------------|
| Le public canadien est informé à propos de l'état physique et biochimique actuel et futur des océans et des voies navigables du Canada | Pourcentage de demandes d'avis scientifiques sur les prévisions océaniques qui ont été approuvées et auxquelles on a répondu dans les délais | 90 % d'ici le 31 mars 2014 | Données non disponibles |
| | Pourcentage de demandes de données scientifiques traitées dans les délais imposés | 95 % d'ici le 31 mars 2014 | 97 % |

Analyse du rendement et leçons retenues

Aucune demande de conseils n'a été reçue pendant l'exercice financier 2013-2014. Par conséquent, on ne peut pas évaluer l'objectif.

Le programme a atteint son objectif consistant à traiter 95 % des demandes de données scientifiques. 225 des 232 demandes (97 %) ont été traitées pendant l'exercice financier.

Une évaluation interne de ce programme a été réalisée en 2013-2014. Durant l'exercice financier 2014-2015, le Cadre de mesure du rendement du programme sera révisé en fonction des résultats de l'évaluation.

¹ Environnement Canada, <http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=FD9B0E51-1>

² Ministère de la Défense nationale, <http://www.forces.gc.ca/fr/index.page>

³ Transports Canada, <http://www.tc.gc.ca/fra/menu.htm>

⁴ Sécurité publique Canada, <http://www.securitepublique.gc.ca/index-fra.aspx>

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > Services Internes

[Table des matières](#)

[Avant-propos](#)

[Message de la
Ministre](#)

[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)

[Profil de
l'organisation](#)

[Contexte
organisationnel](#)

[Dépenses réelles](#)

[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)

[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)

[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)

[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)

[Résultat stratégique
n° 1](#)

[Résultat stratégique
n° 2](#)

[Résultat stratégique
n° 3](#)

[Services internes](#)

[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Services Internes

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières budgétaires (dollars)

| Budget principal des dépenses 2013-2014 | Dépenses prévues 2013-2014 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 286 815 011 | 287 179 296 | 357 637 282 | 329 182 034 | 42 002 739 |

Ressources humaines (équivalent temps plein)

| Prévu 2013-2014 | Réel 2013-2014 | Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014 |
|-----------------|----------------|--|
| 1 825 | 1 742 | -83 |

Remarque : Les 41 équivalents temps plein rapportés pour les Services internes (Soutien à la gouvernance et à la gestion) dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014 devraient avoir été alloués au programme 1.7 (Engagement à l'échelle internationale). Cet ajustement ressort ici dans les données sur les équivalents temps plein prévus ainsi que sous la rubrique du programme 1.7 (Engagement à l'échelle internationale). De plus, dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014*, on a omis 108 équivalents temps plein au chapitre des ressources humaines prévues pour les Services internes (Soutien à la gouvernance et à la gestion). Le nombre total d'équivalents temps plein ajusté apparaît ici dans les prévisions.

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2013-2014, on a mis en œuvre les initiatives suivantes :

- Mise en œuvre du **Cadre de travail pour le réaménagement des effectifs et la transformation organisationnelle** en élaborant un nouveau modèle organisationnel pour la prestation de services de ressources humaines durables afin d'atteindre les objectifs financiers.

- Mise en œuvre d'un **cadre de contrôle de la gestion** des ressources humaines du Ministère et uniformisation des processus des ressources humaines dans l'ensemble du Ministère pour terminer le projet de processus opérationnel commun des ressources humaines du gouvernement du Canada.
- Renforcement de la **gestion financière** grâce à la mise en œuvre du modèle du dirigeant principal des finances qui renforce la relation hiérarchique entre le l'équipe régionale du dirigeant principal des finances et le Secteur du dirigeant principal des finances.
- Organisation de 54 séances de formation et de sensibilisation sur le **Code de valeurs et d'éthique de Pêches et Océans Canada** offertes à 957 participants.
- Mise en œuvre des plans d'action sur les valeurs et l'éthique abordées dans le cadre du **sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011**, ce qui comprend la publication et la promotion du Guide du gestionnaire pour l'établissement d'un climat éthique.
- Poursuite de la mise en œuvre du **Milieu de travail 2.0** pour encourager des modalités de travail progressistes et novatrices.
- Élargissement de l'**utilisation de la technologie Web** comme nouveau moyen de prestation des services et vérification de la conformité à la Norme sur l'accessibilité des sites Web du Conseil du Trésor. Le Ministère a reçu une note de 97 % pour l'accessibilité, dépassant ainsi l'objectif de 95 % fixé par le Conseil du Trésor.
- On a entrepris la mise en œuvre des **stratégies d'application visant à améliorer la prestation des services**, ce qui comprend l'actualisation de l'inventaire des applications en fonction des évaluations des risques mises à jour, l'élaboration d'une stratégie et la priorisation du regroupement des applications logicielles.
- La partie de 2013-2014 du **plan d'action relatif à la stratégie de gestion de l'information** du Ministère a été mise en œuvre.
- On a élaboré les éléments régionaux de la **Stratégie de portefeuille de biens immobiliers** pour pouvoir procéder à la planification stratégique et aux réductions. Des réductions importantes ont déjà été réalisées.
- On a entrepris des **projets phares** auxquels on intégrera et mettra à l'essai des éléments de la Stratégie de portefeuille de biens immobiliers afin de confirmer que les exigences relatives aux actifs et aux programmes répondent et continueront de répondre aux besoins à long terme du Ministère.
- On a poursuivi le développement et la mise en œuvre d'un **système de gestion de l'environnement national pour les opérations et les actifs**.
- On a mis en œuvre la phase II du projet de **rationalisation du parc de véhicules motorisés** du Ministère.
- On a continué de modifier les pratiques ministérielles en matière d'approvisionnement afin d'atteindre les objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable en encourageant les **achats écologiques** pour toutes les demandes traitées par le Centre d'approvisionnement.
- On a commencé à élaborer un plan ministériel plus solide de réduction des **émissions de gaz à effet de serre** pour surmonter les difficultés associées à la réduction des gaz à effet de serre produits par les édifices. Les réductions des émissions provenant du parc de véhicules de Pêches et Océans Canada sont sur la bonne voie.
- On a continué de coordonner et de diriger la reddition de comptes relatifs au **thème III de la Stratégie fédérale de développement durable – Protéger la nature** (écosystèmes marins, ressources biologiques et aquaculture durable) – de

la Stratégie fédérale de développement durable en assurant la coordination et la communication avec les ministères fédéraux et en mettant à jour de manière régulière les documents pangouvernementaux et les sites Web ministériels principaux.

- On a **amélioré les renseignements sur le rendement** en augmentant la reddition de comptes en cours d'exercice, en élaborant un cadre pour la gestion de la planification, du rendement et des risques, et en menant des consultations sur un système de production de rapports sur le rendement.
- On a encouragé le recours aux **stratégies de mesure du rendement** du Ministère en surveillant la phase de mise en œuvre des stratégies.
- Gérer le fardeau réglementaire et administratif que les règlements font peser sur les petites entreprises en intégrant les exigences de la **Directive du Cabinet sur la gestion de la réglementation**.
- On a mené huit **missions d'audit interne** et continué à soutenir le Sous-ministre à s'acquitter de ses responsabilités en tant qu'administrateur des comptes.

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.ca |
|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > Faits saillants des états financiers

| |
|--|
| Table des matières |
| Avant-propos |
| Message de la Ministre |
| Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation |
| Profil de l'organisation |
| Contexte organisationnel |
| Dépenses réelles |
| Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental |
| Tendances relatives aux dépenses du Ministère |
| Budget des dépenses par crédit voté |
| Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique |
| Résultat stratégique n° 1 |
| Résultat stratégique n° 2 |
| Résultat stratégique n° 3 |
| Services internes |
| Section III : Renseignements supplémentaires |

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

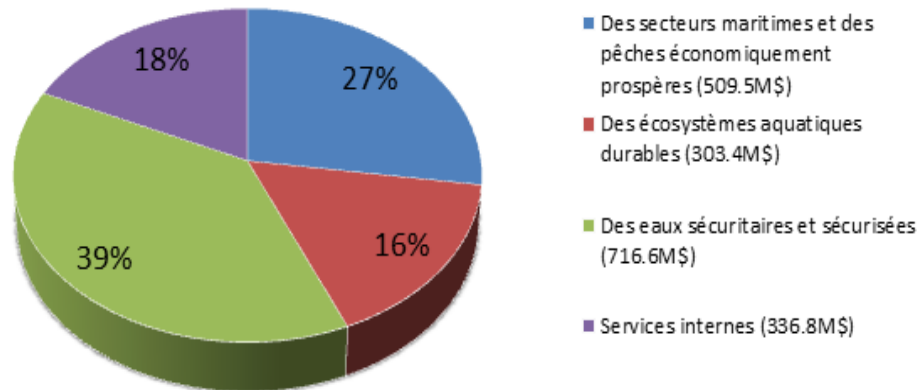
Faits saillants des états financiers

Les données financières qui se trouvent dans le présent rapport visent à dresser un aperçu global de la situation et des opérations financières de Pêches et Océans Canada. Les états financiers du Ministère sont disponibles sur le site web de [Pêches et Océans Canada](#)¹.

Pêches et Océans Canada
État condensé des opérations et de la situation financière nette ministérielle (non audité)
 Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014
 (dollars)

| | Résultats attendus 2013-2014 | Résultats réels 2013-2014 | Résultats réels 2012-2013 | Écart (résultats réels 2013-2014 moins résultats attendus 2013-2014) | Écart (résultats réels 2013-2014 moins résultats réels 2012-2013) |
|--|------------------------------|---------------------------|---------------------------|--|---|
| Total des charges | 1 831 744 392 | 1 866 268 080 | 1 853 878 779 | 34 523 688 | 12 389 301 |
| Total des revenus | 55 183 268 | 44 717 427 | 19 846 804 | -10 465 841 | 24 870 623 |
| Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts | 1 776 561 124 | 1 821 550 653 | 1 834 031 975 | 44 989 529 | -12 481 322 |
| Situation financière nette du ministère | 2 219 007 142 | 2 399 609 030 | 2 296 430 371 | 180 601 888 | 103 178 659 |

Charges par résultat stratégique



[Autre format](#)

Les dépenses totales étaient de 1 866,3 millions de dollars à la fin de 2013-2014, soit une augmentation de 12,4 millions de dollars ou 0,67 % par rapport à l'année

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

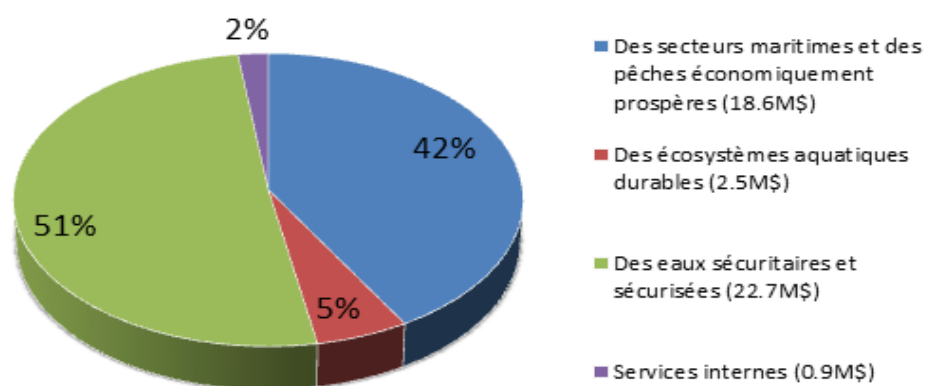
Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

précédente. Ceci est principalement attribuable à l'effet net : d'une augmentation des services professionnels et spéciaux de 14,7 millions de dollars résultant des dépenses reliées à l'opération de récupération du pétrole et de la cargaison du navire Brigadier General M.G. Zalinski, aux services de reconnaissance des glaces, à la mise à jour du système de gestion financière du Ministère et à la fin des travaux de construction à la Station biologique de St. Andrews, ainsi qu'une augmentation des services de réparation et d'entretien de 10,4 millions de dollars résultant des projets dans le cadre des programmes de prolongement de vie des navires et de modernisation de mi-durée de la Garde côtière canadienne et à la reconstruction du quai de la Reine et des quais de Pointe-aux-Loups et de Mingan, au Québec. De plus, les salaires et avantages sociaux ont diminué de 13,9 millions, essentiellement en raison des réaménagements des effectifs.

Les dépenses totales ont été de 34,5 millions de dollars ou 1,9 % plus élevées que les dépenses prévues. Cette différence est principalement dû à l'obtention d'autorisations supplémentaires par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses. Au moment où les dépenses prévues ont été préparées, l'information sur les autorités du Budget supplémentaire des dépenses n'avait pas été approuvée. Le graphique ci-dessus montre que la majorité des dépenses, 1 226,1 millions de dollars ou 65,7 % a été dépensée pour Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères et Des eaux sécuritaires et sécurisées, tandis que les autres résultats stratégiques représentent 640,2 millions de dollars ou 34,3 % des dépenses totales.

Revenus par résultat stratégique



[Autre Format](#)

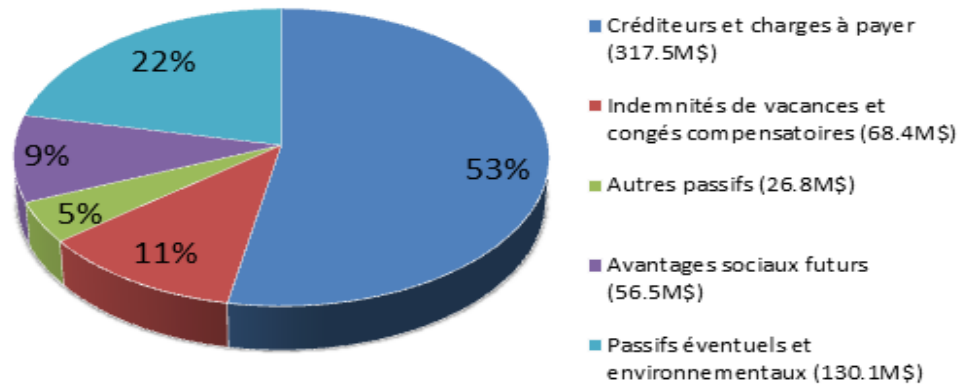
Les revenus totaux étaient de 44,7 millions de dollars à la fin de 2013-2014, soit une augmentation de 24,9 millions, ou 125,3 % par rapport à l'année précédente. Les revenus totaux sont composés de la vente de biens et de services, les gains nets (ou pertes) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles, ainsi que d'autres revenus. Il n'y avait aucun changement significatif aux revenus provenant de la vente de biens et de services, cependant, un changement résultant de la perte nette déclarée de 22,4 millions de dollars sur l'aliénation d'immobilisations corporelles en 2012-2013 compte pour la majorité de la variation des revenus totaux.

Le graphique ci-dessus montre que la majorité des revenus, 22,7 millions de dollars, ou 51 % provenait Des eaux sécuritaires et sécurisées et 18,6 millions de dollars, ou 42 % provenaient Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères.

Pêches et Océans Canada
État condensé de la situation financière (non audité)
 Au 31 mars 2014
 (dollars)

| | 2013-2014 | 2012-2013 | Écart (2013-2014 moins 2012-2013) |
|--|----------------------|----------------------|--------------------------------------|
| Total des passifs nets | 599 351 501 | 648 966 576 | -49 615 075 |
| Total des actifs financiers nets | 275 984 643 | 261 161 555 | 14 823 088 |
| Dette nette du ministère | 323 366 858 | 387 805 021 | -64 438 163 |
| Total des actifs non financiers | 2 722 975 888 | 2 684 235 392 | 38 740 496 |
| Situation financière nette du ministère | 2 399 609 030 | 2 296 430 371 | 103 178 659 |

Passifs nets par catégorie



[Autre Format](#)

Le total des passifs nets était de 599,4 millions de dollars à la fin de 2013-2014, soit une baisse de 49,6 millions de dollars ou 7,7 % par rapport à l'année précédente. Le graphique ci-dessus montre le total des passifs nets par catégorie de passif.

Le total des actifs financiers nets était de 276,0 millions de dollars à la fin de 2013-2014, soit une augmentation de 14,8 millions de dollars ou 5,7 % par rapport à l'année précédente. Ceci est principalement attribuable à une augmentation de 13,8 millions de dollars, ou 5,4 %, en raison du montant à recevoir du trésor. Ceci représente 97,3 % du total des actifs financiers nets, le reste se trouvant à être des comptes créditeurs et des avances.

Le total des actifs non financiers était de 2 723,0 millions de dollars à la fin de 2013-2014, soit une augmentation de 38,7 millions de dollars ou 1,4 % par rapport au total des actifs non financiers de 2 684,2 millions de dollars de l'année précédente. Les immobilisations corporelles comprennent 98,1 % du total des actifs non financiers, le reste se trouvant dans les stocks.



¹ Les états financiers, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/dpr-rmr/2013-14/fin-fra.html>



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > Tableaux de renseignements supplémentaires

- [Table des matières](#)
- [Avant-propos](#)
- [Message de la Ministre](#)
- [Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)
- [Profil de l'organisation](#)
- [Contexte organisationnel](#)
- [Dépenses réelles](#)
- [Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)
- [Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)
- [Budget des dépenses par crédit voté](#)
- [Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique](#)
- [Résultat stratégique n° 1](#)
- [Résultat stratégique n° 2](#)
- [Résultat stratégique n° 3](#)
- [Services internes](#)
- [Section III : Renseignements supplémentaires](#)

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires énumérés dans le *Rapport ministériel sur le rendement 2013-2014* se trouvent sur [le site Web de Pêches et Océans Canada](#).

- [Stratégie ministérielle de développement durable](#);
- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#);
- [Initiatives horizontales](#);
- [Vérifications internes et évaluations](#);
- [Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes](#);
- [Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles](#);
- [Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État](#);
- [Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor](#);
- [Financement pluriannuel initial](#); et
- [Rapport sur les frais d'utilisation](#).

¹ le site Web de Pêches et Océans Canada, <http://dfo-mpo.gc.ca/dpr-rmr/2013-14/dpr-rmr-11-fra.html>



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > Dépenses fiscales et évaluations

[Table des matières](#)

[Avant-propos](#)

[Message de la
Ministre](#)

[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)

[Profil de
l'organisation](#)

[Contexte
organisationnel](#)

[Dépenses réelles](#)

[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)

[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)

[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)

[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)

[Résultat stratégique
n° 1](#)

[Résultat stratégique
n° 2](#)

[Résultat stratégique
n° 3](#)

[Services internes](#)

[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*¹. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

¹ *Dépenses fiscales et évaluations*, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > Section IV : Coordonnées de l'organisation

[Table des matières](#)

[Avant-propos](#)

[Message de la
Ministre](#)

[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)

[Profil de
l'organisation](#)

[Contexte
organisationnel](#)

[Dépenses réelles](#)

[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)

[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)

[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)

[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)

[Résultat stratégique
n° 1](#)

[Résultat stratégique
n° 2](#)

[Résultat stratégique
n° 3](#)

[Services internes](#)

[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Section IV : Coordonnées de l'organisation

Pêches et Océans Canada
Direction générale des communications
200, rue Kent
13^{ième} étage, station 13E228
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6

Téléphone : 613-993-0999
Télécopieur : 613-990-1866
Téléscripteur : 1-800-465-7735
Courriel : info@dfo-mpo.gc.ca



Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014](#) > Annexe : Définitions[Table des matières](#)[Avant-propos](#)[Message de la
Ministre](#)[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)[Profil de
l'organisation](#)[Contexte
organisationnel](#)[Dépenses réelles](#)[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)[Résultat stratégique
n° 1](#)[Résultat stratégique
n° 2](#)[Résultat stratégique
n° 3](#)[Services internes](#)[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)

Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes : Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre pangouvernemental : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

dépenses non budgétaires : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues : En ce qui a trait aux RPP et aux RMR, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

équivalent temps plein : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan

Faits saillants des états financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorité : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

programme : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

production de rapports sur le rendement : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

rendement : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.